

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Journal d'Éducation Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Approuvé par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Supplément d'État à la Jeunesse et aux Sports
Affilié à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN
Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1^{er} oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèques Postaux 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

Veuillez renvoyer à la C.M.F.
la « Pétition Nationale » qui vous
a été transmise en son temps.
Il est possible d'obtenir de nou-
veaux formulaires.

Réclamez le dossier d'enquête
pour le Livre Blanc de la Jeun-
esse du Ministère de Jeunesse
et Sports.

N° 196

ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

OCTOBRE 1966

La Confédération Musicale de France est en deuil Son Président Artistique Fernand LAMY est décédé

C'est au moment de mettre sous presse que nous apprenons la mort de notre Président Artistique Fernand LAMY, décédé subitement le 18 septembre. Cette nouvelle, qui consternerait tous les membres de notre grande famille, fera l'objet d'un article dans notre prochain journal.

La Confédération Musicale de France profondément touchée par cette perte, exprime à Madame LAMY la part qu'elle prend à sa douleur.

Quand les nombres chantent

(Suite du N° 195)

Je voudrais maintenant rappeler à nos lecteurs un principe très ancien, un principe séculaire et élémentaire énonçant que, dans toute progression arithmétique, toute somme de deux termes équidistants des deux extrêmes est égale à celle de ces derniers. Soit la progression 4, 5, 6, 7, 8, par exemple. Retenons-la et mettons au-dessous d'elle sa propre récurrence, son compte à rebours. Et nous aurons en additionnant les termes équidistants :

$$\begin{array}{r} 4 \ 5 \ 6 \ 7 \ 8 \\ + \ 8 \ 7 \ 6 \ 5 \ 4 \\ \hline \end{array}$$

le total constant 12 = 12 12 12 12 12. Appliquons ce principe à l'ensemble de nos 3 premières générations, par exemple, de 1 à 6, et écrivons les accords successifs en marche contraire (accords plaqués ou arpégés), comme suit :

Chiffrons toutes ces notes et nous aurons de l'aigu au grave dans le 1^{er} accord et perpendiculairement les 7 harmoniques de ces 3 générations plus leur fondamentale : 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Nous remarquerons alors, dans les 2 séries d'accords plaqués et d'accords arpégés marchant en sens opposés (l'un descendant et l'autre montant) que l'addition de tous les nombres de chaque accord donne un total identique, comme suit :

parties descendantes	8	7	6	5	4
	7	6	5	4	3
	6	5	4	3	2
	5	4	3	2	1
parties ascendantes	4	5	6	7	8
	3	4	5	6	7
	2	3	4	5	6
	1	2	3	4	5
Totaux	= 36 36 36 36 36				

Cette simple démonstration arithmétique prouve que les accords de notre exemple sonnent bien parce que la perspective acoustique est parfaite et passe que le mouvement contraire des parties, tant recommandé par les traités d'harmonie, est excellent. Cet exemple sera d'autant meilleur s'il est exécuté par des instruments à cordes pouvant produire exactement le 7^e harmonique naturel (Sib 7/4 approx.) mais, même avec le Sib absolument juste de nos synthés (16/9), il restera encore très bon, la différence d'intonation étant très minime. Le 6^e correspond au nombre harmonique 7 alors que le Sib juste (16/9) vaut proportionnellement 7,111... Avec ce Sib juste, le total des harmoniques serait donc 36,111 dans les 1^{er}, 2^e, 4^e et 5^e colonnes, et 36 dans la colonne du milieu, ce qui est bien minime comme différence. Ajoutons que sur un piano, l'effet — tout en restant satisfaisant à l'oreille — ne saurait avoir la même valeur acoustique car, dans le croisement des parties marchant en sens contraires, la marche individuelle de ces parties ne serait plus aussi perceptible quand celles-ci présentent entre elles des notes sonnant à l'unisson. Ce qui prouve qu'une réduction au clavier donne souvent une idée incomplète de la polyphonie. Rien ne vaut la marche des parties individuelles exécutées chacune par l'instrument qui le voit qui lui est propre.

(Suite page 6)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »
(SUITE)

BERLIOZ

S'il n'avait pas été ce qu'il fut pour Berlioz j'aurais simplement cité Jean-François LESUEUR. Il est bon quelquefois de braquer le projecteur vers tel personnage mis dans la pénombre par l'éclat lumineux qu'il a provoqué. Né à Abbeville le 15 janvier 1783, Lesueur commença l'étude de notre art à sept ans dans les maîtrises d'Abbeville et d'Amiens. Celle de Séziz lui offrit, à seize ans, le pupitre

de direction. Six mois après l'église des Saints-Innocents de Paris voyait ce jeune homme prendre le titre de sous-maître de musique. Musicien de mérite, l'abbé Rose lui enseigna l'harmonie et fut son seul maître. En effet Lesueur devait continuer son ascension grâce à son travail et à ses observations personnelles. Comme l'a fait Rameau il voyagea pour revenir au même point parisien en qualité de maître de chapelle. Il avait tenu ce poste à Dijon, au Mans et à Tours. Après un concours « l'abbé Lesueur » (sans qu'il soit dans les

(Suite page 4)

Les manifestations de la C.I.S.P.M.

Dans notre précédent numéro nous avons rendu compte du concours international de Vichy, réservé aux orchestres de fanfare.

Les 8, 9, 10 juillet a eu lieu un important concours pour les orchestres d'harmonie dans la très jolie vallée de Varallo Sesia (Italie). Le Comité d'organisation présidé par Maître Ottone mit tout en œuvre pour recevoir d'une façon chaleureuse les Sociétés concurrentes, aidé dans cette tâche par les dirigeants de la Fédération Italienne, son président le ministre Pastore, son secrétaire général, M. Gentile et son adjoint M. Raotolo. Un très nombreux public assista au concours et aux concerts de cette manifestation dont le succès fut complet.

Premiers prix par lettre alphabétique de ville. — (Aquila) Aquila, Copenhague, Differdange.

Deuxièmes Prix par lettre alphabétique de ville. — Nevers, Willebroek.

En la qualité des sociétés présentes, le jury a décidé de ne pas attribuer de troisième prix.

Après le stage franco-allemand qui eut lieu à Versailles du 6 au 13 avril, un échange vient d'avoir lieu à Rotenberg, 30 Français y participèrent et les résultats furent des plus satisfaisants.

Un grand Festival international d'orchestres juniors a été organisé à Trondheim (Norvège), les 13, 14, 15 août 1966, 2.500 garçons et filles y participèrent. Il fallait entendre les morceaux d'ensemble, tous exécutés par les jeunes d'une façon parfaite. La présentation était aussi soignée que l'exécution : uniformes et discipline. Des garçons et des filles de 8 à 12 ans jouaient de la basse, les plus jeunes d'autres instruments d'harmonie dans des ensembles bien équilibrés.

J'ai été très heureux de pouvoir me rendre compte de l'organisation d'une telle manifestation et j'exprime une fois de plus toute ma satisfaction au dévoué président de la Fédération norvégienne M. Einar Wie. Déjà, en 1958, 12.000 juniors étaient rassemblés à Trondheim et en 1964, 20.000 à Oslo. La Norvège donne un merveilleux exemple que d'autres pays tiendront à suivre.

A. E.

55^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

les 20, 21, 22 et 23 OCTOBRE 1966

JEUDI 20

14 h. — C.M.F. 121, rue La Fayette, Paris-10^e. — Réunion de la Commission de vérification des comptes.
16 h. — Réunion du Bureau Confédéral.

VENDREDI 21

Salle des Vétérinaires, 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Autobus : 25, 26, 30, 31, 32, 38, 39, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 54, 56, 65. Métro : Poissonnières, Gare de l'Est, Gare du Nord.
9 h. — Etude des questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès.
14 h. — Colloque sur les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques.

SAMEDI 22

9 h. — Salle des Vétérinaires, 28, rue des Petits-Hôtels, Paris-10^e. — Congrès.
13 h. 30. — Déjeuner amical, Brasserie Alsacienne « Aux Armes de Colmar », 13, rue de Strasbourg (face Gare de l'Est).
21 h. — Concert de Gala de Musique Contemporaine donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son chef, le Commandant Désiré Dondeyne, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris. Les membres des Sociétés Musicales désirant assister au concert donné par la Musique des Gardiens de la Paix, sont priés de vouloir bien retenir leurs places avant le 15 octobre (dernier délai) à la Confédération Musicale de France.

DIMANCHE 24

Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique, 14, rue de Madrid, Paris-8^e.
A 8 h. très précises : dictée, théorie, lecture à vue chantée et instrumentale.
9 h. 30. — concours public — œuvres imposées.
13 h. très précises : suite du concours public.

SUITE PAGE 9.

AUCH - Congrès et Concours International

Entre plusieurs concerts, le problème de l'enseignement de la musique en France a été posé par les quarante présidents de fédérations

Affaires culturelles.

Les Fédérations suivantes étaient représentées : Alsace Musique, Aisne, Bouches-du-Rhône, Brioude, Centre, Charente, Côte d'Or, Franche-Comté, Belfort, Gers, Haute-Garonne, Ile de France, Normandie, Ouest, Hautes-Pyrénées, Sarthe-et-Mayenne, Seine-et-Marne, Sud-Ouest.

Excusés : MM. Lamy, Blanc, Fromental, Monpeurt, Rolando. M. Ehrmann. — Ouvrez la séance, il remercie les organisateurs et M. Deltour pour leur bonne réception et l'excellente préparation du congrès et concours.

M. Thirault. — Donne un exposé de la situation et donnera un rapport moral complet en octobre 1966.

M. Ehrmann. — Fait connaître qu'il accepte de nombreuses présidences pour une centralisation de toutes les activités et des intérêts musicaux, il donne connaissance des différentes démarches effectuées dans les trois ministères : Jeunesse et Sports, Affaires Culturelles, Finances. Demande de crédits d'équipement auprès des Services de M. Malraux (directeur du Cabinet : M. Antoine Bernard) et visite avec le ministre André Bord à M. le ministre Misoffe. Visite au services de M. Debré, assez négative.

(Suite page 2)

A vrai dire, le Congrès d'été de la Confédération musicale de France avait commencé depuis le vendredi, puisque dans le cadre même de cette manifestation, un concert avait eu lieu dès vendredi soir au Théâtre municipal. Ce concert, donné par l'Ensemble vocal de l'Armagnac, sous la direction de M. Clarac, et par l'Ensemble instrumental de l'Armagnac, sous la direction de M. Abadie, a séduit l'assistance de mélomanes et suscité de vifs éloges de la part des dirigeants de la Confédération.

Congrès salle des archives

Samedi, dans la matinée, et sous la présidence de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, le congrès a réuni une quarantaine de présidents de fédérations départementales qui se sont préoccupés des divers problèmes concernant leur activité, et tout particulièrement du problème de l'enseignement musical en France. Cette discussion prit d'autant plus d'intérêt qu'elle se déroula en présence de M. de la Casinière, inspecteur au ministère des

Un Directeur de Conservatoire reçu au Festival de Vienne

Encore dans le train qui me ramène de Vienne à Paris, tandis que défilent devant nous les majestueuses et grandioses montagnes des Alpes bavaroises, je m'empresse de communiquer les impressions que j'ai reçues au cours de la trop courte semaine que j'ai eu le privilège de passer dans les « coulisses » du Festival de Vienne.

Les lignes que vous allez lire ne sont pas écrites par un journaliste, non plus par un critique musical, mais par un directeur de Conservatoire en voyage d'informations. Ces lignes ne sont pas non plus destinées à flatter, outre mesure, les réalisations dont j'ai été témoin ni à les comparer à d'autres nombreux festivals de pre-

mier ordre qui se déroulent tant en France qu'à l'étranger. Je voudrais parler simplement de ce que j'ai vu et de ce que j'ai entendu.

VIENNE ET LES VIENNOIS

Il est difficile d'évoquer le « Wiener Festwochen » sans un instant évoquer la ville qui lui sert de cadre et qui sert de support à ces grandioses manifestations.

Vienne possède un charme unique, un pouvoir séducteur, auxquels on ne résiste guère, et pourquoi y résister ? Dans cette ville, tout exprime l'art, un art de l'époque dite baroque, un art qui semble s'adresser directement à vous. Je me complaisais

à passer et repasser par le Graben, la Kärntnerstrasse qui conduisait à l'Opéra l'Openring qui menait à l'Académie ou au « Musikverein ». J'avais l'impression, par les journées ensoleillées ou par les froids nuits de juin, que ces monuments et que ces perspectives m'appartenaient. L'ambiance propre à ce lieu et à ces moments me comblait d'aise et de bonheur.

On ne s'étonne pas que dans une telle conjoncture, les Mozart, les Beethoven, les Schubert, les Brahms, et plus tard les Strauss et les Schönberg aient trouvé à Vienne le climat le plus favorable à leur épanouissement artistique et à l'évolution de leur langage. (Suite page 5)

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ L'ORGUE : PACHELBEL

Révéler quelques aspects de l'œuvre pratiquement inconnu du grand organiste et compositeur allemand du XVII^e siècle ; faire apprécier un merveilleux instrument demeuré intact (aucune restauration encore, ce qui est rare) tel est le double avantage de ce disque, du plus haut intérêt par conséquent.

Au programme : une toccata (brillante solide charpentée ramassée) une chorale (pièce d'importance ; sur la basse obstinée en valeurs longues s'appuient des phrases dont l'expression est étonnante, la douceur angélique ; pourtant la musique semble bientôt poser des interrogatoires pressantes ; ce à quoi la suite répond en affirmations grandioses) et 2 chorales (l'un ravissant, assez pastoral ; l'autre constituant une extasiante partita ; la démarche des 9 variations, pourtant assurée, laisse une impression d'ensemble de douceur).

Winter joue sur l'orgue historique de Trebel. S'il n'est pas tout à fait contemporain du compositeur, cet instrument se révèle adéquat à la substance des œuvres exécutées. Il comporte 2 claviers ; la fluidité de ses jeux fait que certains d'entre eux sont d'une exceptionnelle beauté (voix humaine, tremblant). Enregistrement pur. La notice, si elle ne renseigne pas sur les œuvres, indique en détail les registrations employées. (3).

LE PIANO : MOZART

Le concerto numéro 26 pour piano et orchestre, dit du couronnement met en valeur la virtuosité du soliste certes, mais fait tout autant appel à son sens artistique. L'ouvrage est de grand style, avec un orchestre magnifiquement traité. Dans cette version, les cadences solistes peuvent être prêtées à critique.

(Le premier mouvement à fibre allure, près la grâce et la tendresse de la naïve « romance » centrale, le finale conclut l'œuvre avec un fin brio).

Le jeu du pianiste Anda est parlé. Le concerto est restitué dans une atmosphère intime, mais ni malgré ni à l'étriquée, qui doit être celle d'époque orchestrale assez réduite. Néanmoins cette version demeure souveraine ; sa distinction fait sa grandeur.

A côté, le concerto numéro 12 pour piano et orchestre (K. 414) fait figure de délicieux petit bijou. Ce divertissement est ciselé par un orfèvre en la matière. Cette fois, les cadences sont de Mozart même.

(1. - Prélude. 2. - Romance parfois ombreuse. 3. - Enlèvement) Spécialiste du « touché mozartien », le même artiste se montre finement virtuose et délicatement expressif. L'orchestre (Mozartien de Salzbourg) entre dans les mêmes sentiments.

Dans l'exécution des 2 concertos, on pourra noter parfois de légers décalages entre le soliste et l'orchestre, dus à l'absence de direction réelle (Anda conduit tout en jouant). Au fond cela nous semble sans gravité.

Reproduction précise et aérienne inscrite sur une gravure « universelle » (Mono ou stéréo indifféremment). (4)

+ LA CLARINETTE

BRAHMS ET SCHUMANN

La célébrité du Quintette pour clarinette et cordes (OP 115) nous dispenserait d'une longue présentation. C'est un beau fruit automnal, gonflé par un romantisme poétique et généreux. Sa profonde unité est encore plus psychologique que thématique.

(1 — pétri de tendresse. 2 — merveilleuse révélation ; mais le centre, plus animé, reflète l'influence tzigane. 3 — Élégant intermédiaire. 4 — Thème et 5 variations).

L'émission veloutée, le registre homogène, le phrasé suprêmement contrôlé donnent du prix à l'interprétation du clarinettiste Lancelot. Dans cette œuvre la virtuosité est indispensable, mais seule elle ne serait rien ; ce que l'artiste a parfaitement compris. Il est secondé par le quatuor de Munich, une formation excellente dont le premier violon est exceptionnel. On leur doit le bonheur d'une version délicatement nuancée, où tout est subordonné à une expression, juste, douce, caressante, avec une chaleur sensuelle dans le deuxième mouvement.

Peu connus, les contes de fées (Op. 132) pour clarinette, alto et piano, constituent une des dernières œuvres du Rhénan. Et justement, leur fraîcheur et leur

quétude surprennent, si l'on considère la période de sa vie pendant laquelle ils virent le jour. L'âme candide de Schubert y revit parfois.

En 4 volets (1. délicatesse. 2. charme. 3. poésie. 4. résolution). Bonne traduction.

L'enregistrement, assez bon pour cette œuvre, sert idéalement la précédente. Analyse détaillée sur la pochette. (5)

+ MARTENOT :

LANDOWSKY ET BONDON

Landowsky et Bondon s'adressent directement à l'homme ; l'un cherche à le comprendre, l'autre à le transplanter. Les propos qu'ils lui tiennent sont donc différents.

Du premier le concerto pour ondes Martenot, cordes et percussion. Le caractère expressionniste de l'ensemble est conditionné par le choix de l'instrument soliste.

(1 — Les accords dissonants et lourds des cordes semblent ponctuer un sacrifice rituel. Alors s'éleva la voix mystérieuse et prégnante des Martenot elle a des accents humains pour chanter sa plainte. Provoqué par la percussion, l'orchestre s'agit de soubresauts violents. 2 — Adagio lointain, presque irréel ; sur le fond des cordes divisées, les ondes planent comme un rêve... 3 — Quelques rudes accents rythmiques de l'orchestre donnent l'élan à Martenot, qui se lance à corps perdu dans un perpétuel mobile. Courte coupure lyrique ; puis une séquence de percussion propulse à nouveau la course des ondes).

L'orchestre est rompu aux difficultés particulières à la musique contemporaine. Quant à Jeanne Loriod, elle traduit sa partition de façon extraordinairement intelligente.

Et voici le Kaléidoscope du second pour Martenot et orchestre. œuvre visuelle, impressionniste, qui rassemble divers essais de couleur orchestrale. Il s'agit d'une suite de tableaux indépendants tendant à dépasser, à faire pénétrer dans un monde inconnu. Ils plongent l'imagination dans un univers fantastique, délivrant maints sortilèges (1 — La grotte phosphorescente. 2 — Décor de rêve. 3 — L'étrange défilé 4 — La lune magique. 5 — Le jardin de cristal. 6 — Le monstre. 7 — La couleur qui dansait). Les meilleurs nous semblent être les numéros 3, 4 et 7.

C'est l'auteur qui dirige. On appréciera la pureté des timbres de l'ensemble des solistes.

Fidèle et limpide, la réalisation technique sait équilibrer et harmoniser les groupes. (6).

+ LA GUITARE :

BACARISSE ET TORROBA

Bacarisse se situe, comme son compatriote Rodrigo, dans la tradition néo-classique. La première audition de son Concertino en la mineur pour guitare et orchestre eut lieu à la radio française en 1953. La simplicité de l'œuvre est telle que ses harmonies pourraient sembler banales, mais le charme s'affirme infaillible.

En 4 parties (Intrada — thèmes archaïsants à l'orchestre et zébrés par la guitare, ou d'abord présentés par elle puis repris par le tutti ; cadence soliste très brillante ; plutôt variations que développement. Romanza — sur fond de cordes en longues valeurs, la guitare chante expressivement une suave mélodie, que l'orchestre reprend ensuite avec effusion. Scherzo court intermédiaire agreste souriant au bonheur de vivre. Ronéo-dialogue équilibré guitare-orchestre ; cadence ravissante).

Pittoresque, plus original, L'homenaje à la seguidilla est à connaître. L'œuvre est à la fois de facture moderne et de teinte nationale. L'écriture de la partie soliste révèle une connaissance parfaite de l'instrument.

En 3 mouvements (1 — rythmé, vivant, pétillant, spirituel ; vives réparties entre le soliste et l'orchestre, dont le rôle est varié et intéressant. 2 — Un réclamatif de violoncelle, contredit par de plénières harmonies des bois introduit une longue et libre cadence du soliste, à laquelle parfois les violons mêlent leur douce voix ; des rythmes dansants la coupent parfois de leurs interventions, préparant ainsi le finale. 3 — Entièrement voué à la danse, entraîne dans un tourbillon plein d'entrain, de gaité, de vie).

Le guitariste Yepes allie la délicatesse à la virtuosité. Et sous ses doigts, la guitare chante vraiment. (Signalons que l'artiste joue les 2 œuvres sur sa guitare à 10 cordes). L'orchestre apporte la couleur (philharmonie d'Espagne, direction Fruhbeck).

Aéré, argentin, blun timbré, tel se présente l'enregistrement. (7)

L'ORCHESTRE

+ DEUX SYMPHONIES PEU CONNUES DE TCHAIKOVSKY

Voici qui nous change agréablement de la sempiternelle Trilogie du Fatum : 1) la Symphonie numéro 2 (OP 17) n'est nullement sombre en dépit de sa tonalité (ut mineur) mais plutôt allègre au contraire. Si Tchaïkovsky est vraiment, comme il l'a déclaré, russe jusqu'à la moëlle des os, c'est dans cette œuvre qu'il faut en chercher la confirmation. La symphonie est d'ailleurs dite « La petite Russe ». Si le matériau est généralement folklorique, il est librement traité.

(un appel de cor, auquel répond le cor anglais — et les motifs sont bien slaves — suffit à provoquer la participation fougueuse de tout l'orchestre pour le départ de l'allégo proprement dit ; alternatives fougueuses et rêveuses du développement. 2 — Sur thème tiré d'une marche nuptiale qu'il composa pour un opéra. 3 — Scherzo très animé ; trio en danse rustique. 4 — Après des accords introductifs solennels, présentation d'une chanson populaire ensuite fort ingénieusement traitée, habillée, colorée par une orchestration toujours différente et souvent pittoresque, avec la diversion d'un deuxième thème fort élégant ; le compositeur de ballets y montre volontiers le bout de sa plume !)

C'est une version jeune et dynamique, opportune et volontaire, que nous offre l'orchestre de Vienne conduit par Maazel. Quant à la réalisation technique, elle est très réceptive. (8)

2) la Symphonie numéro 7 est la septième de ses 6 symphonies ! Expliquons-nous : elle consiste en le regroupement et l'arrangement d'un matériau dispersé : une symphonie projetée, demeurée inachevée, et dont les vestiges furent d'ailleurs partiellement exploités à d'autres fins, le troisième mouvement, rajouté, est l'orchestration d'une pièce pour piano.

(Allégo — partant du grave, s'enflant rapidement le premier thème est fébrile ; le doux 2d se pare de reflets agrestes. Développement ponctué d'éclats cuivrés, animé, troublé, passionné. Andante — réveille d'un relief d'abord assez pâle ; mais les cordes déagat et chauffent une phrase expressive ; l'apaisement, réclamé avec éloquence par le cor solo, berce à la conclusion. Scherzo-Vivace, il fait tourbillonner des trios « papillonnants » ; toutefois le trio laisse s'élever une belle phrase « russe ». Finale — longuement exposé, le premier thème à une allure martiale ; le 2d, tout en conservant la franchise du rythme, est d'une nature plus mélodique ; le développement offre une propension au grandiloquent).

Voici une version très dynamique aussi proposée par Guinsbourg à la tête de l'Orchestre radio U. R. S. S., elle est très fougueuse dans le volet initial, chaleureuse dans le suivant, enlevée dans le troisième et mordante dans le dernier.

Si le pressage n'est pas toujours impeccable, la reproduction il faut le dire, sonne somptueusement. (9)

+ KOEHLIN, BOULEZ, MESSIAEN

Encore un oublié, ce Charles Koechlin qui, à l'instar de Dukas, fut un compositeur si scrupuleux ! Extrait de ses paraphrases sur le livre de la jungle de Kipling, voici les *Bandarlog* (OP 176).

Ce très libre poème symphonique est dit aussi Scherzo des singes. Il croque en effet admirablement le peuple singe qu'avait si bien campé l'écrivain anglais. Il commence par une peinture palpable et un peu mystérieuse de la jungle au matin ; puis voici l'apparition brusque des bipèdes : bonds et grimaces sont rendus par une musique étrangement évocatrice. Mais descriptive, cette page a aussi des intentions satiriques : évoquer les singes humains qui ne savent qu'imiter les artistes à la mode !

L'œuvre est maîtrisée avec précision et traduite avec esprit par Dorati, à la tête de l'orchestre de la B. B. C.

Le soleil des Eaux — sur deux poèmes de R. Char — pour soprano, ténor, basse chœurs, et orchestre, est ici donné sous la conduite de l'auteur. Dans la Complainte du lézard amoureux, l'orchestre tisse aux voix un accompagnement fluide et translucide, mais comment aussi ! le texte en des interludes purement instrumentaux. « La Sorgue » est terriblement contrastant ; les séquences lyriques tranchent avec de véhéments réquisitoires.

Enfin, Chronochrome, qui utilise une percussion fournie et colorée, s'empile naturellement de chants d'oiseaux. Mais on y trouve aussi stylisés d'autres éléments notés d'après nature : coups de vent, cascades... 7 parties enchaînées (Introduction, Strophe et antistrophe 1, strophe et antistrophe 2 ; épisode : extraordinaire contrepoint d'oiseaux à 18 voix, pour cordes ; coda).

Les terribles difficultés, d'exécution pour les musiciens, de mise en place

pour le chef, semblent vaincues au mieux. Clair et profond, l'enregistrement sonne avec vérité. Evidemment pour ces œuvres la stéréophonie est préférable. Avec plaquette détaillée : étude sur les compositeurs et analyse des œuvres. (10).

Roland CHAILLON

- (3) Harmonia Mundi HMO 30 582 (33/30)
- (4) D.G.G. 139 118 (33/30)
- (5) Erato STE 50 288 (33/30)
- (6) Erato STE 50 254 (33/30)
- (7) Decca 278 003 (33/30)
- (8) Decca SXL 6 162 A (33/30)
- (9) Chant du Monde LDX A 8367 (33/30)
- (10) Vox de son Maître FALP 878 (33/30)

BIVALENCE

On connaît sans doute les farfelus Exercices de style de Raymond Queneau. Personne ne pouvait avoir l'idée de le mettre en musique : Jacques Chailley, l'a ! L'ayant eue, personne n'aurait pu tenir la gageure : Jacques Chailley la tient !

Quiconque connaît un peu l'homme ne s'en étonnera pas. Il m'a déclaré s'être bien amusé en mettant ce « poème » en musique. Je ne sais si c'est exact ; mais, ce qui l'est sûrement, c'est que le lecteur, l'auditeur s'amuse, eux, follement l'intersection de l'humour de l'écrivain et de celui du compositeur est maximale. Je préviens seulement que la partition — pour chœur à voix égales et piano — ne saurait s'adresser qu'à des groupements expérimentés, car la mise en pièce harmonique est vétilleuse. (chez Alphonse Leduc).

Je reçois d'autre part un opuscule trop modestement intitulé *Essai d'analyse du Mandarin merveilleux*, extrait du tome 8 (p. 1 à 39) du « Studia Musicologica Academiae Scientiarum Hungaricae », signé également Jacques Chailley.

J'enfonçais une porte ouverte en découvrant ses talents d'analyste ; et je laisserai à d'autres le soin d'analyser cette analyse ! Je voudrais seulement, en signalant l'étude au lecteur, insister sur le fait que, si elle suit pas à pas l'acheminement musical parallèlement à l'évolution de l'action — avec examen technique des structures, gammes et agrégations utilisées — elle est autre chose encore, et mieux : une analyse d'intentions. J. Chailley ne manque pas de mettre en relief combien cette musique est vivante, éloignée de toute abstraction gratuite, pleine de chaleur humaine. Qu'en l'analyse le technicien se double d'un humaniste, voilà qui honore l'auteur et réjouit la critique.

Roland CHAILLON.

CONGRÈS D'AUCH

(Suite de la page 1)

— Comité de Liaison : Pétitions — Il y a ce jour plus de 150.000 signatures il faut continuer notre action jusqu'à nouvel ordre.

— Il faut demander aux inspecteurs de Jeunesse et Sports le questionnaire statistique — Dossier d'enquête pour le Livre Blanc de la Jeunesse.

M. Ehrmann. — Demande de répondre à tous les questionnaires et est à même de pouvoir fournir les dossiers du Ministère.

— Il parle de la difficulté d'obtenir des salles à Paris et en particulier la salle de l'Ancien Conservatoire pour le concert d'octobre.

Stage en Wurtemberg. — Lecture de la lettre de M. Karl Stockmaier, de Hechingen annonçant le stage allemand qui aura lieu du 7 au 13 août 1966 au château de Rotenburg près de Heidelberg (35 Français). Aucun des stagiaires ayant déjà participé à un stage ne sera accepté à nouveau. Cette année il sera envisagé une contribution de frais de déplacement pour les plus éloignés. M. Stockmaier nous dit également combien les jeunes Allemands ont apprécié le stage de Versailles et tous les stagiaires de Wurtemberg ainsi que de nombreux Français ont envoyé des lettres de remerciements et de félicitations pour le travail réalisé et pour l'accueil très sympathique que tous ont reçu.

— Le Congrès reçoit M. l'inspecteur de La Casinière.

M. de la Casinière. — Nous dit combien il est heureux d'assister à nos travaux.

— Il est décidé de tacher de louer une salle de l'U.N.E.S.C.O. pour le Congrès d'hiver.

— Les salles du Conservatoire sont accordées pour le concours d'Excellence. Le Congrès adresse des remerciements au directeur du Conservatoire National Supérieur de Paris pour la gratuité de l'établissement qui nous est accordée.

— Il est donné connaissance du décès de Mme Monpeurt et les congressistes adressent à notre ami M. Monpeurt le témoignage de notre vive sympathie.

— Lecture d'un télégramme du ministre André Bord s'excusant de ne pouvoir assister au congrès.

— Télégramme de M. Fromental regrettant de ne pouvoir être des nôtres.

VŒUX

Les vœux inscrits à l'ordre du jour seront représentés au congrès d'hiver 1966.

À la fin de ses travaux, le congrès devait recevoir le préfet du Gers qui tint à dire à l'assistance combien il se félicitait d'un tel rassemblement et pour le maire du chef-lieu lui-même, visiblement heureux d'accueillir l'élite des sociétés musicales de France.

Au vin d'honneur qui suivit, dans la salle des Illustres, M. Brocas tint à remercier tous les membres du comité d'organisation et, en particulier, le docteur Sanchez, président de l'Harmonie Aucquoise ; M. Benhamou et tous les collègues. Il évoqua ensuite la nécessité d'un enseignement musical mieux organisé et félicita les dirigeants de la Confédération, pionniers irremplaçables d'une partie de notre culture.

Le maire du chef-lieu fit un grand plaisir à l'assistance en lui montrant le trésor de Saint-Grens, un oliphant du XI^e siècle, assés pour trente millions d'anciens francs, véritable chef-d'œuvre de la sculpture romane, unique en son genre, et que la ville ne montre qu'en d'assez solennelles occasions.

A son tour, M. Erlmann remercia tous les organisateurs du congrès et affirma que la musique devait avoir sa place entière dans l'enseignement et qu'elle devait faire partie intégrante de la vie scolaire.

M. de la Casinière approuva les propos du président de la Confédération et remercia officiellement tous ceux qui se dévouent pour que la musique reste une affaire de culture de notre époque.

À l'issue du banquet, l'Union de France, le docteur Sanchez ont le mérite de nous avoir aidés dans ses remerciements.

M. Deltour mit l'accent sur le bon travail réalisé par les sociétés musicales du Gers qui ne comptent pas moins de cinq cents élèves et se déclara convaincu qu'avec le courage et la foi, toutes les espérances étaient permises pour l'avenir de la musique.

Le secrétaire général de la préfecture, dans une courte mais très humoristique allocution, souhaita enfin que la musique et ses diverses manifestations concourent à la seule invasion que souhaite le Gers : celle de nombreux touristes.

Il ne restait plus aux membres du bureau de la Confédération et aux différents présidents de fédérations départementales, qu'à partir en excursion pour l'Armagnac et à rentrer de leur agréable périple pour assister au premier des deux concerts que devait donner, dans le cadre de ce congrès, la brillante harmonie des gardiens de la paix de Paris.

Un congrès musical qui finit en beauté. Trente sociétés au congrès national et deux concerts au jardin Ortholan par l'Harmonie des Gardiens de la Paix et par l'excellente musique de la R.A.T.P.

Parterre presque garni, samedi soir, au théâtre de verdure du jardin Ortholan, vive fraîcheur avant même l'entracte et chuintement des rainettes dans les temps de silence.

Voilà, avec la magistrale ouverture du « Guillaume Tell » de Rossini, les deux premières symphonies inachevées de Schubert, l'acrobatie percutante et moderne partition de Kachaturian dans le ballet de Gayaneh et les syncopes du jazz cher à Louis Armstrong avec « Dixieland Festival ». Les deux grandes heures musicales que fit vivre avant hier l'harmonie des gardiens de la paix.

Deux fois :

un concert de qualité

Leur présentation impeccable, leur exécution d'ensemble nous devons la retrouver, une seconde fois, au festival de musique qui, dans le même cadre et dans une ambiance de soleil prit davantage encore un caractère de fête populaire.

L'harmonie des gardiens de la paix, cette fois, nous interpréta la « Manhattan Symphony » et tout un programme de marches « Mors der Medici » de Wichers, « et de nouveau de genre « Pavane » et « Cowboy » de Montongould, « Bella Bocca » de Waldtenfel et la bien connue « Course de Toros » de Calvi.

Vingt-huit sociétés

au concours de musique

Il débuta, aux premières heures de la matinée dans les différentes salles et écoles d'Auch où les

1.000 F.

(100.000 A.F.)

à celui qui reconnaîtra cet homme et donnera le plus de détails à son sujet.

IL

s'agit d'un compositeur contemporain dont les œuvres illustrent les répertoires des Editions :

DURAND - HAMELLE - HEUGEL et MARGUERITAT.

RÉPONSES

à adresser avant le

15.10.1966

à Monsieur le Président du Comité de Concours :

EDITIONS MARGUERITAT

24, rue René Boulanger

PARIS-X

JURY

sous la présidence de Monsieur A. EHRMANN, président de la C.M.F.

Les enveloppes des réponses seront ouvertes le 22 octobre 1966, à 16 h.

Le résultat sera publié ultérieurement dans le journal de la Confédération Musicale de France.

PRIX

Le premier prix sera décerné à celui qui donnera le plus de détails concernant la carrière de ce compositeur et citera le plus grand nombre de ses œuvres. En cas d'ex-æquo, le prix sera partagé.

Les autres gagnants bénéficieront d'un exemplaire gratuit qu'ils pourront choisir parmi les œuvres de ce compositeur, publiées par la Maison MARGUERITAT

MM. les Responsables des Sociétés Musicales Fédérées qui n'ont pas encore reçu le Recueil 1966 de nos Nouveautés, Nouvelles Editions et Réalisations d'Ouvrages Recherchés pour HARMONIES et FANFARES sont priés de vouloir bien nous en aviser, si toutefois ils sont désireux de le recevoir. Cette lecture offerte par l'éditeur leur permettra peut-être de passer un moment avec Gabriel ALLIER, Félix BOISSON, René COCHEUX, Aman COMÈS, Roger GAUDON, Claude LATY, F. LIGNER, E. MULLOT, L. REZ, SCHULTZ, VALSIEN, VERDI, WAGNER et ZIEGLER.

NOUVEAUTÉS - 1966**NOS CONCOURS**

Les 2 et 3 juillet 1966, l'Harmonie Municipale de Macon organisait un concours international de musique.

Disons tout de suite que ce fut un grand succès, puisque 39 sociétés y ont pris part.

La Belgique était représentée par le Cercle Choral « Les Valeureux Liégeois » ; c'est la fanfare du Jorat qui défendait les couleurs helvétiques.

M. Ehrmann présidait cette manifestation avec toute sa compétence et son autorité, assisté de M. Mérieux, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Saône-et-Loire.

Trente membres du jury, choisis parmi les plus hautes personnalités musicales, avaient la charge de sanctionner les épreuves d'exécution des morceaux imposés et ceux au choix des Sociétés.

La lecture du palmarès ci-après, reflète la qualité des exécutions.

Aussi bien les membres du jury que les Sociétés participantes, tous ont été unanimes pour féliciter les membres du Comité d'organisation de ce concours, placé sous la présidence de M. Marcel Combier, assisté de M. Paul Pascal, responsable du Secrétariat général, de M. Favier, trésorier, avec, à la tête de chaque Commission : MM. Laurent Delbecq, Savy, Guérin, Barbier, ainsi que les membres du bureau de l'Harmonie.

Il y eut, évidemment le défilé traditionnel et trois concerts de qualité, donnés en plein air par diverses Sociétés. Ils furent suivis par une foule nombreuse. Chaque Société était présentée magistralement par M. Savy qui s'est révélé un speaker de grande classe.

Macon, patrie de Lamartine, ville des bons vins et de la bonne chère, sait allier la gastronomie et le bon accueil à l'Art Musical.

Bravo les Mâconnais!!!

PALMARES HARMONIES

Excellence. — Harmonie des Mines Domaniales de potasse d'Alsace : premier prix ascendant en Division d'Honneur : coupe Marc Delmas et 150 F. Félicitations au directeur.

Deuxième division - 2^e Son. — Harmonie municipale de Moutiers (73) : premier prix ascendant ; prix de 100 F. Félicitations au directeur.

blé plein d'allant « Metrobus », puis sous la direction de son chef M. Fossier une « Ouverture pour un Festival » et la « Fête polonaise » d'E. Chabrier.

La présence des personnalités notamment de M. de la Casinière, inspecteur général de la musique au ministère des Affaires culturelles, de M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France ; de M. Dabiane, secrétaire général de la préfecture ; de M. Brocas, maire d'Auch et Boyrie, maire de Tarbes, et des organisateurs auscitains du congrès, le docteur Sanchez et MM. Deltour, Polge, etc... eut lieu la lecture du palmarès et la remise des récompenses attribuées aux sociétés, récompenses aussi nombreuses que variées depuis le vase de Sèvres du premier prix national (harmonie de la R.A.T.P.) jusqu'aux coupes offertes par la ville et les clubs auscitains. tandis que la Confédération musicale de France offrait, elle, à ses lauréats, comme il se doit, des instruments de musique : une clarinette et un trombone entre autres.

Voici le palmarès du concours national de musique :

PALMARES DU CONCOURS DE MUSIQUE

Eolienne de Tarbes. — 25-30, premier prix à l'unanimité : Félicitations au directeur.

Estudiantina Albigeoise-Albi. — 29-30, premier prix ascendant, offert par la S.E.I.T.A., une coupe : Vives félicitations au directeur.

Fanfare Sainte-Marguerite Gragnan. — 30-30, premier prix ascendant : Offert par le ministère d'Etat, chargé des Affaires culturelles : 400 F. Très vives félicitations au directeur.

Harmonie de la R.A.T.P., Paris. — 28, 50-30, premier prix à l'unanimité : Offert par le ministère des Affaires Culturelles : 1 vase de Sèvres : Très vives félicitations au directeur.

Harmonie municipale de Tarbes. — 27-30, premier prix à l'unanimité : Offert par la Ville d'Auch : une coupe : Mention au directeur avec félicitations.

Harmonie Sainte-Cécile Carman. — 28-30, premier prix ascendant : Offert par le Rotary-Club d'Auch : 1 coupe : Mention au directeur.

Fanfare Rion-des-Landes. — 24-30, premier prix.

Lyre Sainte-Hélène - Lacanau. — 28-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par le Syn-

dicat des Limonadiers : 1 coupe. Félicitations au directeur.

Société de la Jeunesse - Ychoux. — 28-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par la Confédération Musicale de France : 1 clarinette : Félicitations au directeur.

Lyre Castelmayranaise - Castelmayran. — 28-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par la maison Couesnon : 1 bon d'achat de 50 F. : Félicitations au directeur.

Harmonie municipale - Soustons. — 24, 50-30, premier prix : Offert par l'Harmonie Auscitaine : 1 coupe : Félicitations au directeur.

Eveil Roquecourbais - Roquecourbe. — 29,50-30, premier prix ascendant : Offert par la Confédération Musicale de France : 1 trombone : Félicitations au directeur.

Union Musicale - Meilhan-sur-Garonne. — 28-30, premier prix ascendant : Félicitations au directeur.

Société Musicale - Ribérac. — 28-30, premier prix ascendant : Félicitations au directeur.

Batterie-Fanfare - R.A.T.P. - Paris. — 27-30, premier prix à l'unanimité : Mention au directeur.

Fanfare Municipale - Tarbes. — 22-30, premier prix.

Indépendante - Castelsarrasin. — 23-30, premier prix.

Union des Accordéonistes de la Vallée de l'Ondaine Chambon-Fégerolle. — 27-30, premier prix à l'unanimité : Offert par la Table Ronde : 1 coupe : Mention au directeur.

Chorale Mixte Cercle Culturel Pamiers. — 28-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par la Société Couesnon : 1 bon d'achat de 50 F. : Mention au directeur.

Ensemble instrumental - Pamiers. — 28, 50-30, premier prix ascendant : Mention au directeur.

Fiffres Roannais - Roanne. — 22-30, premier prix.

Les Amis Réunis - Melle. — 29-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par le ministère d'Etat : 200 F. : Félicitations au directeur.

Les Amis Réunis Fanfare - Mel-28,50-30. — Premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par le Lions Club : 1 coupe : Félicitations au directeur.

Alerte Mazamétaine. — 28-30, premier prix ascendant à l'unanimité : Offert par les Caisses d'Epargne et de Prévoyance : 1 coupe : Félicitations au directeur.

jury constitué d'entendre les différentes phalanges musicales, vint tout au total qui concouraient chacune dans leur catégorie.

Dans les cinq écoles désignées pour la salle aux grilles, salle des Concerts et au théâtre municipal, les formations musicales redoublèrent de virtuosité sous la baguette de leurs chefs respectifs et en fin de matinée, le grand jury collationnant les résultats dressait le palmarès que nous publions d'autre part, et décidait de l'attribution des prix donnés par le ministère des Affaires culturelles et la Confédération musicale de France et des coupes offertes par la municipalité d'Auch, les clubs locaux, notamment le Rotary, la Table Ronde et le Ciné-Club.

Une « Marseillaise » de 1.900 exécutants

Après midi, sous le soleil qui dardait ses rayons les plus chauds, une trentaine de sociétés, avec leurs drapeaux et leurs vieilles bannières crénelées de médailles et de lauriers dorés, traversèrent les festivals d'été, se groupant sur l'immense aire de la place de la Libération.

Tambours, clairons et cuivres, de toutes sortes rythmaient les arrivées des formations musicales groupées en bon ordre et c'est, sous la direction du chef Deltour, président de la Fédération du Gers que fut exécuté avec brio et ensemble un pas redoublé « Cherbourg ».

Puis, encore plus émouvante à cette heure et en ce lieu, sous la conduite de M. Ehrmann, président de la Confédération internationale de musique fut interprétée, une formidable « Marseillaise » qui réunit dans ses rythmes martiaux avec un parfait unisson les 1.500 musiciens exécutants.

Les longs défilés alors se formèrent qui groupaient chacun une quinzaine de sociétés et, l'un par la rue Gambetta et de Lorraine, l'autre par la rue d'Eligny et le boulevard Sadi-Carnot, gagnèrent les rives du Gers faisant retentir les artères de la vieille cité auscitaine en cet après-midi dominical des accents redoublés des marches les plus martiales et les plus entraînant.

Un public nombreux était au rendez-vous de ce festival de musique dans le cadre de fraîcheur du Jardin Orphelin. Cette fête musicale de plein air débuta par la présentation de l'harmonie de la R.A.T.P. avec sa batterie-fanfare qui, sous la direction du chef Le Bourgeois interpréta un pas redou-



Deuxième division - première Son. — Musique Municipale de Sarreguemines (57) : premier prix ascendant ; félicitations au chef.

Avenir Musical des Hauts-Fourneaux de Saulnes (54) : premier prix ascendant.

Deuxième division - deuxième Son. — Harmonie de Gamat (03) : premier prix ascendant. Harmonie d'Izieux (42) : premier prix ascendant. Harmonie municipale de Villeneuve-sur-Lot (47) : premier prix ascendant ; félicitations au directeur.

Troisième Division - 2^e Son. — Harmonia Polonaise de Rochela-Molière (42) : premier prix.

CHORALES

Excellence. — Chorale Mixte « La Hutte » de Chateauroux (36) : premier prix ascendant ; prix du ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles 200 F.

Cercle Choral Royal « Les Valeureux Liégeois » à Liège (Belgique) : premier prix ascendant ; très vives félicitations au directeur ; prix du ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles : un vase de Sèvres.

« Les Petits Chanteurs » de Valenciennes (59) : premier prix ascendant ; vives félicitations au directeur ; prix du ministère d'Etat, chargé des Affaires Culturelles : 400 F.

Première division - 2^e Son. — Chorale mixte « L'Ondaine » d'Ulleux (42) : premier prix ascendant.

Deuxième division - 2^e Son. — Chorale mixte des Verriers à Veauche (42) : premier prix ascendant. Félicitations au chef.

Troisième Division - Première Son. — Chorale femmes et enfants de Corbas (38) : premier prix à l'unanimité ; félicitations à la directrice.

FANFARES

Deuxième division - Première Son. — Fanfare des anciennes verrières à Blanzay (71) : premier prix ascendant ; félicitations au chef ; prix de 100 F. offert par les Editions Martin.

L'Avenir Musical de Firminy (42) : premier prix.

Fanfare du Jorat à Mézières (Suisse) : premier prix ascendant ; félicitations au chef.

Fanfare de Viry-Châtillon (91) : premier prix ascendant ; félicitations au chef ; prix de 100 F. offert par les Editions Martin.

Troisième division - première son. — Fanfare « Les Fils de France » à Beaune (21) : premier prix à l'unanimité.

Fanfare « L'Avenir » à Saint-Menoux (03) : Premier prix ascendant ; félicitations au chef.

Troisième Division - Première son. — Fanfare d'Ahuy (21) : premier prix ascendant.

Fanfare « La Vigneronne » de Cerdon (01) : Premier prix ascendant.

Fanfare de Saint-Gobain à Chalon-sur-Saône (71) : premier prix ascendant.

L'Union Musicale de La Batié-Montgascon (38) : premier prix ascendant.

La Muroise à Mur-de-Sologne (41) : premier prix.

BATTERIES

Formation 1. — Mines de potasse d'Alsace à Mulhouse : premier prix à l'unanimité.

Réveil Gueugnonnais à Gueugnon (71) : premier prix ascendant ; félicitations au chef ; Coupe de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

Batterie de l'Harmonie Municipale de Sarreguemines : premier prix.

Les Amis Réunis de Digoin (71) : premier prix.

Réveil du Bassin Minier à Saint-Vallier (71) : premier prix unanimité.

Formation 3. — L'Espérance de Saint-Vallier (71) : premier prix unanimité.

Formation 4. — La Jeunesse Bourguignonne de Dijon : premier prix ascendant ; prix de 100 F. des Editions Martin.

Trompettes. — Barbéraz-Trompettes à Barbéraz (73) : premier prix ascendant.

JUNIORS

Les Juniors de l'Harmonie des usines du Creusot (71) : Mention très bien ; Coupe de la Fédération de Saône-et-Loire ; Trompette offerte par la Maison Couesnon.

Les Juniors des Bords de l'Ain à Mérignat (01) : Mention bien.

Les Juniors de l'Harmonie Municipale de Mézières (08) : Mention très bien ; félicitations au chef ; Bagle offert par la Confédération Musicale de France.

Fanfarette de l'Ecole Municipale de Musique de Villeneuve-sur-Lot (47) : Mention très bien ; félicitations au chef ; clarinette offerte par la Confédération Musicale de France.

AUZOUER-LE-MARCHE

Le concours national de Musique d'Auzouer-le-Marché, organisé à l'occasion du centenaire de la fanfare, a obtenu un triomphal succès le 19 juin 1966. Les sociétés musicales se rassemblaient sur la place de l'hôtel de ville. Toutes les catégories de sociétés musicales étaient représentées : harmonies, fanfares, accordéons, pléctres, trompettes, batteries. Elles se dirigèrent vers les différents centres des concours. Pendant ce temps, la musique d'honneur « L'Harmonie des Mineurs de l'Escarpelle » assurait la messe à l'église Saint-Martin avec le programme suivant : « Sérénade de la petite musique de nuit » de Mozart, « Adagio » d'Albinoni, « Aria » de J.-S. Bach, « Marche solennelle de Ségur Jorsalfar » de Grieg. Ce fut pour les fidèles, un concert qui charma l'auditoire.

A 10 h. 30, un défilé se forma avec les présidents, directeurs et porte-drapeaux de chaque société participante, l'Harmonie des Mineurs et toutes les personnalités présentes à ce concours parmi lesquelles nous citerons : MM. Reverchon, conseiller général, le docteur Raulin, maire d'Auzouer, René Cornichon, président de la F.M.O.B., MM. Chavigny, Millet, Caivoizy, vice-présidents des départements du Loir-et-Cher, Cher et Loiret, M. René Marteau, conseiller de la Confédération musicale de France, M. Perdureau, président de la Caisse de Crédit Agricole, M. l'abbé Girard, M. Laurent Pujol, président de la fanfare d'Auzouer, M. Robert Juge, directeur, M. Etienne Lorin et de nombreux directeurs de sociétés ayant participé aux délibérations des différents jurys. Ce défilé se dirigea au monument aux morts où furent déposées des gerbes de fleurs, l'Harmonie des Mineurs assura les sonneries et la Marseillaise, une minute de silence fut observée et M. le maire d'Auzouer ranima la flamme.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité d'Auzouer. Plusieurs allocutions devaient être prononcées. Tout d'abord, M. Pujol exprima ses remerciements à tous ceux qui apportèrent une aide précieuse pour la réalisation de ce concours, à l'occasion du centenaire de la Société. Il cita notamment la municipalité d'Auzouer, le ministère des Affaires culturelles, la C.M.F., le conseil général du Loir-et-Cher, la direction de la Jeunesse et des Sports, la F.M.O.B., la Caisse d'Épargne de Blois, la Caisse de Crédit Agricole, tous les commerçants et particuliers d'Auzouer et des communes environnantes.

Le président salua ensuite la magnifique phalange musicale de l'Escarpelle de Douai et conclut en exprimant le vœu que les pouvoirs publics se penchent avec davantage de sollicitude sur le sort des musiques populaires. M. Cornichon, président de la F.M.O.B., présenta les excuses de M. Ehrmann, puis s'associa aux paroles de M. Pujol pour remercier les personnalités et les organisateurs de ce concours. Il souligna la bonne qualité d'ensemble constatée par les différents jurys et félicita chaudement dirigeants et musiciens. Il rendit hommage à la fanfare d'Auzouer et à ses dirigeants.

M. le docteur (Raulin), maire d'Auzouer, remercia les organisateurs, rappela brièvement l'histoire des 100 années d'existence de la fanfare, et cita en exemple son activité au service de la collectivité et de la musique populaire. « S'étant toujours fait un point d'honneur, dit-il, de vivre dans l'indépendance, malgré la modicité de ses ressources et les difficultés que cela entraîne, elle recueille aujourd'hui le fruit de ses efforts et de son courage, entourée de l'estime et de la sympathie de toute la population. Enfin M. Reverchon, conseiller général, tira les enseignements de l'œuvre entreprise il y a un siècle par le fondateur de la société : M. Louis Chevais. Rappelant la parole de Jean Guéhenno « La culture commence avec l'effort, il souligna l'importance de la musique, langage universel, à la fois art et lien entre les hommes dans la vie des communes rurales. Au seuil de ce second siècle, il souhaita un long et bel avenir à la fanfare. A 14 h. 30 les 17 sociétés musicales groupant environ un millier de musiciens, formèrent un long défilé pour se rendre, à travers les rues de la ville, au parc de la salle des fêtes. Les nombreux spectateurs massés tout au long du parcours ne ménagèrent pas leurs applaudissements et une foule énorme écouta dans le parc le programme musical. Les sociétés classées dans la même division interprétèrent ensemble leur morceau imposé.

Puis d'autres interprétèrent seules. Malheureusement la pluie vint interrompre ce programme, et c'est dans la salle des fêtes, trop petite hélas, que l'Harmonie de l'Escarpelle, sous la direction de M. Lambert, interpréta un programme d'une haute qualité avec : « Marche Slave » de Tchaïkovsky, « Ballet de Faust », de Gounod, « Taras Boulba » d'Alexandre Georges, « My Fair Lady » de F. Loewe, encadré par deux marches avec tambours et clairons.

Après ce concert très applaudi, M. Cornichon, président de la F.M.O.B. donna lecture du palmarès.

Premier groupe. — Société Musicale de Cravant (Loiret) 3^e D, 3^e S. Premier prix ascendant, félicitations au directeur, bugle offert par la C.M.F. — Union musicale d'Épieds en Beauce (Loiret) 3^e D, 3^e S. Premier prix. — Union musicale de Lancy Pray (Loir-et-Cher) 3^e D, 3^e S. Premier prix.

Deuxième groupe. — Batterie-Fanfare « La Diane » d'Orléans, 3^e D, 1^{er} S. Premier prix. — Fanfare de trompettes « La Méroïse » Mer (Loir-et-Cher) 1^{er} D, 2^e S. Premier prix à l'unanimité, félicitations au directeur. — « Le Réveil chauffaillois », de Chauffailles (Saône-et-Loire) 1^{er} D, 1^{er} S. Premier prix à l'unanimité. — Fanfare de trompettes « Fanfare Vierzonnaise » de Vierzon (Cher) Division excellence, première section. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Troisième groupe. — Batterie-Fanfare des sapeurs-pompiers de Lailly-en-Val, 3^e D, 3^e S. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. — « Le Réveil Dunois » de Chateaudun, 3^e D, 1^{er} S. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur. — Fanfare municipale de Contres. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

Quatrième groupe. — La Fraternelle de Noyers-s-Cher (L.-et-C.) 3^e D, 3^e S. Premier prix. — Fanfare Saint-Marc, Saint-Vincent, Orléans (Loiret) 2^e D, 2^e S. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix de 300 francs offert par le ministère des Affaires culturelles. — Harmonie de la Chapelle St-Mesmin, 2^e D, 2^e S. Premier prix.

Cinquième groupe. — Accordéon-Club de l'Orléanais (Loiret) 3^e D, 3^e S. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. — « Chalon Estudiantina » Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire). Division excellence 2^e S. Premier prix ascendant. Félicitations au directeur. Vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles. — Harmonie municipale de Laval (Mayenne). Division supérieure. Premier prix à l'unanimité. Félicitations au directeur.

A l'issue de la lecture du palmarès, plusieurs musiciens de la fan-

fare d'Auzouer furent décorés pour leur ancienneté : MM. Triolet, Bidault (15 ans), Langer B., Leclerc, Boissonnet, Brissem, Grillon, Brisset J., Philippe (20 ans), Langer M., Juge (directeur actuel), Pellé (40 ans).

M. Pujol, remercia l'Harmonie de l'Escarpelle et lui remit une coupe en souvenir d'Auzouer-le-Marché, puis à son tour M. Lambert, directeur des Mineurs, félicita les organisateurs de cette manifestation et en particulier adressa ses félicitations à M. Robert Juge, directeur de la fanfare, et lui remit une lampe de mineur en souvenir.

LE GRAND-PRESSIGNY

Sept-cents musiciens ont défilé dans les rues du Grand-Pressigny pour le concours-festival départemental de musique.

Le Grand-Pressigny, capitale mondiale du silex, a reçu hier dimanche, la visite de 700 musiciens appartenant à 18 sociétés d'Indre-et-Loire.

Le matin, se tenait dans la salle du Foyer Rural le concours traditionnel disputé par plusieurs sociétés. Le jury était composé par M. le capitaine Richard, MM. Bailchon, Lesieur et Boissier.

L'après-midi, M. Berthouin, député-maire, président et chef de la fanfare du Grand-Pressigny, recevait les personnalités à la mairie. On reconnaissait MM. Thimonnier, Lemaigre-Dubreuil et Moreau, conseillers généraux, M. Mercier, d'Amboise ; M. Froidefond, président de la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire ; MM. Legendre et Groussin, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; Cailleau, secrétaire ; Lefèvre, trésorier, et Poupin, membre du comité.

M. Berthouin souhaita la bienvenue aux dirigeants de la Fédération et aux personnalités présentes, puis les musiciens se rassemblèrent sur la place du Maréchal-Savoie-Villars où M. Froidefond devait prendre la parole.

Après les remerciements au député-maire, aux organisateurs de ce 28^e festival départemental, au conseil général, aux membres du jury, aux directeurs et présidents des sociétés musicales et aux musiciens, le président Froidefond devait évoquer le rôle de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire et les lourdes charges qui lui incombent.

« Notre activité fédérale n'est pas aussi platonique que certains pourraient le penser, dit-il, cependant, avec nos sociétés musicales, nous sommes souvent seuls. La musique est un art long et difficile et la relève ne peut être assurée que par les jeunes. C'est donc à l'école qu'il faudrait faciliter l'étude de la musique. Malheureusement, nous n'avons aucun moyen pour y arriver. Il éclate de plus en plus que, faute d'éléments jeunes, nos sociétés populaires de musique sont frappées d'une mort plus ou moins lente ».

Le président devait également féliciter les musiciens qui allaient être décorés et qui, beaucoup, depuis 50 ou 60 ans, ont montré aux jeunes un bel exemple de camaraderie et de fidélité.

Ensuite, M. Froidefond remit à M. Berthouin le fanion de la Fédération que la fanfare du Grand-Pressigny détiendra, après Chânon, pendant un an.

Au cours de l'après-midi, les sociétés musicales donnèrent des concerts en sept endroits devant la population du Grand-Pressigny et les visiteurs venus nombreux passer la journée dans la capitale du silex.

A 17 h., eut lieu place du Maréchal-Savoie-Villars la remise des récompenses aux lauréats du concours de la matinée et aux musiciens qui totalisent plus de 30 ans au service de la musique.

A cette occasion, M. Berthouin devait remercier tous les musiciens et encourager les jeunes à s'intéresser à la musique. Il félicita les dirigeants de sociétés qui, malgré des difficultés multiples, réussissent à maintenir dans les localités des musiques ou des fanfares.

Il regretta que l'enseignement musical ne soit pas plus suivi dans les écoles primaires.

Ensuite, le député-maire dirigea lui-même, sur la place, le grand concert donné par les 700 musiciens rassemblés. Deux morceaux furent interprétés : « La Marche Fédérale d'Indre-et-Loire » et « La Marseillaise ».

RECOMPENSES AUX MUSICIENS

L'Espérance de Saint-Flouvier. — M. Féodon Robert, médaille argentée, pour 43 années de service. Société musicale de Faye-la-Vivonne. — MM. Venault Norbert, médaille de bronze, pour 33 années de service ; Georgeon Alfred, bronze, pour 37 années ; Cognard Samuel, bronze, pour 40 années.

Harmonie Saint-Cécile de Montlouis. — MM. Piel Julien, médaille de bronze pour 30 années de service ; Fédération : Gaudron Gilbert, Boucher Georges, médaille de bronze pour 30 années de service ; Rabusseau Marcel, médaille bronze pour 30 années de service ; MM. Chéreau René, médaille argentée pour 40 années de service ; Jusseaume Jean, médaille argentée pour 43 années de service ; Bongars André, médaille argentée pour 44 années de service ; Martin Emmanuel, médaille argentée pour 45 années de service ; Etourneau Auguste, médaille argentée pour 46 années de service ; Bonnin Raymond, médaille dorée pour 52 années de service ; Pauvert Aimé, médaille dorée pour 53 années de service ; Lorin Albert, médaille dorée pour 53 années de service.

Harmonie Libre de Loches-Beaulieu. — MM. Naulet Raymond, médaille de bronze pour 37 années de présence ; Robineau Raymond, médaille argentée pour 53 années de présence ; Robineau Raymond, médaille dorée ; Métyaye Théophile, médaille dorée et vétérans pour 60 années de présence.

HARMONIE - 3^e DIVISION

Troisième section

Union des Sociétés Musicales de la Fuye, Tours, premier prix, 22 points, montant des prix 130 F.

FANFARES - 3^e DIVISION

Troisième section

Echo du Lathan, Fanfare de Savigné-sur-Lathan, premier prix, 24 points, montant du prix 140 F.

Fanfare de Mantelhan, premier prix, 23 points, montant du prix 130 F.

HARMONIE - 3^e DIVISION

Première section

Harmonie Libre de Loches-Beaulieu, premier prix, ascendant, 28 points, montant du prix 150 F.

BATTERIE-FANFARE TROISIEME DIVISION

Troisième section

De l'Harmonie Libre de Loches-Beaulieu, premier prix, ascendant, 29 points, montant du prix 160 F.

PRIME SPECIALE

Une clarinette offerte par la Confédération Musicale de France, Union des Sociétés Musicales de la Fuye, récompensant cette société pour les nombreux élèves présentés aux examens de notre Fédération.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

ordres-appeilation courante à cette époque) officiait à la maîtrise de Notre-Dame de Paris en 1786 où il suivit ses aspirations. Il avait la passion de la grandeur et dut bousculer les traditions établies pour y arriver. Il éclate de plus en plus que, faute d'éléments jeunes, nos sociétés populaires de musique sont frappées d'une mort plus ou moins lente ».

Le président devait également féliciter les musiciens qui allaient être décorés et qui, beaucoup, depuis 50 ou 60 ans, ont montré aux jeunes un bel exemple de camaraderie et de fidélité.

Ensuite, M. Froidefond remit à M. Berthouin le fanion de la Fédération que la fanfare du Grand-Pressigny détiendra, après Chânon, pendant un an.

Au cours de l'après-midi, les sociétés musicales donnèrent des concerts en sept endroits devant la population du Grand-Pressigny et les visiteurs venus nombreux passer la journée dans la capitale du silex.

A 17 h., eut lieu place du Maréchal-Savoie-Villars la remise des récompenses aux lauréats du concours de la matinée et aux musiciens qui totalisent plus de 30 ans au service de la musique.

A cette occasion, M. Berthouin devait remercier tous les musiciens et encourager les jeunes à s'intéresser à la musique. Il félicita les dirigeants de sociétés qui, malgré des difficultés multiples, réussissent à maintenir dans les localités des musiques ou des fanfares.

Il regretta que l'enseignement musical ne soit pas plus suivi dans les écoles primaires.

Ensuite, le député-maire dirigea lui-même, sur la place, le grand concert donné par les 700 musiciens rassemblés. Deux morceaux furent interprétés : « La Marche Fédérale d'Indre-et-Loire » et « La Marseillaise ».

RECOMPENSES AUX MUSICIENS

L'Espérance de Saint-Flouvier. — M. Féodon Robert, médaille argentée, pour 43 années de service. Société musicale de Faye-la-Vivonne. — MM. Venault Norbert, médaille de bronze, pour 33 années de service ; Georgeon Alfred, bronze, pour 37 années ; Cognard Samuel, bronze, pour 40 années.

Conservatoire. Membre du jury à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, correspondant d'un grand nombre d'Académies en province et à l'étranger. C'est au sommet de ces distinctions qu'il mourut le 6 octobre 1837.

Bien d'autres opéras avaient été reçus mais ne dépassèrent pas les bureaux administratifs de notre première scène lyrique. Ajoutons à sa production artistique trente trois messes motets et oratorios. L'œuvre de ce compositeur se distingue par la hardiesse de ses conceptions, son indépendance, son originalité et sa grandeur.

Toutes ces qualités devaient être bénéfiques pour celui qui affectait être un ami et un disciple, celui qui fut tout simplement un génie : Hector BERLIOZ.

« Au milieu du tumulte général, je m'étais retourné et je vis à mes côtés un jeune homme tout tremblant de colère, les mains crispées, les yeux étincelants et une coiffure... Non, un immense parapluie de cheveux qui surplombait en arc sur moi au-dessus d'un bec d'oiseau de proie. C'était à la fois comique et diabolique ».

Voilà le portrait-type d'un romantique du XIX^e siècle par Ernest Legrand. C'est bien de tal (« un volcan en éruption » disait Rouget de Lisle), personnalité que nous retrouvons chez tant d'autres qui illustrèrent ce que l'on appelle le Romantisme, courant artistique qui devait nous laisser des chefs-d'œuvre caractéristiques par une grande liberté d'expression. Cette musique devait nous révéler tous les états d'âme des compositeurs, leurs réactions intimes devant la joie comme devant la peine. L'influence d'un être aimé ou d'une amère déception, l'ambiance d'un paysage, en lui tout ce qui se manifeste dans la cour humaine au cours de la vie.

Aux modes d'interprétation de concert comme la symphonie, le Sonate, viennois, romantique, la Symphonie qui portait le nom de la musique descriptive, à l'époque que à programmer dans les salles, ces remontent au XVIII^e siècle et dont Jeannequin, nous l'avons vu, fut un précurseur avec des œuvres telles que le Chant des Oiseaux, la Bataille de Marignan, etc...

Les ascendants de Berlioz vivaient depuis l'époque de ces magnifiques polyphonies à la Côte Saint-André, bourg de l'Isère qui comptait environ cinq mille âmes. Comme tant de leurs concitoyens ils étaient taneurs presque tous. Leurs nombreux enfants se dispersèrent pour entrer en religion ou faire des études. Louis-Joseph devait en avoir treize et l'un de ces sances, le 14 décembre 1803, qu'il le père d'Hector. C'était un médecin scrupuleusement consciencieux et désintéressé. Il épousa Marie-Antoinette-Joséphine Marmion, dont il avait la passion d'une grande manière de sa vie à l'église. Elle faisait preuve d'un esprit étroit et rigoureux quand il était question d'art. Songeait-elle, en faisant baptiser son fils trois jours après sa naissance, le 14 décembre 1803, qu'il serait artiste et qu'il ne resterait pas fidèle à l'éducation religieuse très poussée qu'elle lui fit donner ? Madame Louis Berlioz fut ensuite une fille Nancy puis une autre Adèle, qui allait être la confidente du musicien, enfin un garçon mourut à dix-huit ans.

Louis Berlioz lut pour son fils un tendre et patient pédagogue. Il lui donna le goût des voyages en lui apprenant la géographie. Souvent la leçon commença dans le cabinet médical se poursuivant dans la campagne. Il lui révéla Virgile et décela bientôt le caractère exalté de l'enfant.

A peine eut-il connu la grande émotion de sa première communion au couvent des Ursulines, qu'il faut parler à douze ans, du premier amour d'Hector. La « Stella Montis » (étoile des montagnes) était une jeune fille de dix-huit ans à la taille souple, possédant de grands yeux, une chevelure « à dieu d'orner le casque d'Achille ». Le scintillement de ses bradequins roses illuminait la pensée du futur musicien qui ne dormait plus. Il se cachait dans le verger pour apercevoir l'Éstelle qu'il avait associée à celle de Florian (Éstelle et Némorin) après une lecture de cette pastorale dérobée à son père.

Une autre passion s'empara du jeune garçon et celle-là, malgré celles que nous allons rencontrer, ne le quittera jamais : la Musique.

Pas de piano à cette époque dans le petit village alpestre mais le médecin-pédagogue jouait de la flûte. Il possédait aussi un flageolet que le jeune Hector découvrit dans un tiroir. Nauti des premières notions de solfège il ne tardait pas de demander à son père de lui acheter une flûte. La méthode de Devienne était dans la bibliothèque paternelle. Imbert, directeur de la musique de la Garde Nationale, fut le premier maître et l'élève ne tarda pas à jouer un concerto du célèbre flûtiste Drouet. Hector apprit aussi la guitare, trouva le traité d'harmonie de Rameau, n'y comprit rien et se jeta sur ce-

La Mort d'Adam créé en 1809 est un drame biblique dans lequel Lesueur apporta une originalité puissante qui amena de vives discussions mais lui favorisa de nouvelles fonctions : Membre de l'Institut, professeur de composition au

lui de Catel, qui lui convenait mieux. L'Estelle de Florian lui inspira ses premières romances puis le voilà lancé dans un pot-pourri de ses airs italiens suivi d'un quintette pour flûte, deux violons, alto et basse. Il continuait à développer sa personnalité par des lectures et les conversations avec son père, son meilleur ami.

Madame Berlioz ne voyait pas cela de la même manière. Un enfant de treize ans poursuivant ses études au foyer n'était pas de son goût. De plus, désirant en faire un prêtre, elle obtint de le faire entrer dans un séminaire voisin où il resta jusqu'à seize ans. Il y acquit des connaissances littéraires mais l'étude poussée de la musique devenait pour lui insupportable. Il quitta donc le séminaire pour retrouver l'enseignement paternel. L'enseignement de l'anatomie car il fut décidé qu'il serait médecin comme son père. En 1821, il obtint après avoir été reçu bachelier à la Faculté de Grenoble, de suivre les cours de la Faculté de médecine de Paris après avoir promis d'être un sérieux étudiant.

A Paris, vous savez qu'il y avait l'Opéra où l'on pouvait y entendre les œuvres de Méhul, de Dalayrac duquel il reconnut la mélodie qui l'avait tant ému lors de sa première communion. A Paris, il y avait la Bibliothèque du Conservatoire où l'on pouvait lire les partitions de Gluck par exemple et en être émerveillé. A Paris, il devait rencontrer Lesueur, écrire une œuvre Le Cheval Arabe et cela devait suffire pour devenir l'ami et disciple de ce maître.

A l'Opéra, dont il était devenu un élève, Iphigénie en Tauride de Gluck fut la cause d'une émotion considérable. Ses genoux commencent à trembler, mes dents à claquer et ne pouvant à peine me soutenir je me dirigeai vers mon hôtel. C'est ce jour-là qu'il décida d'abandonner sa famille qu'il se rendit musicien.

Naturellement ce fut l'épouvante à la Côte... surtout pour Madame Berlioz. Le pauvre père connaissait fort bien la vocation de son fils mais ne voulait pas contredire sa femme.

De son côté le jeune Hector écrivait à André, professeur déjà âgé pour obtenir un livret d'opéra mais ne reçut qu'une réponse aimable et ironique. Il obtint ailleurs un livret sur l'Estelle de Florian (aujourd'hui) et écrit un morceau pour basse et orchestre qu'il porta tout tremblant au grand tragédien Talma. Saisi de peur avant de le voir il s'éloigna de sa maison.

Grâce à l'enseignement de Lesueur il n'hésita pas à composer un oratorio Le passage de la Mer Rouge puis une messe demandée par le maître de chapelle de Saint-Roch pour le jour des Saints Innocents. Malgré ses ambitions le jeune compositeur était (aussi) bien innocent en s'imaginant que les enfants de chœur seraient capables de copier leur partie sans fautes. Ce fut, que l'orchestre de concertants prévu et les nombreux choristes seraient sans défaillance! Cela ne dépassa pas la première répétition pour laquelle on avait réuni une dizaine d'instrumentistes médiocres et vingt

cinq choristes dont la majorité était composée par les enfants-de-choeur-copistes qui avaient laissé passer des énormités dans les textes. Berlioz alla frapper à la porte de Châteaubriand, sans le connaître afin de trouver les mille deux cents francs dont il avait besoin. A la place il reçut de bons encouragements et ce fut un fanatique de l'Opéra qui les lui prêta. Le succès de la première audition fut éclatant. Lesueur, fou de joie, se jeta au cou de son élève. «Morbieu, vous ne serez jamais un médecin ni un apothicaire, mais un grand compositeur, vous avez du génie!».

Il fallait rembourser le prêteur Augustin Pons! Le musicien de vingt deux ans long cheveu n'avait pas la chance de certains petits enfants du siècle (vingtième), il dut se livrer à de dures privations. Ne demandant que de modestes cachets il put trouver des leçons de flûte, guitare et solfège. Son créancier inquiet de le voir manger du pain avec des fruits secs avertit les parents en évoquant l'emprunt. Cette maladresse ne réussit qu'à blesser leur honneur et à imposer à leur fils le choix entre le renoncement à la musique ou la suppression de la pension. Vous devinez quelle fut la réponse! Quant au résultat il se traduisit par la suppression de quelques repas et un peu plus de travail. Pour vaincre l'hostilité familiale, Lesueur conseilla le concours du Prix de Rome. Hélas ce fut un échec aux épreuves éliminatoires et l'ordre de regagner la Côte-Saint-André. Accueil très froid devant un père ordonnant solennellement de choisir une autre voie que la médecine mais surtout pas la musique!

Hector devint muet, ne dormit plus et mangea si peu que le docteur inquiet se rendit. Il accepta que le musicien reprenne le chemin de Paris mais à condition de faire ses preuves et de quitter la Côte discrètement afin que madame ne s'en rende pas compte.

Aussi bas qu'il était en arrivant chez ses parents, aussi haut il fut en retrouvant son fidèle et bon maître qui insista auprès de Chérubini (le directeur du Conservatoire) pour lui obtenir une place de titulaire à la classe de composition. Il écrivit alors un opéra Les Francs-Juges sans réussir à le faire jouer.

Avec une pension de cent vingt francs par mois la vie était dure d'autant plus qu'un piano devenait indispensable. Sa mansarde était encore trop luxueuse et c'est avec un compatriote, étudiant en pharmacie, qu'il partagea ses difficultés. Celui-ci tallait des galoches dans des bûches de bois pour économiser les chaussures et «chassait» les calles avec des filets dans les plaines de Montrouge. Malgré cela il fallait gagner encore de l'argent. Hector se présenta comme flûtiste au Théâtre des Nouveautés, il eut la chance d'y être pris... comme choriste. Une seconde fois il échoua au Prix de Rome. Malgré l'influence de Lesueur le jury déclara la cantate inexécutable. Berlioz avait voulu faire une musique nouvelle. Pensez!

(à suivre)

PIERRE BAUDON.

Un Directeur de Conservatoire reçu au Festival de Vienne

(suite de la page une)

La musique, peut-être plus que toute autre forme d'art, semble présente. Elle semble avoir pénétré les moindres recoins, s'être glissée dans toutes les pensées et dans toutes les intentions. Elle est inscrite dans les murs d'une manière indélébile. Que ce soit par les photographies d'artistes ou d'orchestres de grand format, entassées dans la plupart des vitrines, à la meilleure place, que ce soit par les milliers d'affiches qui se dressent partout et constamment devant votre regard, que ce soit par la fréquente rencontre de musiciens munis de leur instrument, que ce soit par les conversations que l'on peut surprendre dans les hôtels, dans la rue ou n'importe où tout vous rappelle que nous sommes en période de Festival. Celui-ci n'est assurément pas le fait d'une «élite» intellectuelle ou sociale; le peuple entier y prend part, de toutes manières parfois bien différentes. Il s'agit de musique, s'enthousiasme et se passionne pour les manifestations de valeur auxquelles il accourt nombreux. Ce public en or ne remplit pas moins de 5 ou 6 salles de concert dont plusieurs dépassent 2.000 places, chaque soir en période de Festival, et probablement en toutes les époques de l'année.

Je n'ai pas assisté à un spectacle qui n'ait réveillé moins de 12 minutes d'applaudissements. J'ai vu une jeunesse ardente assister debout à

l'Opéra de Vienne, aux représentations de Tannhäuser et la Walkyrie, soit plus de 4 heures de spectacle. Beaucoup lisaient la partition. J'ai vu plus de 200 «Fans» attendre chaque soir plus d'une heure leur «idole» à la sortie de l'Opéra et leur solliciter des autographes. Je me suis moi-même amusé à ce jeu; un jour, ce fut le Maître André Cluytens qui dirigeait Othello; je le remercie vivement de l'autographe qu'il a si aimablement accordé à cet inconnu qui venait le féliciter en langue française.

L'impression produite par le public viennois ne fut pas démentie par les relations que je ne tardais pas à me faire, aidé en cela par l'Institut Culturel Autrichien de Paris. Il semble que je manquerais à tous égards si dans ce paragraphe consacré au peuple viennois, je ne leur réservais la place qui leur convient. Inconnus pour moi en arrivant, ils quittèrent huit jours après des amis. Ils m'ont reçu en «Directeur», et ils connaissent assurément la valeur de ce mot.

Je fus comblé d'invitations et de cadeaux de toutes parts. Leur amabilité m'a permis de pénétrer dans les loggias du Festival et de mener à bien ce voyage dont le premier but était l'information.

Durant huit jours (ce fut bien vite passé) j'ai donc pu mener une vie trépidante et enthousiaste; je quittais un concert pour aller à un autre, cet autre pour aller à l'Opéra, et, la

journée terminée, je recommençais le lendemain. Il m'est arrivé d'assister à deux «demi-concerts» dans la même soirée. Je conseillerais à beaucoup cette «retraite musicale» dont j'ai tiré le plus grand profit.

Ainsi, puisque cette réussite je la dois à «Gesellschaft der Musikfreunde», à l'Édition Universal, au Press-Büro, à l'«Osterreichische Gesellschaft für Musik» à l'Édition Doblinger, je les prie d'interpréter ces quelques lignes comme l'expression de ma gratitude.

L'ORGANISATION ET LA «GESELLSCHAFT DER MUSIKFREUNDE»

Les dimensions du Festival de Vienne sont surprenantes. Les programmes édités mentionnent : «Plus de 1.000 manifestations» à Vienne et dans les environs : 4 rétrospectives de trois siècles de culture autrichienne; 40 des meilleurs ouvrages du répertoire de l'Opéra de Vienne; le concours de 10 orchestres internationaux; 6 expositions d'autographes de musiciens allemands et autrichiens; 50 expositions dans les musées et galeries; et 450 autres manifestations, etc...

L'édification et la réalisation d'un tel programme exigent une organisation achevée. Celle-ci est l'œuvre d'un «Comité du Festival», créé aux seules fins du Festival et présidé par le Professeur Baumgartner. Il doit coordonner l'action des différents foyers permanents d'organisation artistique et musicale, j'ai nommé le «Staatsoper», le «Volkoper», le «Theater Ander Wien», la «Gesellschaft der Musikfreunde», l'«Osterreichische Gesellschaft für Musik», etc...

Chacun de ces foyers mériterait un long chapitre, mais il en est un dont il m'est plus aisé de parler pour l'avoir mieux pénétré et mieux étudié, c'est la «Gesellschaft der Musikfreunde», en français : «l'Association des Amis de la Musique».

Il existe certes au monde des associations d'amis de la musique florissantes mais il en est peu qui peuvent se flatter d'avoir un tel rayonnement et surtout une telle histoire.

Fondée en 1812, son extension nécessita d'abord en 1830, la construction d'un premier édifice où voisinaient salles de concerts et bureaux d'administration, puis, 40 ans plus tard, en 1870, l'édification d'un véritable ensemble immobilier, l'actuel «Musikverein» où semblent concentrées la plus grande partie des activités musicales de Vienne, entre autres le «Philharmonischer Orchester» et l'«Edition Universal». Les meubles Pleyel ou Gaveau nous offrent à Paris un exemple de ce complexe.

Cet édifice a été construit grâce aux dons importants de l'Empereur François-Joseph qui en fit l'inauguration en 1870. L'immeuble est propriété de l'Association.

C'est à l'intérieur de cet immeuble que se situe la célèbre «Salle dorée» — ainsi nommée par l'abondance de la dorure qui entre dans les motifs de sa décoration intérieure — d'une capacité de 3.000 places, que beaucoup de chefs d'orchestres ont consacrée comme possédant les plus rares qualités acoustiques. J'ai pu observer par moi-même qu'en effet ces qualités étaient uniques et on ne s'étonne pas qu'ayant forgé sa sonorité et son âme dans un tel cadre et dans de telles conditions acoustiques, l'Orchestre Philharmonique de Vienne en soit arrivé à ce très haut degré de qualité phonogénique que bien des orchestres lui envient. Le revêtement intérieur de cette salle est entièrement de bois. Cette matière, assurément plus éloquente et plus noble que le béton armé, n'est certes pas étrangère au phénomène.

La «Gesellschaft» est à l'origine d'une quantité de premières auditions du répertoire classico-romantique et moderne, comme elle est à l'origine de la résurrection de chefs-d'œuvre oubliés des 17^e et 18^e siècles.

Le Messie y fut donné en 1862. Par ailleurs, on reste confondu devant la liste d'éminentes personnalités qui, depuis sa fondation, ont présidé à sa destinée, soit dans le Comité d'honneur, soit dans le Comité directeur. On y trouve, entre autres noms, ceux de Ludwig Van Beethoven (le premier membre d'honneur), J. Brahms, F. Liszt, H. Berlioz, A. Dvorak, Gounod, Grieg, Hindemith, P. Casals, W. Furtwängler, etc...

Le rôle d'une telle association est tout d'abord d'organiser des concerts, mais aussi toutes manifestations à caractère musical. Je pense à ces expositions d'autographes où figuraient beaucoup de chefs-d'œuvre de Haydn et les œuvres majeures de Beethoven.

Les derniers artistes français qui ont été invités par elle sont : Cluytens, Ch. Ferras, M. André, R. Cassadessus, N. Godkowsky.

La Société possède en outre un chœur de 250 exécutants qui prend part à de nombreux concerts.

Son financement est assuré par la location des différents bureaux du «Musikverein» à différents organismes à caractère culturel et par le produit de 7.000 abonnements annuels; de tels chiffres laissent rêver.

L'«Osterreichische Gesellschaft für Musik» semble s'attacher davantage au prestige et à la diffusion de la musique contemporaine autrichienne.

J'ai un excellent souvenir de ces réunions où les compositeurs eux-mêmes présentent leurs œuvres devant un cercle restreint d'invités; qu'il conviendrait d'appeler l'élite musicale viennoise. Ces réunions sont illustrées par l'audition de quelques-unes des œuvres présentées.

Ainsi ai-je moi-même m'entretenir — autant que me le permettaient mes connaissances de la langue allemande — avec des personnalités telles que Erik Werba, Apostel, et A. Uhl, des problèmes musicaux qui les préoccupaient et de l'orientation que prenait la musique autrichienne.

FESTWOCHE

Ainsi, plus de 1.000 manifestations étaient inscrites à son programme. La brièveté de mon séjour et la simultanéité de beaucoup de spectacles m'ont obligé à faire un choix. J'organais au mieux mon horaire, mais, je le disais plus haut, plusieurs fois j'abandonnais un concert pour en aborder un autre (ce qui est à déconseiller). Le hasard de ce choix m'a fait principalement l'habitué du «Staatsoper» et de la grande «Salle dorée», du «Musikverein» avec quelques dérivations sur la «Brahmsaal», l'«Hofburgkapelle», le «château de Kreuzenstein» et le «Rathaus».

Les impressions que j'ai ressenties, les joies que j'ai savourées, les moments que j'ai vécus sont partie de ceux qui s'inscrivent dans la mémoire d'une manière indélébile.

J'ai pu observer le résultat d'un travail permanent et rationnellement organisé, soutenu par une tradition hautement établie. Je n'ai pas assisté à une représentation que ne soit pas de la plus haute tenue.

Qu'il s'agisse de Tannhäuser, de Così Fan tutte ou d'Electra, des concerts de Musique de chambre, de Mozartium de Salzburg, de Kemmerchor «Walter von der Vogelweide» d'Innsbruck, de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, du Concert Sérénade de Musique médiévale donné dans la cour de l'authentique forteresse du 12^e siècle de Kreuzenstein, je ne me souviens pas être sorti d'un spectacle sans éprouver cette impression de plénitude, de bien-être, je dirais de réconfort, que seule peut apporter l'expression artistique alors qu'elle atteint le sublime.

Que dire maintenant des interprètes qui ont apporté le meilleur d'eux-mêmes à ces réalisations; que dire d'un K. Boehm, d'un W. Sawallisch, d'un A. Cluytens, d'un G. Szell, d'un K. Richter, encore d'un M. André, d'un W. Schneiderhan; que dire enfin d'un H. Beirer, d'un Gottlob-Frick, d'une Léonie Rysanek, d'une Hilde Guden, ou d'une Graziella Sciutti; que dire d'eux tous; de leur immense talent, qui n'ait déjà été dit, et bien mieux que je ne saurais le faire que ceux que je ne cite pas ne me gardent pas rancune, il me faudrait la page entière.

J'ai dit plus haut que je n'étais ni critique, ni journaliste, ils m'ont tous donné de sérieuses leçons, c'est ce que je venais chercher.

CONCORDIA-BALL

Vienne me réservait encore une autre surprise : le Concordia-Ball.

D'aucuns me reprocheraient de développer ici un chapitre étranger à l'objet principal de l'article, car un bal n'est-ce pas ?...

Avant d'avoir assisté au Concordia Ball, j'eus peut-être été de leur avis, mais après !...

Plaisir des yeux sans doute avant le plaisir de l'ouïe, mais pourquoi ne pas s'y laisser séduire ?

Une salle immense que celle du Rathaus, jurer-en par les quelques 2.500 m2 de surface disponible, les quelques 25 mètres de hauteur de plafond, fastueusement décoré, flanqué de nombreux salons, de galeries et de loggias, garnie de milliers de fleurs de toutes espèces et de toutes couleurs, illuminée de mille feux. Ainsi se résume le cadre où sous l'œil attentif du Président de la République autrichienne et de son Gouvernement, l'élite de la jeunesse vien-

noise, en robe longue blanche et en frac, ouvrait le bal selon les traditions les plus authentiques de l'aristocratie des siècles précédents.

Il n'y avait pas moins de 4.000 personnes dans le Rathaus; c'était beau à voir. Ce fut encore plus beau quand l'orchestre attaqua la célèbre valse «Wiener Blut» de Strauss. Alors, c'était tout ce cadre, toutes ces traditions, en un mot toute la cérémonie, qui prenaient leur signification.

Cette «magicienne» musique venait d'insuffler une vie nouvelle, une dynamique qu'elle seule pouvait donner.

Voici en quoi il m'importait d'ouvrir ici une parenthèse sur le Concordia Ball, car je voyais dans cette manifestation un prolongement direct de l'art musical.

CONCLUSION

Dans ce même train qui me ramène en France, je rencontrerai le professeur de l'Université d'Heidelberg, dont la connaissance du répertoire lyrique me confondait. Il venait de passer huit jours au Festival de Vienne pour «relaxer son âme». Je venais aussi de «relaxer mon âme», et regrettais amèrement de n'y avoir pas été en compagnie de quelques collègues ou de quelques amis musiciens avec qui je puisse partager mes joies et mes impressions.

L'expérience que je venais de vivre n'avait appris plus en huit jours que je n'avais appris seul en deux ans. Je ne désire que la renouveler.

J'ai pu constater aussi que la fonction de directeur de conservatoire était là-bas une carte de visite qui vous ouvrait les portes et vous donnait la plus grande considération. Ce n'est hélas pas toujours le cas dans notre «Doulce France».

J'ai constaté également que les spectacles commencent à 19 h. ou 19 h. 15. A chacun ses habitudes d'horaires, mais ne verrions-nous pas quelque avantage à procéder de la sorte ?

L'heure tardive de 21 h. nous prive de toute une clientèle, notamment la clientèle laborieuse qui doit assurer un horaire matinal et ne se risque pas à venir veiller jusqu'à minuit et plus.

Elle indispose parfois l'artiste qui, lui, a souvent besoin de repos, tandis qu'il doit fournir un effort considérable après une journée souvent très employée.

Cet horaire tardif est surtout pratiqué dans les pays méditerranéens, où, on le sait, le repos traditionnel de l'après-midi permet de prolonger la soirée.

Le spectacle de 19 h. permettrait également au public de se partager entre le concert ou le théâtre sous ses trois dimensions et la télévision qui accepterait peut-être d'aménager ses programmes en conséquence.

J'ai constaté, et non sans amertume, que lors des 1.000 manifestations, deux seuls artistes français avaient été engagés : A. Cluytens et M. André.

Il est certains que les Autrichiens peuvent réaliser un festival complet sans notre concours, d'autant plus que le thème général de celui de cette année était «la musique autrichienne».

Par ailleurs, le malaise dont se ressent la musique française n'est pas sans répercussion à l'étranger.

Nous pourrions, à juste titre, nous entendre dire : «Commencez par installer la musique chez vous, nous verrons après». L'installer, bien sûr, nous le souhaitons tous et nous y travaillons; nous y travaillons en nous évadant de temps en temps dans un pays plus hospitalier pour l'art musical et en nous remémorant, aux moments de lassitude, les instants sublimes que nous avons vécus.

Nous y travaillons en rêvant aux 100 orchestres symphoniques et théâtraux lyriques, aux 500 conservatoires, aux 20.000 professeurs d'éducation musicale, nécessaires à l'évolution artistique de la France, et tout ceci ne coûterait... que le prix d'un seul bon repas par an et par citoyens français.

Mais enfin, la musique française et les musiciens français seraient entendus !

Jean-René MEUNIER

Directeur du Conservatoire de Saint-Brieuc

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues :

3.898,82 F

M. Marcel Tinel, Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) 10 F; M. Pierre Sibille, Metz (Moselle) 10 F.

23.918,82 F

Quand les nombres chantent

(SUITE DE LA PAGE 1)

Cette vérification par les chiffres n'est que l'un des très nombreux moyens utilisés par l'acousticien pour constater que des accords sonnent bien. Ces accords ont bien été écrits d'instinct par le compositeur mais l'acousticien peut prouver par de simples chiffres, en dehors même de l'audition, que la sonorité est excellente.

Nous en avons fini maintenant avec les chiffres et nous arrivons à la très importante question de la musique modale qui remonte à la haute Antiquité et qui est beaucoup plus variée que celle enseignée par nos solfèges. Dans notre enseignement musical de base, nous n'apprenons à connaître que trois sortes de gammes : la gamme majeure, la gamme mineure et la gamme chromatique, plus peut-être la gamme par tons entiers peu souvent pratiquée et qui devient vite monotone. C'est bien peu à côté de celles qui existent dans le monde depuis les temps les plus reculés. Elles sont extrêmement nombreuses, comme on va le voir, et elles sont toutes inscrites — complètes ou défectives — dans la série infinie des harmoniques. Commençons par les modes de la Grèce antique qui devaient, des siècles plus tard, servir à constituer chez les Latins de foi chrétienne la base même du plain-chant, des admirables monodies ambrosiennes et grégoriennes. De même que beaucoup de nos plus vieilles églises ont été édifiées sur des fondations d'antiques temples païens — comme à Vaison-la-Romaine dans notre Vaucluse, par exemple — on peut constater que les hymnes, motets et antennes de l'Eglise romaine sont nés des modes musicaux utilisés par les chanteurs et les citharistes du paganisme grec, merveilleuse source d'art et de beauté.

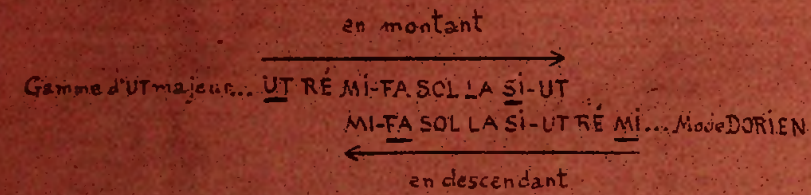
Nous allons étudier rapidement en quoi consistent les différents modes grecs, tous procédant d'un seul considéré comme national et « parfait » : le mode dorien. Ce parangon des modes helléniques est exactement la reproduction inversée, en descendant à partir de MI, de notre mode majeur ascendant à partir d'UT, c'est son reflet absolu : deux tons, un demi-ton, trois tons et un demi-ton dans l'ordre successif. Notons que ce mode dorien est toujours couramment utilisé de nos jours dans la musique espagnole, chez les Gitans et les peuples de souche mauresque.

Voici le tableau synoptique des 7 modes principaux de la Grèce antique :

MI RE UT-SI LA SOL FA-MI	Dorien
RE UT-SI LA SOL FA-MI RE	Phrygien
UT-SI LA SOL FA-MI RE UT	Lydien
SI LA SOL FA-MI RE UT-SI	Mixolydien
LA SOL FA-MI RE UT-SI LA	Hypodorien
SOL FA-MI RE UT-SI LA SOL	Hypophrygien
FA-MI RE UT-SI LA SOL FA	Hypolydien

On voit que chacun de ces 7 modes est absolument différent des autres par sa propre structure « modale », les demi-tons (que nous avons indiqués par un trait d'union) changeant chaque fois de place quand on passe d'un mode à l'autre. C'est ce qu'on appelle la « permutation tournante » des « modes intérieurs » et les mélodies que l'on peut écrire dans chacun des modes ont un tout autre caractère que celles qui sont issues des autres modes. On peut alors vraiment dire que l'on « module » quand on passe d'un mode dans un autre, tandis que ce que nous appelons « modulations » dans notre musique n'est en réalité qu'une simple « transposition » d'un ton dans un autre différent par la hauteur mais non par la structure qui est toujours la même avec les demi-tons placés entre les mêmes degrés. C'est pourquoi nous devrions appeler nos pseudo-modulations des « tonulations ». Ce qui est surtout intéressant dans ces tonulations, c'est la manière plus ou moins délicate, plus ou moins saisissante d'effectuer cette transition d'un ton à un autre. La seule « modulation » qui soit en usage chez nous et qui mérite son nom, c'est celle qui conduit du majeur au mineur ou réciproquement, mais l'on voit quelle richesse de modulations possédaient les Grecs : sept modes au lieu de deux. C'est pourquoi nous aurions grand intérêt à faire revivre les anciens modes, ce qui ne nous empêcherait pas d'ajouter à cette richesse le chatonnement de nos changements de « tons » ou « tonulations ». Tout cela nous offrirait d'innombrables et précieux moyens d'expression pour rénover notre musique dans le sens de la beauté et non dans le sens des laldes et stériles extravagances.

Pour en revenir au mode dorien, nous faisons ci-dessous la comparaison de cette échelle descendante en partant de MI avec notre échelle ascendante d'UT majeur. Nous plaçons des 2 échelles l'une sous l'autre, comme suit :



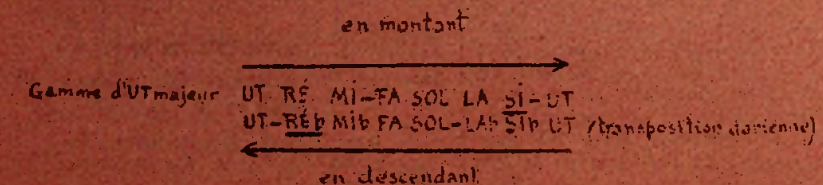
Nous remarquons la similitude dans l'emplacement des demi-tons inversés et nous pouvons considérer que le SI, qui est « sensible » dans notre ton ascendant d'UT majeur, correspond fidèlement au FA, véritable « sensible » au grave dans la gamme dorienne descendante. Quand on chante les deux gammes, on s'en rend parfaitement compte. Ces deux sensibles opposés : SI et FA, ce sont tout simplement — coïncidence curieuse — les deux notes de notre fameux « triton », le « diabolus in musica », terrar de nos musiciens du Moyen Âge.

Nous avons présenté le tableau des modes grecs avec des notes sans accents, donc naturelles, pour bien montrer la « permutation tournante » des « modes intérieurs » : MI à MI, RE à RE, UT à UT, etc..., ce qu'on appelle aussi le « métabolisme » des modes, modification profonde dans la structure modale. Nous pouvons maintenant adopter une autre présentation avec les mêmes structures en tons et demi-tons mais en transposant tous ces modes de façon à les renfermer tous dans l'octave UT-UT, et voici ce que nous obtiendrons en plaçant un trait d'union entre les notes formant demi-ton : (en descendant)

UT Sib	LAB	SOL	FA	Mib	REb	UT	DORIEN
UT Sib	LA	SOL	FA	Mib	RE	UT	PHRYGIEN
UT	SI	LA	SOL	FA	MI	RE	LYDIEN
UT Sib	LAB	SOLb	FA	Mib	REb	UT	MIXOLYDIEN
UT	Sib	LAB	SOL	FA	Mib	RE	HYPODORIEN
UT	Sib	LA	SOL	FA	MI	RE	HYPOPHRYGIEN
UT	SI	LA	SOL	FA	MI	RE	HYPOLYDIEN

On voit que si le Dorien est l'inverse de notre mode d'UT majeur, il est ipso facto aussi l'inverse du Lydien qui correspond à notre UT majeur. A une note près (SI bécarre au lieu de Sib), le Phrygien serait notre gamme mineure mélodique alors que l'Hypodorien correspond à notre mineur descendant sans sensible. Quant à l'Hypolydien, il est caractérisé par son triton médian UT grave — FA dièse et FA dièse — UT aigu. C'est dans ce mode que notre cher Gabriel Pierné a écrit ses délicieuses variations dans Cydalise et le Chèvre-pied.

Quand j'ai parlé précédemment du « leïmma » pythagoricien à propos des deux sensibles d'UT (le SI inférieur et le REb supérieur), j'ai dit que le SI était le sensible dans la gamme ascendante d'UT majeur mais que le REb était aussi le sensible dans la transposition en UT de l'échelle dorienne descendante. En voici la justification :



Après avoir vu comment les modes grecs étaient établis, nous allons examiner pour terminer comment les modes du plain-chant sont nés de ces échelles helléniques, puis nous étudierons quelques modes exotiques, particulièrement les modes hindous qui sont si curieux et si intéressants.

Je n'ai pu donner qu'un court aperçu de ce qu'étaient les modes de l'antique musique grecque. Il faudrait évidemment beaucoup plus qu'un long article — disons au moins un petit volume — pour en faire une étude suffisante, surtout si l'on veut bien connaître ce que furent les différentes manières d'accorder la lyre, depuis la lyre éolienne primitive à 7 cordes, l'heptacorde, jusqu'à la lyre du « grand système parfait » à 15 cordes (2 octaves), c'est-à-dire la lyre dorienne pentadécacorde, en passant successivement par les 8 cordes de l'octocorde, les 9 de l'enneacorde et la fameuse lyre à 11 cordes, l'hendécacorde, sur laquelle Aristoxène établit ses échelles modales et chorales. Cela nous eût entraînés beaucoup trop loin. Nous y reviendrons peut-être un jour au cours d'études séparées si toutefois j'ai le loisir de réaliser ce dessein. J'aurais voulu expliquer aussi, pour le moins, ce qu'était la « mèse » chez les Grecs, cette corde médiane, cette note directrice qui règle tout l'accord de la lyre, ce LA du diapason qui a par surcroît tant d'importance dans le développement de la mélodie hellénique. Mais, je le répète, tout cela m'eût trop éloigné de mon propos dans cette étude très générale des harmoniques. Ce que je puis conseiller, en tout cas, à tous ceux de nos lecteurs que la musique antique intéresse, c'est de se procurer le petit livre si substantiel de Théodore Reinach : « La Musique Grecque » (Collection Payot) dont j'ai déjà parlé précédemment. Il est bien regrettable que si peu de documents sur la musique des Grecs de l'Antiquité (papyrus ou autres) soient parvenus jusqu'à nous. Il est facile de conjecturer qu'un peuple aussi merveilleusement artiste a dû créer de nombreux chefs-d'œuvre musicaux aussi bien qu'il nous en a laissés dans sa littérature, son architecture et sa statuaire. L'un des plus beaux chants que nous connaissions est certainement le « Premier Hymne à Apollon » qui a été découvert en 1893 dans les fouilles de Delphes. Cet hymne a été composé par un Athénien vers l'an 138 avant l'ère chrétienne. Théodore Reinach, par ses savants travaux, a pu reconstituer intégralement en notre notation la graphie originale de l'auteur anonyme. Il lui a fallu déchiffrer cette antique notation d'après les 24 signes de l'alphabet ionien et d'autres signes encore dérivés d'un alphabet archaïque, ce qui, on le voit, n'était pas une mince entreprise. Ce chant était gravé dans le marbre d'une dalle enfouie dans la terre sous les ruines d'un temple de Delphes. Cette splendide mélodie, écrite dans un large rythme à cinq temps, a été magistralement harmonisée vers 1922 par le clair génie méditerranéen de notre grand Gabriel Fauré.

Voyons maintenant comment les modes de l'Hellade ont pu constituer, bien des siècles plus tard, les solides assises du plain-chant de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Les 7 principaux modes grecs que nous connaissons après les avoir examinés sommairement, ont été intégralement utilisés. La succession des notes a été scrupuleusement respectée mais l'on remarquera que les appellations grecques données respectivement à six de ces modes par le rituel ecclésiastique sont absolument fausses. Un seul mode, l'Hypodorien, possède sa dénomination exacte. Cette méprise, qui n'a jamais été rectifiée par aucun pape, provient d'une profonde erreur d'interprétation dans l'ordre des « mèses » grecques qui s'est produite au temps de Boèce, au début du VI^e siècle de notre ère. Comme le dit Théodore Reinach : « Les théoriciens ignorants du Haut Moyen-Âge qui connurent le diagramme des mèses modales transposées à travers Boèce, confondirent l'ordre de ces « mèses » avec celui des « primes » (ou notes initiales) des octocordes modaux, découpés sur un même clavier hellénique, et ils crurent naïvement reproduire le système modal grec ». C'est ainsi qu'au lieu de partir du Dorien en MI, en descendant, jusqu'à l'Hypolydien en FA, selon le tableau que nous avons présenté précédemment en notes non accidentées, ils sont partis du mode de RE, baptisé à tort Dorien, pour aboutir en montant à un faux Hypolydien en UT, ce qui est un non-sens. Tout l'ordre des modes grecs a donc été faussé, à l'exception toutefois — comme dit ci-dessus — de l'Hypodorien qui reste bien le mode de LA. Cela ne retire rien, évidemment, à la grande beauté des monodies du plain-chant, mais il serait pourtant souhaitable de rectifier une fois pour toutes cette grossière erreur matérielle qui sévit encore après plus d'un millénaire. Ce serait si simple à faire, trop simple sans doute ! En attendant, il est plus prudent de s'abstenir d'appliquer aux tons d'église leur pseudo-dénomination hellénique mais de les désigner purement et simplement par leur numéro d'ordre : 1^{er} ton, 2^e ton, 3^e ton, etc...

Ce qu'il faut signaler, c'est que ces modes d'église sont divisés en 2 catégories : les modes dits authentiques et les modes dits plagaux, chaque mode « plagal » étant situé une quarte au-dessous de son mode « authentique ». Chaque mode, authentique ou plagal, possède en propre sa tonique (que l'on appelle finale en style grégorien) et sa dominante. Dans les modes authentiques, la dominante est à la quinte supérieure de la finale, sauf quand cette quinte est un SI. Dans ce cas, la dominante se place sur l'UT qui suit, soit sur la sixte. Dans les modes plagaux, la finale se trouve sur la quarte supérieure de la note initiale de la gamme (soit la note initiale de son mode authentique correspondant) mais la dominante est à la sixte supérieure de la note initiale du plagal, sauf lorsque celle-ci est un SI ; dans ce cas la sixte se calcule à partir de l'UT. Si cette sixte aboutit à un SI, c'est l'UT suivant qui lui est substitué. Cette règle est justifiée par l'effroi des chanteurs du Moyen-Âge quand, au cours d'une monodie, le FA et le SI se trouvaient en conflit, selon l'adage : « SI contra FA est DIABOLUS IN MUSICA ». Il fallait donc à tout prix exorciser ce démon. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ce fameux triton FA-SI, abhorré à l'église, est un intervalle précieux et d'une importance extraordinaire dans notre musique profane. Il a une force modulateur de tout premier ordre et ce fut un progrès harmonique incontestable le jour où Monteverdi, à l'époque de la Renaissance, introduisit l'usage de l'accord de septième de dominante contenant le triton antérieurement prohibé.

Le tableau suivant donne clairement les 8 tons ou modes d'églises (4 authentiques et 4 plagaux correspondants). Le 8^e ton plagal est composé exactement des mêmes notes que le 1^{er} ton authentique mais il en diffère seulement par les emplacements respectifs de la finale et de la dominante, ce qui change sa signification. En style d'église, il a reçu la fausse appellation d'Hypomixolydien. Voici donc ce tableau (la 1^{re} note soulignée dans chaque ton est la finale ; la 2^e est la dominante) :

1 ^{er} mode	RE MI FA SOL LA SI UT RE	Dorien
2 ^e mode	LA SI UT RE MI FA SOL LA <td>Hypodorien</td>	Hypodorien
3 ^e mode	MI FA SOL LA SI UT RE MI <td>Phrygien</td>	Phrygien
4 ^e mode	SI UT RE MI FA SOL LA SI <td>Hypophrygien</td>	Hypophrygien
5 ^e mode	FA SOL LA SI UT RE MI FA <td>Lydien</td>	Lydien
6 ^e mode	UT RE MI FA SOL LA SI UT <td>Hypodorien</td>	Hypodorien
7 ^e mode	SOL LA SI UT RE MI FA SOL <td>Mixolydien</td>	Mixolydien
8 ^e mode	RE MI FA SOL LA SI UT RE <td>Hypomixolydien</td>	Hypomixolydien

On voit que tous les modes d'ordre impair sont les modes authentiques, chacun d'eux étant suivi de son mode plagal correspondant d'ordre pair. Comme nous l'avons déjà noté, il est bon de ne tenir aucun compte des dénominations grecques qui ont été incorrectement transcrites par les théoriciens du Moyen-Âge, à part le plagal hypodorien qui est le seul en concordance avec celui des Hellènes. Comme le dit très justement Théodore Reinach : « l'ordre véritable des modes grecs, placés sur l'échelle naturelle, est exactement l'inverse de celui des modes ecclésiastiques. Cette confusion, source de beaucoup d'autres, s'est perpétuée dans la musique d'église jusqu'à nos jours et n'a pas peu contribué à donner à la théorie des modes et tons grecs une réputation d'obscurité qu'elle est loin de mériter ».

Nous n'avons donné ci-dessus que la théorie la plus ancienne des modes de plain-chant, celle qui comprend 8 tons, soit 4 tons ou modes authentiques ayant pour base les 4 notes finales RE, MI, FA, SOL, et les 4 modes plagaux qui en dérivent. Il existe encore une autre théorie moins ancienne ; celle dite des 12 modes qui ajoute aux 8 modes précédents les modes authentiques de LA et d'UT avec leurs dérivés plagaux de MI et de SOL. Le mode authentique de SI et son plagal de FA ont été impitoyablement bannis par l'Eglise en raison du vice irrémédiable qu'exhibe dans la tonalité le « diabolus in musica ».

NEUVIEME CONCOURS INTERNATIONAL de composition musicale

Parallèlement à son Festival International de Musique de Chambre créé en 1955, le Casino de Divonne organise chaque année un Concours de Composition Musicale destiné à enrichir par des œuvres nouvelles le répertoire de Musique de Chambre.

Le Neuvième Concours International de Composition Musicale est ouvert aux compositeurs du monde entier, sans distinction de nationalité, n'ayant pas atteint 40 ans le 28 février 1967. Ils devront donc être nés postérieurement au 1^{er} mars 1927. Un extrait d'acte de naissance devra être joint au bulletin d'inscription.

Les concurrents devront présenter un « Concerto » pour Percussions (un seul musicien, mais instruments de percussion ad libitum) avec accompagnement de 8 musiciens placés sous la direction d'un chef d'orchestre : 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette, 1 basson, 1 cor, 2 trompettes, 1 trombone. La durée de ce Concerto devra être comprise entre 15 et 20 minutes. Ce concerto devra être inédit, n'avoir jamais fait l'objet d'aucune exécution publique ou radiodiffusée, ni d'un enregistrement pour radio, film, télévision ou compagnie de machine parlante.

Le Concours comportera plusieurs épreuves éliminatoires : lecture sur table des partitions par le jury de Compositeurs, et une épreuve finale publique, qui aura lieu à Paris dans la deuxième quinzaine de février 1967, Salle Gaveau, pour laquelle seront retenues quatre partitions seulement, dont l'exécution sera confiée à un soliste, des musiciens et un chef d'orchestre désignés et rémunérés par le Casino de Divonne. Deux partitions, la partie soliste, les 8 parties d'instruments, ainsi qu'une réduction de l'œuvre pour piano devront être fournies par les concurrents.

Les votes du jury de compositeurs aussi bien que les épreuves éliminatoires que pour l'épreuve finale publique, seront exprimés par bulletins secrets. Pour les éliminatoires, les résultats seront acquis à la majorité relative des membres présents. Pour l'épreuve finale publique, si la majorité absolue (la moitié des voix plus une) n'est pas obtenue au troisième tour de scrutin, les résultats seront acquis, après le quatrième et dernier tour, à la majorité relative (le plus grand nombre de voix). En cas d'égalité de voix, le vote du Président sera décisif. Ce même règlement est applicable pour le jury de Critiques. Les deux partitions, la partie soliste, les 8 parties d'instruments, ainsi que la réduction pour piano ne devront pas mentionner le nom des concurrents, mais seulement une devise qui sera reproduite sur l'enveloppe cachetée contenant le bulletin d'inscription et également sur ce bulletin d'inscription. Les concurrents seront ainsi couverts par l'anonymat jusqu'à l'épreuve finale publique.

Les noms des quatre concurrents admis à participer à cette épreuve finale seront alors rendus publics, mais sans que la corrélation entre les œuvres entendues et les noms des compositeurs soit dévoilée (les œuvres étant désignées par un simple numéro).

Cette divulgation n'aura lieu qu'à la proclamation des résultats.

L'ordre dans lequel les partitions seront exécutées à l'épreuve finale publique sera fixé par tirage au sort en présence du Président de Jury de compositeurs.

Deux jury distincts seront institués : a) Le Jury de compositeurs, qui décernera le Premier Grand Prix du Casino de Divonne. b) Un Jury de critiques musicaux, qui décernera le Prix de la Critique.

En outre, les auditeurs présents à l'épreuve finale publique seront appelés à décerner par vote secret le Prix du Public. Enfin, indépendamment de toute décision des jurys et du public, une des quatre œuvres admises à l'épreuve finale publique pourra être retenue par les Semaines Musicales Internationales de Paris pour être donnée en première audition au cours de leur festival le plus proche. Les trois prix seront l'objet de trois votes séparés, chaque jury délibérant de son côté, dans l'ignorance des résultats acquis par les votes de l'autre jury et du public. Les auditeurs ne pourront connaître les décisions des deux jurys qu'après le dépouillement de leurs propres bulletins de vote.

Les trois résultats seront proclamés simultanément, il ne pourra pas être décerné de prix « ex aequo ». Les prix ne pourront pas être partagés, à l'exception du Prix du Public, en cas d'égalité de voix. Un même concurrent pourra se voir attribuer deux ou même trois prix.

Les décisions des jurys et le vote du public seront sans appel. L'inscription au Concours est gratuite. Les partitions non retenues par le jury seront retournées aux concurrents.

Le simple fait de concourir implique de la part du concurrent l'acceptation pure et simple du présent règlement.

En cas de litige, seule la réduction en langue française de ce règlement fera foi.

PRIX. — Premier grand prix du casino de Divonne, 6.000 F. ; prix de la critique, 2.500 F. ; prix du public, 1.500 F.

L'œuvre qui aura valu à son auteur le Premier Grand Prix du Casino de Divonne pourra être éventuellement, exécutée au cours du Festival International de Musique de Chambre de Divonne 1967.

(Suite de la page 6)

Mais nous en tiendrons là pour l'exposé succinct des modes de plain-chant qui...

Beaucoup de ces gammes exotiques sont « déficientes », c'est-à-dire qu'elles...

Cette échelle est couramment employée en Extrême-Orient, non seulement...

Si l'on transpose ces 5 modes dans les 11 autres tons de la gamme chroma-

Table with musical notation: UT RE MI SOL LA UT, RE MI SOL LA UT RE, MI SOL LA UT RE MI, SOL LA UT RE MI SOL, LA UT RE MI SOL LA

SUITE ET FIN AU PROCHAIN NUMERO.

Monsieur FA en vacances

La multitude des vacances me berce de nouveaux...

Certes, les répétitions de l'harmonie de Querzey m'obligent chaque semaine à ingurgiter quelques fausses notes et beaucoup de « tasses »...

La petite guerre « Balagno-querzéenne » continuait...

On signalait des escarmouches : les enfants des deux pays échangeaient à la sortie de l'école quelques horions bien « sentis » avec une bonne humeur très communicative ; les indigènes des deux pays se lançaient des injures locales du type : « ramasse-toi ailleurs, vieux breton », se renvoyaient à grands coups de fusées paraçelles les orages destinés à la communauté, ou s'accusaient avec entrain de se porter le mildiou, tout ceci n'était pas grave. Alors se produisit... l'imprévisible !

Le ministre de l'Agriculture annonça sa visite prochaine à Balagny. Bénédictines (aussitôt arrachées par vent et Querzéens), préparation du cortège, entrevue sollicitée et obtenue du chef de gare afin de déterminer un centimètre près l'emplacement où s'arrêterait le convoi, tournée du tambour municipal proclamant que : « désormais et même avant, tous les animaux domestiques, chats, chiens, poules, vaches et... voitures, devaient respecter la propriété de la chaussée, et des réverbères. — tout ceci fut l'affaire d'un instant, à peine quinze jours !

Mais, juste revanche, après force pétitions, Querzey obtint également la promesse de se voir, le même jour, honorer par l'auguste personnage.

Le merveilleux dimanche arriva. Le ministre était signalé. Quant à moi, je consultais fébrilement l'indicateur de chemins de fer. Hélas ! la ligne était bloquée par le train ministériel, tous les carillons et automobiles de l'endroit se trouvaient pavés de fleurs, je ne pouvais fuir...

Chaque heure, cependant, je recevais les menaces ou les promesses des maires qui se relayaient à ma porte. Mais comment les satisfaire tous les deux à la fois ? Leurs chefs de mu-

sique ne s'étaient-ils pas avisés la veille, sortant des « répétitions », de se quereller si gentiment, qu'ils s'étaient proprement... assommés !

Onze heures... L'avenue de la Gare, dont le café de la Station, le café du P.L.M., le café du Chemin de Fer, le « Cheminot's Bar », brillaient à foison de fleurs de papier, laissaient couler les officiels et devant, bien sûr, devinez qui activait l'ardeur des Balagniens ?... J'avais accepté de guerre lasse et, lassé de la guerre des nerfs et des... maires, j'avais opté pour Balagny.

Un petit garçon tout de blanc vêtu servait de tambour-major. Nul ne saura jamais pourquoi, mais pris d'une frénésie étrange, il se mit à arpenter la chaussée d'un pas « accéléré », et l'arrivée à la mairie fut, disons-le, assez étourdissante ! Curieuse transformation vraiment que reçut le défilé à la poursuite de l'enfant ! La majestueuse marche des « Orgueilleux Vendangeurs », prit des accents de polka piquée, et on raconte, qu'un musicien essoufflé en avala sa petite flûte (ce qui obligea plus tard le maire à subir, dans son discours, une ponctuation curieusement spasmodique et chromatique) ; faut-il admettre aussi que certain chapeau n'était pas très vertical sur le chef ministériel ! n'est-il pas calomnieux de dire que notre bedonnant maire remplaça la grosse caisse dans son rythme ahantant ! Malgré tout, au rythme des souffles exangues, et devant la population assemblée, je donnais le signal d'une Marseillaise « enlevée » comme il se doit, lorsque... une voiture surgit, et trois gaisards musclés m'attrapèrent au vol ; ce ne fut pas la Marseillaise, mais le directeur qui fut enlevé...

Pourquoi étais-je soustrait aux festivités de Balagny ? Mes ravisseurs, de solides vigneron, me firent savoir que, puisqu'une heure plus tard, le Ministre serait à Querzey, je devais pour sauver la fin de mes vacances être... coopératif, et diriger le groupe musical de leur localité.

Aussi, un peu plus tard, dans les rues pavées de Querzey, revêtu d'un autre uniforme, j'emmenais de nouveau le Ministre vers d'autres discours. Il n'y avait plus cette fois de

petit garçon immaculé pour mener le cortège, mais le vieux garde-champêtre boiteux.

On ne peut imaginer combien cette infirmité modifia l'allure d'un morceau comme « La marche des Fiers Vendangeurs » qui présidait cette fois aux festivités. Brève-longue, croche-noire, le défilé fut bientôt saisi d'inclinaisons alternatives, le haut de forme du Ministre, pris d'un désopilant mécanisme de saluts irréguliers, et le maire tentant avec succès l'imitation d'une locomotive ; tout ceci parce qu'il manquait deux petits centimètres au pied du garde-champêtre...

On dévoila le nouveau monument aux Morts (l'ancien ayant succombé à un para-grêle balagnien !) : « le clairon de l'avant-garde », un superbe élan de pierre se dressait face à Balagny, qu'il semblait affronter. Un détail choquait quand même : les crédits fondus trop vite, avaient forcé le sculpteur à remplacer le clairon par un sifflet... Le chef de gare, rancunier, ne pardonna jamais cette concurrence déloyale.

Faut-il avouer que le Tout Balagny, le Tout Querzey se retrouvèrent à la Cave Intercommunale où se déroulerent de fastueuses agapes, et pour faire plaisir à tout le monde, je mettais toutes les dix minutes la casquette de l'une ou l'autre société ? On but à la paix : à la paix dans le monde, à l'Etat qui paie, à la paix rétive, à la brebis qui paît... Le soir pour clôturer ces meurs paisibles, la fête locale présenta au Ministre les splendeurs de nos coutumes : ballet des buveurs d'eau familiaques, hâves et maigres, des buveurs de vins : moyens et quelconques, des buveurs du cru, réjouissants de santé, de bonheur et de gaieté (c'est le moment que choisit un de ces cervelés pour tomber en syncope !...)

Enfin la farandole du « Boire qui nourrit » acheva ces dégustations chorégraphiques.

Nous étimes aussi la tirade de « La Bête Faraincuse de Rougisson ». L'actrice, une magnifique gaillarde, haute en couleurs, en voix et en attitudes, débâta son monologue avec assurance, lançant des œillades courroucées à quiconque ne riait pas. L'assistance se tordait en soubresauts convulsifs. Ce fut un honneur bien grand pour moi de m'identifier au Ministre, qui ne riait pas : lui non plus ne comprenait pas le patois !

Lorsque la pianiste réputée de l'endroit voulut jouer, on peut dire que les oreilles eurent enfin une bonne part. Au premier accord, un long glissement chuinta de l'instrument. L'artiste interprétait, mais à ce point ! Le second accord, fut effroyable... Les sons par vagues, convergents vers l'aigu, plongeaient la salle éperdue dans les frissons des ultra-sons.

Au troisième, ce fut pis... Le piano lui-même répondit d'un rité rageur de marteaux brisés, de cordes dégoulinantes, de ferrailles extatiques... et du piano ouvert, un petit chat noir, pris au piège, s'excusa en ronronnant.

La nuit miroitante de l'été amenait elle aussi son cortège. Les étoiles lançaient des appels de détresse, en morse, les grillons chantaient. J'abandonnais la fête tapageuse. Deux musiciens s'étaient encore querellés. L'un affirmait que la chanteuse était « colorature », l'autre ne la trouvait pas le timbre « coloré ».

« Coloré, vas donc, toi, décoloré... » Et, rouges de colère, les deux lascars, se saisissant au col, s'étaient vertement mis en devoir de se faire des bleus. Les deux harmonies, sans connaître la cause, s'entraîdèrent donc en bloc dans cette bagarre.

Je ne voulais pas être une fois encore pris entre l'arbre et l'écorce : non, je préférerais écouter le chant des cigales, des grenouilles ou du sable qui crisse sous les pas.

« Laissez du haut du ciel venir à moi la musique douce et cuivrée de la nuit. Que je la porte de tout son poids sur mon cœur. »

Vlan ! je fus comblé dans mon souhait poétique. Un tuba jailli de la lutte toute proche, me vint coiffer la tête avec conviction !

De cette aventure, du moins, j'aurais appris, que les mots : « Sortez-moi d'là, j'étouffe », hurlés par un quidam, vêtus comme vous et moi d'un...tuba, se traduisent musicalement à l'embouchure par les notes : Sol, sol, sol, fa, la, ré.

D. PAQUETTE.

Selon la formule : Toute ressemblance avec des personnes connues serait pure coïncidence. Quant aux deux villages, ils n'ont toujours pas de formations musicales. Mais cela viendra...

LA GRANDE PITIE DES ORGUES DE CHARTRES

Visibles des plus profonds horizons de l'immense plaine beauceronne, les deux flèches de la cathédrale de Chartres, comme deux doigts géants pointés vers le ciel, attestent que là s'élève l'un des plus purs et des plus merveilleux sanctuaires de la chrétienté érigés en terre de France. On sait avec quel fervent enthousiasme Huysmans en a chanté les beautés. Et Péguy s'est écrié en contemplant cette perfection qu'est le stupéfiant chef-d'œuvre de Jean Texier, cette flèche gothique de la tour septentrionale, ce svelte élan de pierre qui jaillit au début du XVIème siècle pour monter plus haut encore que son aînée méridionale, la romane :

Un homme de chez nous a fait ici [jaillir] Depuis le ras du sol jusqu'au pied [de la croix,] Plus haut que tous les saints, plus [haut que tous les rois,] La flèche irréprochable et qui ne [peut] faillir.

Nous savons donc tous que la cathédrale de Chartres est chez nous non seulement l'un des plus vénérables et précieux reliquaires symbolisant depuis des siècles la foi catholique d'une multitude de croyants, mais il est tout aussi incontestable que ce vaisseau de pierre que semblent porter les hautes vagues des blés frissonnants dans la plaine environnante, fait partie intégrante — et comme l'un de ses plus souverains trésors — de notre patrimoine artistique, celui de tous les Français, qu'ils soient croyants ou agnostiques.

Oui, cette cathédrale, la France tout entière peut et doit être fière de la posséder. A plus d'un titre, elle réunit ce qu'il y a de plus beau, « Le moyen âge, nous a dit Henri Focillon, n'a rien créé de plus large et de plus fier ». En dehors de ces deux émouvantes flèches dont nous venons de parler, nous voyons rassemblées dans le prestigieux monument toutes les splendeurs architecturales, sculpturales, les joyaux fulgurants de ses admirables vitraux, entre autres la fêrerie de ses rosaces et de sa Notre-Dame de la Belle Verrière. Et que dire de son porche royal et des autres ?

Il ne manque donc rien, du point de vue plastique, pour faire de cette cathédrale une perfection. Nous n'en dirons malheureusement pas autant sous le rapport de la musique car en cet idéal sanctuaire de Dieu — on a honte de le dire aujourd'hui — les hommes ont laissé s'éteindre, par leur coupable négligence, la voix ou plutôt, les innombrables voix de ses orgues.

Dans un très bel article du « Figaro » en date du 9 juin dernier, M. Pierre Macaigne nous a brossé un lamentable tableau de la catastrophe. Certes quand on entre dans la cathédrale, on aperçoit bien dans un riche buffet qui date du XVIème siècle, et dans toute leur opulence, depuis leurs majestueux trente-deux pieds, toutes sortes de tuyaux rutilants qui promettent à notre ouïe de divines harmonies. Mais ce n'est, hélas, qu'un leurre. Derrière cette imposante façade, il faut bien se dire qu'il n'y a plus rien, ou presque plus rien. Ces magnifiques orgues qui, dans le passé, ont chanté de toutes leurs voix et de leurs puissants poumons sont actuellement à peu près aphones. Elles avaient été épargnées autrefois par bien des événements tragiques de notre histoire, la grande Révolution elle-même avait su la respecter, mais ce sont les deux dernières guerres mondiales qui sont à l'origine du désastre, non par des bombardements mais simplement par un manque de protection contre les intempéries. M. Pierre Macaigne nous rappelle dans son article qu'après avoir, au début de chacune de ces guerres, démonté les précieux vitraux de la cathédrale pour les mettre à l'abri contre d'éventuels bombardements, on avait remplacé lesdits vitraux par de grandes toiles huilées. Ces toiles, nous dit M. Macaigne, « ne protégeaient pas grand-chose. Le gel, l'humidité, le vent d'hiver s'en donnèrent à cœur joie dans la nef. Les orgues de Chartres sont actuellement inutilisables. Le grand jeu multiple des stalactites sonores accrochées sous la rosace ne fonctionne pratiquement plus, lamentablement ruiné. Mécaniques cassées, tubes écrasés, transmissions grippées, fûtes de vent, rien n'est épargné. Il y a des tuyaux qui survivent en équilibre, retenus par des bouts de ficelles. On a honte ! »

Qui, on peut en effet avoir honte car on ne peut vraiment comprendre comment un tel délabrement n'a pas encore disparu 21 ans après la fin de la dernière guerre. Aussi voulons-nous, dans la plus large mesure de nos moyens, donner tout l'écho qu'ils méritent au dernier cri de détresse et au suprême appel

au secours venant d'être lancés : les orgues de Chartres, depuis si longtemps à l'agonie et qui peuvent pourtant encore être sauvées, ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

Il est indéniable que les pouvoirs publics sont parfaitement au courant de cette lamentable situation, au moins depuis quatorze ans. En effet, le 20 septembre 1952, on donnait à la cathédrale un régal d'orgue au bénéfice — ironique coïncidence — de la restauration du château de Versailles (un infirme aidant l'autre). Parmi les nombreux auditeurs se trouvaient plusieurs de nos ministres et, aux claviers, officiait le plus prestigieux de nos organistes : Marcel Dupré. Ce soir-là, l'illustre maître a connu certainement la plus douloureuse épreuve de sa carrière : affronter la tâche surhumaine de tirer quelque chose d'un instrument qui ne pouvait plus rien donner, étant à la limite de ses forces. Quand il quitta la tribune, Marcel Dupré était blême, nous dit M. Pierre Macaigne : il renait du démontrer publiquement qu'on ne pouvait plus jouer d'orgue à Chartres...

Donc, depuis quatorze ans, on connaît à fond la situation en haut lieu. Qu'a-t-on fait pour y remédier ? Rien ! Il paraît que l'Etat, devant l'énormité du travail, songe tout de même à faire un geste. Il serait grand temps car, pour M. Macaigne, « si depuis quatorze ans quelque décision un peu courageuse avait été prise, nous n'en serions peut-être pas aujourd'hui à Chartres et les autres, ceux qui assistent à Chartres pour Chartres et ceux qui attendent cette douce consolation secrète de la musique instrumentale, nous n'aurions sans doute pas à faire la chaîne pour participer à une rénovation dont il a toujours été évident qu'elle s'imposait ».

Devant cette longue carence de l'Etat, un homme d'action au grand cœur, M. Pierre Firmin-Didot, héritier d'une longue lignée d'éditeurs-imprimeurs, a décidé par amour de Chartres et des orgues de prendre l'affaire en mains, s'est mis à rassembler toutes les bonnes volontés pour rendre sa voix à la cathédrale. Partons net : il faut 60 millions d'anciens francs pour que cesse le scandale. Au début de l'hiver dernier, un grand gala symphonique a été donné dans la cathédrale au bénéfice des orgues par Charles Münch avec le concours de Nicole Henriot. Un autre gala a été donné le 19 juin dernier par Herbert von Karajan. Comme on s'en doute, si fructueuses qu'aient pu être les recettes, il y a encore un grand vide à combler. Est-ce donc impossible ? « Si, comme le dit M. Macaigne, chaque famille, chez nous, dans ce pays qui a le bonheur d'avoir Chartres parmi ses biens d'héritage, donnait seulement UN FRANC par personne — un franc nouveau — comme on apporte sa pierre, les orgues de Chartres seraient sauvées. On n'ose pas y rêver ! »

N'y rêvons donc pas mais agissons tout de même et l'on verra peut-être que ce peuple français que l'on dit à tort être le moins musicien du monde a su résoudre un problème que des personnages officiellement très haut placés ont résolument négligé.

André PETIOT.

P.S. — L'Association pour la rénovation des grandes orgues de la cathédrale de Chartres a son siège : 11, rue des Lisses, 28-Chartres. Et son C.C.P. est à Paris 32-09. Pour tous les comptes, mentionner : « Association Orgues Chartres ».

CARNET DU MOIS

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Jean-François LATHIEZE, fils de M. André LATHIEZE, président de la Société Musicale « La Jeunesse Niçoise » et secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales des Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco, et de Madame, avec Mademoiselle Noëlle RICHARD.

Nous leur adressons nos bien vives félicitations avec nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine les décès de Monsieur William LEMIT et de Monsieur Claude SAUZEDE.

Nous adressons aux familles éprouvées nos bien vives condoléances.

DISTINCTION

Nous avons appris avec plaisir que le ministère de la Jeunesse et des Sports a attribué la Médaille d'Honneur à M. Maurice GILARDIN, secrétaire à la C.M.F. Nous lui exprimons nos bien vives félicitations.

APERÇUS sur la MODALITÉ

1) Le mode grégorien

Les problèmes que pose la modalité sont innombrables. Il vaut mieux parler de modalités car les questions posées vont des mystères du système grec (cf. « L'Imbroglia des modes », de J. Chailley) aux recherches les plus récentes sur l'ethno-musicologie, en passant par les modes ecclésiastiques, l'influence des modes hindous sur quelques compositeurs contemporains (O. Messiaen) ou même le problème très prosaïque de transcriptions de nos chansons populaires.

La diversité des aspects, soulevée par ce qui est le fondement musical, l'organisation du noyau mélodique de base, nous oblige dans le cadre d'un article à n'examiner (et encore de haut) que le mode dans le système occidental, et son avenir.

(La musique hindoue comporte 72 sortes de mode, la musique arabe 120).

Les modes forment une réalité vitalité de l'époque et parfois de compositeurs. Toute musique est modale, mais la modalité en Europe s'est effacée à partir du 17^e siècle devant le système, plus rigide de la tonalité, sans oublier totalement la richesse des combinaisons héritées du Moyen-Âge. Aussi tend-elle depuis une centaine d'années à retrouver par des modes populaires ou artificiels, une souplesse trop longtemps perdue.

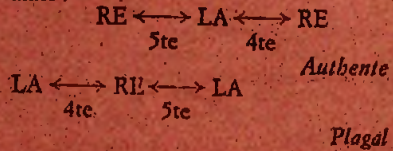
Si des musiciens comme Moussorgsky ou Debussy ressentent d'instinct ce besoin d'annexer à leur élan créateur la saveur des échelles populaires ou exotiques, c'est à Maurice Emmanuel que revient l'honneur d'avoir levé l'étendard contre « le tyran UT ».

En fait l'effacement des modes, réduits à deux (majeur et mineur) correspond à l'élaboration progressive de la notion de hauteur absolue. Jusqu'au 16^e siècle l'instrument a un rôle subalterne vis-à-vis de la voix. La hauteur des sons suit l'ambitus des voix, mais l'élargissement du domaine vocal par l'orgue en particulier, a conduit à ne pas user seulement d'échelles naturelles (les modes) mais, à partir de n'importe quel degré de l'échelle, à élaborer des répliques (les gammes) avec les modifications nécessaires pour respecter les écarts (altérations).

Le point de repère va donc changer : pour la voix, on prenait la hauteur moyenne (corde de récitation) ; avec l'instrument ce sera le milieu du clavier ou du registre : le diapason. (Il n'y a pas de diapason « officiel » avant le milieu du 19^e siècle, les notes de références étant très variables selon les lieux, usages ou temps ; le diapason « ancien » n'est donc pas plus bas que le nôtre !)

nomms topiques être le fruit d'une évolution naturelle depuis l'Antiquité. Les modes du Moyen-Âge ou grégoriens étaient au nombre de huit, dès le X^e siècle. Les repères se nommaient finales (ou toniques) placées sur RE, MI, FA, SOL. La mélodie se tenant habituellement dans la quinte centrale au-dessus de la finale, cette finale était commune aux modes authentiques et plagaux ; le mode authentique s'étendait à la quarte supérieure, le mode plagal à la quarte inférieure.

Ainsi, le mode de RE se présentait ainsi :



- Voici les divers noms des modes grégoriens
- Protus (mode de RE authentique) 1^{er} mode DORIEN.
 - Deutérus (mode de MI authentique) 3^e mode PHRYGIEN.
 - Tritus (mode de FA authentique) 5^e mode LYDIEN.
 - Tétrardus (mode de SOL authentique) 7^e mode MIXOLYDIEN.
 - Protus (mode de RE plagal) 2^e mode hypodorien.
 - Deutérus (mode de MI plagal) 4^e mode hypophrygien.
 - Tritus (mode de FA plagal) 6^e mode hypolydien.
 - Tétrardus (mode de SOL plagal) 8^e mode hypomixolydien.

On voit que les modes sont numérotés (« tons » du plain chant) ou portent des noms topiques (nom de lieux) à l'image (faussée) du système grec dont le dorien était le mode de MI. Il y a aussi un nom d'origine grecque, latinisé (protos : protus).

Comme dans la tonalité, une note sert de pivot aux autres notes la dominante, mais sans le rôle accaparant que les harmonistes lui adjuge. D'ailleurs, elle n'est pas toujours située sur la cinquième degré : la dominante (ou teneur) des chants algus (modes authentiques) est forcément plus élevée que celle des chants graves (modes plagaux). C'est donc par leur dominante qu'on distingue les modes authentiques ou plagaux : pour les premiers la dominante se trouve sur la quinte au-dessus de la finale (sauf pour le 3^e mode où elle monte du SI instable au DO) pour les seconds, à la tierce au-dessus de la finale sauf pour le mode de MI (la) et celui de SOL (do au lieu de si). Le tableau suivant présentera plus clairement la liste des huit modes grégoriens.

Les huit Modes grégoriens

Mode	Dominante (authentique)	Dominante (plagal)
1 ^{er} mode	RE	LA
2 ^e mode	MI	SI
3 ^e mode	FA	DO
4 ^e mode	SOL	RE
5 ^e mode	RE	LA
6 ^e mode	MI	SI
7 ^e mode	FA	DO
8 ^e mode	SOL	RE

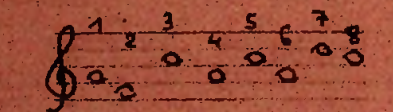
L'hégémonie des formes instrumentales correspond à l'apogée des formes instrumentales (17^e-18^e siècles) mais le retour de la forme vocale « a cappella » (20^e) fait ressurgir l'instinct modal.

Quel était ce système modal apparu au Moyen-Âge, conservé tant bien que mal à travers le chant d'Église, surtout, et dans la chanson populaire ?

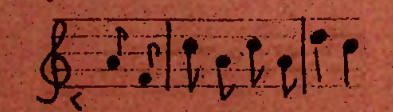
Il n'est pas question de chercher une influence des modes antiques sinon dans un travail de théoriciens fait après coup. Les modes ecclésiastiques ne peuvent, même avec leurs

Nous avons ainsi l'ordre de dominantes, qu'une formule mnémotechnique pourra permettre de retenir.

Dominantes



Moyen de retenir



Glaréan, ajouta (dans le « Dodechordon »), 4 modes supplémentaires Ionien (et hypionien) c'est-à-dire mode d'ut authentique et plagal ; éolien (et pycolien), mode de la ; ils furent utilisés dès le XV^e siècle. Au XVI^e, on fixe à la quinte toutes les dominantes, tandis que progressivement, dans ces échelles purement diatoniques, s'introduisent des « feintes », c'est-à-dire des notes ornementales qui étaient par le biais du dièse, un amollissement de la voix. (A ce sujet, ne confondons pas le dièse, apparu dans la messe « Notre Dame » de G. de Machault au XIV^e siècle, avec le bémol, note mobile de l'hexacorde, mais note constitutive, ce qui explique que dans le système allemand actuel, deux lettres différentes servent encore à traduire le si bémol (B) et le si bécarré (H). Quant aux mélodies du plain-chant, elles n'ont pas à se soucier d'altérations puisque la hauteur des sons suit la hauteur moyenne de la voix.

C'est naturellement la place des demi-tons qui caractérise le mode et lui donne sa couleur particulière, l'« ethos ». Selon les théoriciens, le dorien a des qualités de distinction et de sérieux, c'est un mode calme. Le phrygien est contemplatif, c'est une prière intense qui en jaillit ; le lydien proche de notre majeur par sa fermeté et sa majesté, est encore surpassé par le mixolydien que Bourgault-Ducoudray nomme « sur-majeur » en raison de son enthousiasme et de sa plénitude. N'attachons pas trop d'importance, peut-être à ces couleurs modales : pourtant, comme chez les Grecs, l'usage dans le chant ecclésiastique d'un mode, plutôt qu'un autre, est prévu selon le caractère du texte. Il suffit d'écouter quelques extraits d'un disque de chant grégorien de l'Abbaye de Solesmes pour s'en convaincre.

Ce furent les Bénédictins de cette abbaye qui, en 1903, reçurent la charge de restituer le chant grégorien dans sa pureté originelle, car il fut bien conservé jusqu'au XIII^e siècle. Mais l'habitude des compositeurs polyphoniques de tirer du chant liturgique les « tenors » qu'ils brodaient de savantes combinaisons, amena une dégénérescence du rythme, jusqu'au XVI^e, où la situation s'aggrava avec la détestable édition médiévale (1614).

Venant au problème pratique qui se pose à la lecture d'un graduel ou de chants populaires, voici un tableau qui peut être utile compte tenu, non des finales, mais des échelles comme nous les concevons maintenant. La place des différents demi-tons permet de constater leur force expressive selon l'apparition plus ou moins rapide du premier demi-ton.

PLACE DES DEMI-TONS.

Mode	1 ^{er} demi-ton	2 ^e demi-ton	3 ^e demi-ton
1 ^{er} mode	2	3	6 7
2 ^e mode	2	3	5 6
3 ^e mode	1	2	5 6
4 ^e mode	1	2	4 5
5 ^e mode	4	5	7 8
6 ^e mode	3	4	7 8
7 ^e mode	3	4	6 7
8 ^e mode	2	3	6 7

On peut se souvenir aussi que le mode de RE serait une gamme de DO avec 2 bémols à l'armure, celui de MI avec 4 bémols, celui de FA avec 1 dièse, SOL aurait 1 bémol et LA 3 bémols. (A suivre). D. PAQUETTE.

FESTIVAL DARIUS MILHAUD

Le 25 mai dernier, un très beau festival Darius Milhaud a été généreusement organisé par les soins de Madame Francis Salabert. Il nous a été malheureusement impossible de donner le compte-rendu de cette grande manifestation artistique dans notre double numéro de juin-juillet, alors à l'impression, et nous avons donc dû le reporter à notre présent numéro d'août-septembre. Nous devons, avant tout, exprimer tous nos regrets de cet inévitable retard à Mme Francis Salabert qui, rappelés-le, avait été déjà à la Toussaint de l'an dernier, la réalisatrice de l'hommage solennel rendu à la mémoire d'Arthur Honegger, le fidèle compagnon de Darius Milhaud et de ses autres amis du groupe des « Six ». Nous en avons d'ailleurs donné le compte-rendu lui-même.

L'exécution du programme fut précédée d'une présentation faite par M. Claude Rostand. Je ne doute pas un seul instant de l'excellence et de la pertinence du texte composé par le distingué musicologue mais, pour ma part, je regrette seulement de n'avoir pu l'entendre distinctement quand il le lut lui-même sur scène.

Sous la remarquable baguette de Serge Baudo, l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire nous fit entendre tout d'abord la si vivante suite d'orchestre « Frenchman in New-York » dont c'était la première audition européenne et qui, d'emblée, remporta un très beau succès. Cette œuvre, enregistrée par la marque « R.C.A. Victor », a obtenu le Grand Prix du Disque aux U.S.A. Véritable carnet d'intéressants croquis pris sur le vif, cette partition renferme les impressions suivantes : I. — New-York et brouillard sur l'Hudson. II. — Les cloîtres. III. — Fièvres à Central Park. IV. — Times Square. V. — Jardins sur les toits. VI. — Base-ball au Yankee Stadium. Ces titres sont suffisamment évocateurs pour qu'on puisse imaginer ce que l'auteur a su réaliser musicalement pour nous livrer sincèrement ses impressions. J'ai particulièrement goûté la douceur de son tableau Les Cloîtres, ce calme recueilli qui fait un singulier contraste avec la vie trépidante de l'enorme cité new-yorkaise. Les Fièvres à Central Park nous donnent d'autre part un amusant anachronisme au milieu d'un trafic supérieurement motorisé et le match de base-ball clot avec toute l'animation désirée cette suite « up to date ». L'ensemble fut chaleureusement accueilli par le public.

Nous applaudîmes ensuite le beau Concerto N° 1 pour piano et orchestre, dédié à Marguerite Long, qui fut enlevé magistralement par le jeune maître du clavier Philippe Entremont. Ce fut un magnifique succès à la fois pour l'auteur, l'ardent soliste et ses remarquables accompagnateurs si bien dirigés par Serge Baudo. Ce concerto sera prochainement enregistré sur disque « C.B.S. » avec les mêmes interprètes sous la direction de l'auteur.

Et pour terminer, nous entendîmes l'étonnante Quatrième Symphonie que Darius Milhaud composa à l'occasion de la commémoration de la Révolution de 1848, œuvre dont les quatre mouvements : L'Insurrection, Aux Morts de la République, Les joies paisibles de la Liberté retrouvée et Commémoration 1848 ont été écrits de main de maître. Il y a dans cette partition une impressionnante grandeur qui valut à son auteur présent une longue ovation des auditeurs et des exécutants qui, debout, étaient unis dans un même respectueux hommage au maître alors.

Darius Milhaud a largement mérité cet hommage. En sortant du théâtre, je ne pouvais m'empêcher d'évoquer les discussions passionnées que provoqua, il y a une quarantaine d'années, le plus révolutionnaire musicien du groupe des « Six ». Il se livrait hardiment à des innovations compositionnelles dont plusieurs, à l'époque, firent scandale. Ces outrances ne furent toutefois pas inutiles à l'évolution, à l'épanouissement et à l'enrichissement de son talent de compositeur et, quand vint la maturité, il sut en connaissance de cause, rejeter ce qui n'était pas viable et ne conserver dans sa technique ce que ce qui avait donné des résultats convaincants et appartenait réellement « à la musique ». Depuis les violentes premières armes de Milhaud, nous avons entendu chez bien d'autres compositeurs d'avant-garde des essais beaucoup plus agressifs mais qui ont vite fait long feu, qui n'ont en définitive abouti à rien alors que lui a su discerner dans ses péchés de jeunesse ce qui était bon et ce qui l'était beaucoup moins. C'est ainsi que les roses sont nées au milieu des épines, qu'a mûri son très grand talent qui nous a donné et nous donne tou-

jours de solides œuvres que l'on admire et que l'on ne discute plus. Ce dernier festival nous en a fourni la preuve. Nous l'avons applaudi avec une respectueuse sincérité. Pour ma part, je souhaite, avec beaucoup d'autres musiciens qui ne la connaissent pas encore, de pouvoir entendre bientôt l'une de ses œuvres les plus récentes : L'Œuvre aux Morts des Guerres dont la critique signale déjà la noblesse et la grandeur.

André PETITOT.

AVIS DE CONCOURS

Concours de professeur municipal de Conservatoire de Musique et de Déclamation de Bordeaux.

Un concours aura lieu à la Mairie de Bordeaux le mercredi 2 novembre 1966 pour le recrutement d'un professeur de violon au Conservatoire Municipal.

Cet emploi est affecté de classement indiciaire 340/705 pour 16 h. de cours semaine.

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

Être de nationalité française.

Avoir satisfait pour les candidats du sexe masculin, aux prescriptions de la loi sur le recrutement de l'armée.

Être âgés de 23 ans au moins et de 45 ans au plus au 1^{er} janvier 1967.

Les candidatures devront parvenir à la mairie de Bordeaux, service du personnel, le 22 octobre 1966 au plus tard.

1. Exécution.

A) Chaconne, pour violon seul de J. S. Bach.

B) poème de Ernest Chausson.

C) une œuvre au choix du candidat

2) lecture à vite.

3) leçon donnée à un ou plusieurs élèves.

4. questions orales concernant la technique et la littérature du violon.

Le candidat admis exercera sa fonction immédiatement et aura un service de 15 h. de cours par semaine se déroulant pendant 6 semaines.

Classe de violon, cours hebdomadaire, 6 h.

Classe de musique à 4 instruments, 3 h.

La titularisation sera prononcée après un stage dans la fonction d'une durée minimum d'une année.

Le professeur sera alors affilié à la Caisse Nationale de retraites des agents des Collectivités locales.

ORAN

Des postes sont proposés à Oran à des jeunes musiciens diplômés, en âge d'effectuer leur service militaire. Une possibilité est offerte à ceux-ci de servir dans la Coopération en tant que Civils, percevant une indemnité mensuelle de 900 F. (voynage payé).

Emplois proposés : professeur de Solfège ou d'instrument (12 h. hebdomadaires) et musicien d'Orchestre à services hebdomadaires, assurant un poste pour un seul Concerto.

Éventuellement, des postes en Coopération peuvent aussi intéresser des musiciens qui n'entreent pas dans la catégorie précitée.

Écrire pour renseignements à M. Gilles Aclache, Directeur du Conservatoire Municipal, 2, rue d'Alger, Oran (Algérie).

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE

Aux élèves du Conservatoire devant être appelés à effectuer leur service militaire prochainement et qui seraient intéressés par une affectation en Afrique au titre de l'Assistance Artistique (à laquelle ils seraient préparés par un stage de formation ayant lieu à Paris) :

L'Association pour le développement des Echanges Artistiques a été créée en 1963 pour organiser les échanges artistiques entre les États d'Afrique Noire Francophone et la France. Elle aide les États Africains à créer et développer des centres de formation artistique en mettant à leur disposition des moniteurs et animateurs. Utilisant les possibilités offertes par les accords passés entre le Ministre de la Coopération et le Ministre des Armées, cette Association fait appel à un certain nombre de jeunes militaires du contingent formés aux différentes disciplines artistiques : théâtre, musique et chant choral, etc.

Les candidats devront non seulement posséder une bonne formation technique mais aussi les qualités humaines indispensables à un bon exercice de leurs fonctions. Le développement de la formation artistique en Afrique ainsi que l'enrichissement qui peut en résulter pour de jeunes artistes désireux d'étendre leur horizon au-delà de la métropole présentent un caractère extrêmement intéressant.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à A.D.E.A.O., 290, rue Saint-Jacques, Paris (5e).

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

55^e CONGRÈS

ORDRE DU JOUR

(SUITE DE LA PAGE 1)

- 1) Appel des délégués ;
- 2) Allocution du Président ;
- 3) Rapport du Secrétaire Général ;
- 4) Rapport du Trésorier ;
- 5) Rapport de la Commission de vérification des Comptes ;
- 6) Colloque sur l'enseignement musical dans nos sociétés, sur les examens fédéraux et sur toutes les questions artistiques ;
- 7) Examen des vœux ;
- 8) Stages en France et stage C.I.S.P.M. ;
- 8 B) Compte-rendu sur les stages Franco-Allemand Versailles, Rosenbergl (Wurtemberg). Ces échanges devront être réservés aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux Examens Fédéraux et principalement au Concours d'excellence ;
- 9) Journal, annuaire ;
- 10) Assurances ;
- 11) Montant de la participation de la C.M.F. aux frais de voyage des congressistes ;
- 12) Exposé sur les décisions prises par le Ministère de l'Éducation Nationale concernant l'enseignement de la musique à la suite des démarches entreprises depuis plusieurs années par le Comité National de la Musique, le Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique, le Comité de la C.M.F., les Fédérations régionales et par M. le ministre André Bord ;
- 13) Décorations : Entrevue MM. André Bord, Ehrmann auprès de M. Mitterrand ;
- 14) Étude sur l'organisation fédérale par Académie ;
- 15) Instruments attribués par la C.M.F. ;
- 16) Cartes du Comité de liaison pour la sauvegarde de la Musique - Dossier Ministère.
- 17) Jeunesse et Sports. — Elections : Comité, membres sortants éligibles : MM. Ameller, Blanc, Dufour, Ehrmann, Leray ; Commission de vérification des comptes, membres sortants éligibles : MM. Atyasse, Meulet, Saby ; Commission de conciliation et d'arbitrage : MM. Angot, Macé, Megl ;
- 18) Les candidatures aux différents postes doivent parvenir à la C.M.F. avant le 10 octobre 1966 ;
- 19) Dates des prochains congrès d'été : 1967, Tours (Indre-et-Loire) ; 1968, Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 1969, Ajaccio (Corse) ;
- 20) Questions diverses ;
- 21) Réunion du nouveau bureau : élection du président, des quatre vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier et du trésorier adjoint.

Tous les membres de la C.M.F. qui désirent assister au Congrès seront les bienvenus.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 33 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOI

- Offre d'emploi différentes professions : éléments, industrie, bureaux personnel municipal, un ménage pour entretien propriété privée logé chauffé, etc., à bons salaires, tous instruments (harmonie), s'adresser au maire de SAINT-FLORENCE (Yonne). Tél. : 51.
- Emploi garde municipal réservé à bon musicien jouant de la clarinette, pouvant assurer les cours de clarinettes et saxophones de l'École de Musique. Convierait à officier prenant sa retraite à la fin de l'année 1966. Adresser demandes détaillées d'urgence à M. COQ, secrétaire de l'Harmonie Municipale, rue Clavier de Serre, TOURNONAUBREIGNE (Ardèche).
- Emploi Municipal bien rétribué offert à musicien susceptible d'assurer les cours d'instruments. Logement assuré, titre onéreux. S'adresser à M. le maire de CHAMPIGNELLES (Yonne).
- Une place de sous-officier jouant de la trompette est vacante à la musique de la 4^{ème} région militaire. Ecr. au capitaine Lompre, chef de musique, quartier Nansoucy, BORDEAUX (Gironde).
- URGENT. — Ecole de Musique de MONTBELIARD, recherche solistes (clarinettes, hautbois, bugles) pouvant assurer formation jeunes musiciens. Possibilité emploi professeur musique aux Ecoles ou emploi municipal. Ecr. M. BERTELOOT 36, Rte d'Audricourt (25) MONTBELIARD.
- HARMONIE LE BLANC (Indre), agréable sous-préfecture Centre-Ouest, 7.000 hab., cherche chef appointé pour direction musique. Ecole de Musique et cours de solfège et chant dans les écoles. Faire offres avec présentations et références à M. THIRY, secrétaire, 67, rue Amiral Barbot, LE BLANC (36).
- Place de comptable QUALIFIE pour très bon musicien trompettiste de préférence, logement assuré. Place d'ébénistes QUALIFIES à très bons musiciens. Pour chef-lieu de canton important de la DOROGNE. Ecr. au journ. s/N° 450, qui transmettra.
- Petite Harmonie Région Ouest localité 1.800 hab. 35 kms de la mer désirerait rentrer en contact avec chef de musique ou bon musicien capable de diriger et enseigner arrivant à la retraite. S'adresser à M. BOUIN, président de la Sté Philharmonique de Vallier, 85.

- Commune de SASSENAGE (Isère) (près GRENOBLE) recrute employé pour assurer selon besoins fonction de Guide des Grottes « Les Caves » ou travaux divers avec conduite véhicules automobiles communaux. Emploi réservé à musicien. Traitement OP2 selon barème communal. Logement de 3 pièces à titre onéreux. Adresser cand. à M. le maire de SASSENAGE.
- Chef de Musique retraité, Professeur solfège, instruments, Harmonie, Batterie, recherche direction société toutes régions, sauf Nord et Est. Ecr. au Journ. s/N° 452, qui transmettra.
- Ex-chef de Musique militaire, cherche direction société et Ecole de Musique. Sérieuses références. Ecr. au Journ. s/N° 453, qui transmettra.
- S/Chief de Musique Milit., brevet premier et deuxième degré C.A.P. (Musique) - Prof. EMPT et école Normale désirant prendre retraite proportionnelle, cherche emploi civil. préf. école Musique Lycée C.E.G. Harmonie, écr. à M. DURAND 19, Av. Alsace-Lorraine, TULLE (19).
- Chef de Musique. Rech. Direction très bonne Hie + professorat Ecoles ou Emploi. Logement assuré. Sérieuses Réf. Ecr. Jour. N° 455.
- Chef de musique Capitaine pouvant être libre en janvier 1967, cherche direction avec école de musique et cours en C.E.G. Ecr. au journal sous numéro 456 qui transmettra.

- L'emploi à temps partiel de préposé aux Services des Eaux (relevé compteurs) est actuellement vacant. Préférence accordée à Musicien BOIS ou cuivre. Mi-temps Service Ville, mi-temps Harmonie Municipale. Ecr. FERRIER Paul, Av. des Fontaines, UGINE, 73.

- Harmonie Municipale Sté agréée par la Ville recrute Musiciens à tous les pupitres. Avantages. Recherche également chef de clique clairon pouvant assurer une partie. Ecr. à M. DRUET, directeur 94, Champigny.

- URGENT : homme jeune B.E.P. C. minimum, libéré O.M., demandé mairie Montreuil-sur-Mer (62). Possibilité accession secrétariat par concours. Poste réservé à Musicien capable assurer, contre rémunération, sous-direction Harmonie.

- Pour la direction d'une Fanfare Municipale (tambour-clairon-trompe), recherchons un TAMBOUR-MAJOR capable de seconder le chef, dans la direction de l'Hie Municipale. Si ce musicien est contrebasiste à cordes ou percussionniste, il pourrait professer au Conservatoire, salaire approximatif 750 F. mensuel. Adresser dossier de candidature avec maximum de renseignements au journal sous N° 457.

- Ville de RIBERAC - Dordogne - Région riante, climat doux. Réserve emploi municipal et logement à bon musicien pour direction batterie 30 éléments (Fanfare existante 25 éléments) (classement 3 division, 2 section), le plus rapidement possible.

- Ville de SARREGUEMINES - Moselle - 24.000 habitants cherche sous-chef de Musique pour Hie. Sérieuses références exigées. Possibilité de promotion rapide comme Chef de Musique. Logement assuré à titre onéreux. Préférence à candidat capable d'assumer une place de Chef de pupitre, Baryton Trombone ou Basse, et justifiant d'une qualification professionnelle permettant un engagement comme agent municipal.

- Entreprise d'électricité embauche : monteurs qualifiés, magasiniers. Possibilité logement pour mariés et célibataires. De préférence musiciens tous cuivres ou saxo. Ecr. au journal s/N° 461.

- Emploi typographe réservé à bon instrumentiste dans coquette petite ville thermale 50 km mer et montagne. Fournir tous renseignements au Directeur Ecole Musicale, 64-SALLES-DE-BEARN.

- URGENT. — Un poste de prof. de clar. sax. et solfège est vacant à l'École de Mus. de St-Malo (35). Situat. intères. Pour tous rens. s'adr. à M. DIEDERICH, Dir., 7, rue d'Estrées, tél. 34.95.57.

- Petite ville près d'Angers, rech. prof. de solfège et instr., pouvant assur. partie dans l'Hie (45 exécutants) de préférence flûtiste ou hautboïste. Faire offre à M. le Maire de BRISSAC-QUINCE-49.

DEMANDES D'EMPLOI

- Prix d'excellence clarinette Conservatoire connais. saxo, 1^{er} Prix percussion Conservatoire, 1^{er} médaille solfège, recherche place professeur. Ecr. au Journ. s/N° 451 qui transmettra.

DIVERS

- Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS, Alpes-Maritimes.

- Enseignement : l'Ecole Française du Saxophone. Méthode enseignée par l'auteur. Cours ouverts à tous. Initiation, perfectionnement. Préparation concours. Entrée Conservatoire. Solfège, dictée, instrument. Musique de Chambre-Ensembles. Ec. R. DRUET, 3 bis, rue de la Victoire, CHAMPIGNY (Seine).

- Harmonisations, orchestrations et tous arrangements musicaux. S'adr. M. Léo LAURENT, 171, Faubourg Poissonnière, PARIS, tél. 878.56.92.

STAGE FRANCO-ALLEMAND

Avec les instruments de musique un stage musical international s'est achevé

Les jours du stage franco-allemand de la jeunesse musicale au château de Rothenberg, près de Wiesloch (Allemagne), font partie du passé. Mais ils resteront longtemps dans la mémoire des participants. Les 8 jours où de la musique a été faite ensemble, et où nous avons essayé de se mieux comprendre, ont contribué à une meilleure entente entre les deux peuples voisins. Ceci a surtout pu se voir au concert final, une soirée dans la cour du château.

Les jeunes musiciens ont joué devant un grand nombre d'auditeurs sous la direction de chefs d'orchestres allemands et français. Pendant presque deux heures les auditeurs ont pu se laisser convaincre que le langage de la musique est compris partout. Mais les jeunes de 16 à 20 ans n'ont pas seulement montré leur pouvoir en formation d'orchestre, mais également en musique de chambre : clarinettes, hautbois et trompettes ont varié le programme. Comme plus grande attraction de la soirée, fut le concert pour hautbois, violon et orchestre en rémineur de J.-S. Bach. Le jeune violoniste français âgé de 15 ans eut beaucoup de succès.

Avant ce concert, M. Stockmaler (Hechingen) a souhaité la bienvenue aux nombreux invités. Ses salutations particulières étaient destinées au Président de la Confédération des Sociétés Musicales Allemandes, M. Weber et aux accompagnateurs français, MM. Dupart, Dunan et Fleurot.

Le président Weber exprimait pendant son discours sa joie que ce stage a pu être réalisé. Pendant beaucoup d'années, disait-il, les deux peuples se trouvaient face à face, laissant jouer les instruments de la guerre ; son but est de réunir les jeunes musiciens des deux pays dans une atmosphère

(Suite page 10)

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

Manifestations 1966-1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	CONCOURS	M. Daron, maire de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	CONCOURS	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	CONCOURS	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, Hôtel de Ville, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	CONCOURS	Mairie de Besançon.
20, 21, 22 et 23 octobre 1966	PARIS	CONGRES	121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	CONGRES	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
1966	TARBES (Hautes-Pyrénées)	CONGRES	
1969	AJACCIO (CORS)	CONGRES	
4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	FESTIVALS	M. Michel Camille, secrétaire général mairie, Algrange.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	FESTIVALS	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).
3 et 5 septembre 1967	CHATELGYON (Puy-de-Dôme)	FESTIVALS	M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

STAGE FRANCO-ALLEMAND

(Suite de la page 9)

pacifique avec les instruments de musique. Ce stage, a dit M. Weber, est le deuxième de cette année. Mais ce ne sera pas le dernier. A la fin de son discours il donna un cadeau à M. Dupart, de Bordeaux, et décerna aux autres accompagnateurs et aux musiciens français une médaille d'honneur de la Confédération (DVB).

M. Fleuret remerciait de la part de tous les Français pour l'amabilité avec laquelle ils ont été reçus à Rothenberg.

Mals Bundesjugendleiter Karl Stockmaier, le chef et l'organisateur de ce stage, ne resta pas seulement dans la salle de répétition.

Avec les 50 musiciens il organisa des concerts dont un à Schriesheim, dans une maison destinée aux vieillards, qui ont été très contents de l'audition. Un autre concert a été donné à Schwetzingen, où on a profité de l'occasion pour visiter le château, le parc et le théâtre. Au cours de ce concert qui eut lieu dans la cour du château, M. Paul Maisenholder, le chef d'orchestre de l'Harmonie de Schwetzingen, avait adressé quelques mots aux musiciens et aux auditeurs, qui avaient été attirés en grand nombre.

Le samedi 13 termina ces beaux jours à Rothenberg. Les « au revoir » cordiaux et amicaux ont prouvé que le stage de Rothenberg avait été apprécié de tous.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES AUBE ET HAUTE-MARNE

LE « TEMPS DES VACANCES »

Nous n'apprenons rien aux chefs de musique en disant que du 15 juillet au 30 août, c'est un vrai casse-tête que d'essayer de présenter une société de musique et d'arriver à rassembler quelques éléments par pupitre pour faire un concert. Les vacances font fondre l'effectif dans des proportions inquiétantes... pour celui qui dirige ! Si la société est municipale, quel tour de force pour « être là »

à la date de la manifestation fin juillet ou courant août !

Cette situation ne s'améliorera pas : elle ira au contraire en empirant. Nos sociétés, basées sur l'amateurisme et le dévouement, constituées de sociétaires rassemblant toutes les classes de l'échelle sociale subissent les vacances, pendant cette période, tôt ou tard il faudra rayer la musique des fêtes... ou fixer les fêtes en dehors du « temps des vacances ». D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Blanc élu président de la Fédération régionale des Sociétés musicales

La Fédération régionale des sociétés musicales Provence-Côte d'Azur Corse s'est réunie en assemblée générale statutaire le dimanche 21 mars à Cavallion, sous la présidence du doyen de la Fédération régionale des sociétés musicales Provence-Côte d'Azur, Corse, Henri Bourde, président de la Fédération des sociétés musicales du Vaucluse. Assistèrent à cette réunion :

Bouches-du-Rhône : M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ; MM. Basso et Firmin.

Vaucluse : M. Moutet, président de la Fédération des sociétés musicales du Vaucluse ; MM. Piton, Boitelet, Berges, Genestet, Robert Lemaux, Blanchet.

Alpes-Maritimes : M. Scotto, président de la Fédération des sociétés musicales des Alpes-Maritimes.

Var : M. Berthe, président de la Fédération musicale et orphéonique du Var.

Basses-Alpes : MM. Sappel et Fernach.

Était excusé : M. Seassary, président de la Fédération des sociétés musicales de la Corse.

M. Moutte a remercié de leur venue les présents si nombreux. Il a été invité par M. Berthe, président de la Fédération régionale des sociétés musicales Provence-Côte d'Azur, Corse.

M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, a donné lecture des vœux qui sont transmis à Paris et qui seront étudiés lors du Congrès national du 21 octobre 1966. Ces vœux comprennent :

- 1) - Étude des examens fédéraux ;
2) - Examen des tambours et clairons ;
3) - Augmentation des frais de déplacement ;
4) - Intervention auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports pour subvenir aux besoins des élèves nécessaires des sociétés musicales ;
5) - Protocole d'accord entre les fédérations départementales et la Fédération régionale des sociétés musicales Provence, Côte d'Azur, Corse concernant les festivités.

Toutes ces questions ont été étudiées avec le plus grand soin, dans l'intérêt de toutes les sociétés musicales.

A l'issue de la réunion, la composition du nouveau Conseil d'administration de la Fédération régionale a été mise au vote. Ont été élus à l'unanimité et à main levée :

Président : M. Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Vice-présidents : M. Moutte, président de la Fédération des sociétés musicales du Vaucluse ; M. Berthe, président de la Fédération musicale et orphéonique du Var ; M. Scotto, président de la Fédération des sociétés musicales des Alpes-Maritimes ; M. Simon, président de la Fédération des sociétés musicales des Basses-Alpes ; M. Seassary, président de la Fédération des sociétés musicales corses.

Secrétaire général : M. Boitelet (Vaucluse) ; Secrétaire adjoint : M. Lathiezo (Alpes-Maritimes) ; Trésorier général : M. Ventron (Bouches-du-Rhône) ; Trésorier adjoint : M. Sappel (Basses-Alpes) ; Syndic : Maître Cassan (Bouches-du-Rhône) ; Conseillers : MM. Lombard (Bouches-du-Rhône), Berges (Vaucluse), Nicolini (Var), Fenech (Basses-Alpes), Reozaghi (Corse), Maillet (Alpes-Maritimes).

M. Blanc a remercié tous ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée et les a assurés de son concours le plus absolu.

Déclarations du président Blanc Un repas amical ayant réuni les congressistes au « Miradour », de Cavallion, au dessert, le président fédéral régional déclare avoir constaté avec un immense plaisir l'amitié et la solidarité qui existent entre les délégués des départements représentés à l'assemblée générale annuelle.

Cela constitue un excellent augure pour l'avenir et prouve que la musique saura toujours augmenter sa prépondérance et maintenir son harmonie.

Le président Blanc lance un vibrant appel aux maires et aux assemblées communales pour que soient apportés leurs brillants concours facilitant moralement et financièrement les sociétés musicales de toute la région fédérée. Il est désirable que les « jeunes » soient sortis de la rue pour rejoindre les écoles de musique et plus tard fanfares, harmonies chorales, etc.

C'est comme cela qu'augmentera la prospérité des sociétés musicales, parure des villes et villages et ambassadrices respectives de leur cité.

La Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône a récompensé les élèves du cours supérieur

Les jeunes musiciens du cours supérieur de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ont reçu hier leurs prix.

L'examen s'est déroulé rue des Lices dans la grande salle des A.I.L. devant un jury présidé par M. de la Casinière, grand prix de Rome, et composé de MM. Bouffier, professeur au Conservatoire ; Delgudice, chef de musique ; Resacco, professeur ; Midonlo, compositeur.

La remise des prix s'est déroulée sous la présidence de M. Hippolyte Blanc, président de la Fédération des sociétés musicales, entouré par MM. Arrighi, sous-préfet représentant M. Robert Cousin, préfet de la Région Provence-Côte d'Azur, Corse ; Sinapi, président de la commission départementale ; M. Goudreau, adjoint aux Beaux-Arts, représentant M. Gaston Defferre, député-maire ; Me Barbizet, directeur du Conservatoire ; M. Delon, directeur adjoint de la Jeunesse et des Sports.

Félicitons les lauréats dont « Le Provençal » a déjà publié la liste. Voici le palmarès :

CLASSE PIANO : 1er prix : Miles Claire Duzye, Anne-Marie Soum, Martine Bouisset, M. Jean-Luc Soum.

Lauscher, Nicole Chénne. 3ème prix : Madeleine Léon, Martine Cerf, Nicole Bossu, Béatrice Pouch.

CLASSE ACCORDEON : 1er prix : Charlotte Coppa. 2ème prix : Alain Leon, Robert Buvancon, Daniel Chabaud.

CLASSE CLARINETTE 1er prix : Gérard, Daniel Pradier, Michel Rippert, Lucien Chapus.

CLASSE SAXO-ALTO 2ème prix Rogér Tadel Satorés ; 3ème prix Lucien Bertrand.

CLASSE TROMPETTE 1er prix : Jean Lunain, Alain Armand ; 2ème prix : Dominique Teblier.

CLASSE TROMBONE ET TUBA : 1er prix : Henri Pignoly.

CLASSE GUITARE 1er prix : Jean Lande, Patrice Mora ; 2ème prix : Milles Jacqueline Jean-Louis Forti.

Félicitons les lauréats et tout particulièrement les quatre élèves désignés pour le concours national de Paris : Michel Rippert, Alain Armand, Daniel Pradier et Jean Lunain

Advertisement for FIBROCIMENT-POISSY, featuring a photo of a building and text describing their products and contact information for TRIEL and STRASBOURG.

BRIOUDE

Résultat des examens de solfège et instruments organisés par la Fédération des Sociétés musicales de la région de Brioude

Division supérieure. - 1. prix Thiveyrat Michel ; 2. Chanel Serge ; 3. Abril Michel.

Cours moyen. - 1. prix, Frank Jouve, Marie-Annick Vergne, Pascal Therond ; 2. prix, Pierre Bonhomme, Alain Migne, Philippe Renaudin, Pothier, Jeanne Marie.

Cours élémentaire. - 1. prix, Julien Corréas, Jack Pey, Raymond Dumonthel, Libériad Brunel, Jean Bourneon, Françoise Gilot, Gérard Pejaire Marie-Claude Cavard, Michel Martin, Michel Pointud, Pascal Rolles.

2. prix, Hélène Baudel, Patrick Jouve, Patrice Therond, Daniel Martin, Anne-Marie Pointud, J.-L. Rochette, Serge Bérard, Jacques Patrelly, Marie-Françoise Pointud, Bernard Frunayre.

3. prix, Martine Ferlay, Gilbert Therond, Gérard Gontrand, Daniel Sabatier, Gil Mégyval, Jacques Sauv.

Mention Maguet. Cours préparatoire. - 1. prix Patrick Migne, Yves Chaay, Jack Roudy.

2. prix, Didier Chanaal, Claude Dumas, Jacques Ghoux, Christian Cubizolles, Jacques Estic, Yves Gilbert.

3. prix, Gérard Thomas, Jean-Marc Chaudoré. 2. Instruments

Cours moyen. - 1. prix de trompette, Serge Chanaal.

Cours élémentaire. - 1. prix de clarinette, Michel Abril. 1. prix de trompette, Franck Jouve.

Cours préparatoire. - 1. prix de clarinette, Marie-Annick Vergne, Alain Migne, Philippe Renaudin, Jeanne-Marie Pothier, Gérard Pejaire.

1er prix de trompette Pierre Bonhomme, Jack Pey.

1er prix de saxo-alto, Pascal Therond.

1er prix de basse, Julien Corréas.

CENTRE

Examens d'élèves 1966 - résultats 823 élèves ont été présentés aux examens d'élèves de 1966 par 41 sociétés de la Fédération Musicale du Centre.

Ces élèves ont passé avec succès : 1.157 épreuves (Education Musicale et Instruments) se répartissent comme suit :

Table with 3 columns: Niveau, Education Musicale, Instruments. Rows include Préparatoire, Élémentaire, Moyen, Supérieur, and Totaux.

ALLIER SAINT-MENOUX

Notre société musicale « l'Avenir » se présentait le 3 juillet dernier devant le jury du concours international de Mâcon et ses efforts furent récompensés puisqu'elle décrocha un 1er prix ascendant avec 29 points sur 30, 14 sur 15 pour le morceau de choix « Ouverture de juillet » de R. Clérissé et 15 sur 15 pour le morceau imposé « la dernière étape » de Menichetti. Félicitations à son directeur M. Bouloton Pierre, 1 coupe et des bouteilles de M. A. Connais. La société devra donc concourir maintenant en deuxième division, deuxième section.

Après cette réussite, nos musiciens doivent faire honneur à leur réputation et ils préparent le concert qui sera donné à Saint-Menoux, à l'occasion de la fête patronale du 17 juillet. Au programme : « Tibidabo » pasodoble de J. Dar-

ling ; « Marielle » ouverture de Thyry ; « Volga » poème symphonique de Rouguell arr. de J. Filleul ; Sélection sur l'opérette « l'Auberge du cheval Blanc » de Benatsky ; « La Mer » intermède de Ch. Trénet et Lasry ; « Les basses en furie » pas redoublé d'Escudé.

VICHY

Aimer et faire aimer la musique... L'Estudiantina-Ecole Mozart a pleinement justifié son rôle à l'occasion de son concert de gala

Tous les vichysois qui s'intéressent à la musique, connaissent l'activité et les succès de l'Estudiantina - Ecole Mozart. A cela bien des raisons : une direction compétente et dynamique en la personne de Mme Andrieux - Legrand un comité dévoué que préside M. Métot, des jeunes enthousiastes. Ce « cocktail d'atouts » constitue la clé de la réussite.

Le grand concert que donnait l'Estudiantina, samedi soir, au Centre culturel, apporta un nouveau témoignage en faveur de cette belle société.

M. André Métot, président remercia l'assistance de M. Abramovitch, avec son talent habituel, exposait clairement le but poursuivi. L'éducation musicale se meurt en France et ce pays qui, depuis toujours, a donné au monde tant de grands musiciens et d'artistes incomparables, voit les jeunes se détourner des études musicales.

Redonner de l'éclat aux études musicales, c'est le but poursuivi par l'Estudiantina-Mozart et pour illustrer gentiment ce prologue, c'est un orchestre de douze jeunes musiciens dirigés par Roddy Eymard qui interpréta une étude en La, de Pujol.

Mme Pradillon, Lareure, fit revivre le passé en évoquant l'Estudiantina de 1894 dirigée par le grand-père du président actuel, elle dit sa confiance en Mme Andrieux-Legrand et, pour juger des résultats, elle conseilla d'écouter ces jeunes.

Ils ne sont pas grands par la taille, mais leur bonne volonté est évidente. Du très jeune André jusqu'au presque doyen Aumard, en passant par les enfants Duffaut,

ROSNY-SOUS-BOIS

Brillante fin de saison de l'Harmonie de Rosny-sous-Bois

L'Harmonie de Rosny a eu une fin de saison chargée. Outre les concerts habituels donnés en ville, il faut mentionner

Soirée culturelle de l'école du centre, donnée le 30 avril à l'Hôtel de Ville en présence du maire et d'inspecteurs de l'Education Nationale. La société au grand complet a prêté un concours remarquable et remarqué (relevé d'ailleurs dans l'allocution de M. le docteur Seyer, maire). Devant une salle des fêtes archi-comble (2000 personnes), l'Harmonie avait la charge de créer l'ambiance ce qu'elle sut faire au début de chaque partie du programme avec des morceaux dits de fantaisie, adaptés à l'atmosphère joyeuse de cette réunion de jeunes.

Inauguration du foyer des jeunes à Villeparisis (Seine-et-Marne) - L'Harmonie avait été invitée à cette sympathique manifestation qui s'est déroulée sous la présidence de M. le directeur du service départemental de la Jeunesse et des Sports.

Le concert donné par un ciel d'azur et sous la tente, en présence d'une assemblée nombreuse, jeune et enthousiaste, visait à donner « sous le kiosque », et à la demande des organisateurs de la musique pour tous les soirs. Il y avait au programme : Marche des Volontaires Belges, l'Italienne à Alger (Ouverture de Rossini), Eva (polka pour piston de Pettit), la Valse de Faust (Gounod), les 2 Virtuoses (de Nattes ; clarinettes solistes : MM. Hautemule et Vuillemt), colonel Bogey (Marche d'Alford).

En deuxième partie, « les Aïrs de Charles Trénet » et le « Carroussel avec Sidney Béchét » (Delbecq) sautèrent une génération tandis qu'en troisième partie nos camarades de la formation jazz entraînaient les jeunes.

Avec cette sortie « en Province », à l'ombre du clocher du vieux pays, l'Harmonie de Rosny a renoué avec une ancienne tradition, les musiciens l'ont, semble-t-il appréciée.

Participation au festival des universités populaires au Raincy. - L'Harmonie a inscrit son nom au programme de ce festival, patronné par M. Misoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports Les auditeurs, assez nombreux, qui se pressaient en ce mercredi soir 15 juin dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville du Raincy avaient choisi le concert, parmi quatre spectacles donnés simultanément dans la ville.

Cet auditoire averti a apprécié le programme qui reprenait partiellement celui de Villeparisis. A noter « Le ballet Egyptien » (Lulligini) et « la Marche d'Aïda » (Verdi) qui clôturait la soirée.

Un musicien à l'honneur. - Dimanche 5 juin, M. Anceau a reçu des mains du Dr Seyer, maire de Rosny, la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et chorales. Un vin d'honneur clôturait la cérémonie qui s'est déroulée sous la présidence de M. Bouret, préfet délégué de la Seine-Saint-Denis. Nos félicitations vont certes, à l'ami et au saxophoniste brillant toujours mis à contribution, mais aussi au professeur de musique inlassable et dévoué qui a su s'attacher ses élèves et leur communiquer son amour de la musique.

Le secrétaire : B. POIREZ.

Philippe Saint-Marc, Françoise Bonnin, François Clavel, Michel Brunel, Evelyne Chatard et Dominique Marboubou, tous méritèrent des applaudissements.

Les artistes chevronnés succédèrent aux élèves. Le « Barbier de Séville » par Mmes Emilienne Geis, et Andrieux, Legrand, fut très apprécié.

M. Thévenin est plus connu comme accompagnateur qu'comme compositeur. Pourtant, c'est avec un réel talent qu'il interprète les dix « Chemins », tirés des poèmes d'un jeune de 16 ans, trop tôt disparu, Sabine Sicard. Tantôt vive, tantôt nostalgique, mais toujours plaisante, la musique de ce jeune compositeur révèle une riche nature musicale.

Avec Dolly, de Gabriel Fauré, c'est de la musique bien française qu'interprétait Mme Abramovitch et Andrieux - Legrand dont le talent n'a d'égal que l'immense dévouement.

RECITAL APPRECIÉ DES MANDOLINISTES ROANNAIS

Alors que s'installait l'orchestre à plectre de Roanne, la charité ne perdait pas ses droits. C'est une enchère à l'américaine qui fit adjuger à M. le docteur Marboubou, le disque qui en constituait le lot : le produit ira à l'œuvre des enfants inadaptés.

Mme Andrieux - Legrand avait présenté et commenté chaque morceau des Mandolinistes Roannais qui, après une vivante « Marche Marche » firent entendre une œuvre posthume de Mozart et une fête au village.

Le hautbois de M. Francaud sonnait agréablement et Mme Sarverny tirait de jolis sons de la mandoline. Cet excellent ensemble est fort agréable à entendre, ce sont la majorité des jeunes qu'il faut encourager et ils furent longuement applaudis.

Avant de se séparer, M. Métot remit un cadeau à Mme la directrice de l'école des enfants inadaptés et les jeunes Aymard, Brunel et Chatard virent leur succès de Mâcon récompensés par un souvenir. Un vin d'honneur clôturait cette amicale réunion dont l'objectif tant succès venait de récompenser une année de travail et d'application.

ILE-DE-FRANCE

La Lyre Amicale de Poissy

Société centenaire présidée depuis 33 années par le dynamique M. Henri Hugonnet, président de la Fédération Musicale de l'Ile-de-France, trésorier de la C.M.F., classée en division supérieure notre Société a porté ses efforts depuis plusieurs années sur son Ecole de Musique appuyée en cela par une Municipalité fort compréhensive et soucieuse du développement culturel de la jeunesse. Cette école compte maintenant 140 élèves et les professeurs MM. Bedel, Plantier, Post Humbrecht et Bernot enseignent outre le solfège toutes divisions, bien entendu, clarinette, saxophone, hautbois, flûte, violon, violoncelle, trompette, basse, contrebasse, trombone, basse, matras, etc. et discussion etc.

Grace au dévouement de nos grandes capacités des professeurs précités, il a été possible de constituer en un temps record un orchestre junior de 25 exécutants qui affrontaient les épreuves du concours international du Mans-sur-Sarthe pour la première fois le dimanche 19 juin dernier. Et ce fut plus qu'honorable puisque le jury présidé par M. Bréard, grand prix de Rome, attribua une mention « bien » à nos jeunes musiciens avec félicitations au jury et les félicitations au directeur Marcel Bedel. Un bon départ pour ces juniors qu'il convient par ailleurs de féliciter pour leur assiduité aux cours et leur excellente tenue au concours.

Le grand orchestre, harmonie-symphonique de la Lyre Amicale dirigé avec précision, foi et passion par le talentueux Marcel Bedel a donné pour sa part au cours de la saison d'été trois grands concerts préparés déjà celui de septembre et le concert de salle de la Sainte-Cécile sans compter les services pour les cérémonies officielles, c'est dire que l'activité est importante les répétitions suivies assidûment et le moral excellent. C'est le secret de la réussite.

Le niveau d'ailleurs est en hausse sous l'impulsion de ce souriant magicien de Marcel Bedel qui s'est permis de monter en trois semaines le programme que nous décrivons ci-après, tellement est grande la fréquence des concerts d'été.

L'assistance nombreuse venu écouter ce samedi 2 juillet dans le parc illuminé de la Maison de la Musique l'orchestre de la Lyre, put applaudir la difficile ouverture de « Ruy Blas » de Mendelssohn, brillante mais périlleuse comme ne l'ignoraient pas les lecteurs de ce journal spécialisé. La fantaisie sur « Martha » de Flotow permit d'apprécier les solistes de la Lyre Amicale. Puis ce fut enchantement ! Pour la première fois le grand orchestre interpréta l'intégralité du célèbre « ballet de Faust » de Gounod. Marcel Bedel outre la vive sympathie qu'il inspire à ses exécutants doit posséder un fluide secret, car que de nuances, que de belles sonorités et dans le mouvement classique, « le Danube Bleu », la reine des valseuses, et le « Fringant », marche de Parés, terminant ce programme sous les applaudissements chaleureux d'un public enthousiaste.

Monsieur Touhadjian, maire conseiller général, accompagné de Mme, tint d'ailleurs à féliciter personnellement M. Bedel et les membres de la Lyre pour le succès de la

Saison Musicale de Folsy qui prend son essor en année de plus en plus d'importance dans la saison musicale.

L'Orchestre harmonico-symphonique de la Lyre Amicale garde une jeunesse et un dynamisme qui feront que nous aurons certainement l'occasion de repenser de cette sympathique Société dans peu de temps.

J. FANIELLE

CHAMPIGNY

Ecole Municipale de Musique

La distribution solennelle des prix de l'Ecole Municipale de Musique a eu lieu le mercredi 23 juin au centre des Loisirs. Une foule nombreuse, composée de parents d'élèves et d'Amis, s'est trouvée réunie ce soir là pour passer une agréable soirée en compagnie des jeunes musiciens Champinois. Dans l'assistance nous avons pu remarquer la présence de M. le colonel Charollais, représentant la Confédération Musicale de France et la Fédération de l'Île de France.

Dès le début, le son fut donné par une vibrante « cadets » orchestra formée de jeunes, aidés de quelques représentants de l'Harmonie Municipale et des professeurs de l'Ecole de Musique. Puis M. Bernard, maire adjoint, remplaçant M. Talamon, sénateur maire retenu ce même soir au Sénat, prononça un discours orienté vers la nécessité de la culture dans la Société moderne; discours vivement apprécié par l'auditoire.

La soirée ne débuta vraiment, pour l'école, qu'avec l'hymne à la paix de Mendelssohn où l'on vit monter sur scène tous les élèves de l'Ecole de Musique. Ce chant fut accompagné par les « cadets ». L'Orchestration et la direction ayant été confiées à M. Gamet, professeur de l'école. Ce moment fut grandiose tant par l'énergie des acteurs que par la finesse et la sensibilité de l'orchestration, et le public le sentit fort bien car ses applaudissements furent très nourris.

Enfin arrivèrent les résultats, avec la lecture du palmarès par M. Druet, directeur de l'Ecole de Musique qui par ses commentaires montra combien le niveau avait monté cette année, ceci enfin de redonner l'appellation « conservatoire municipal » dès la prochaine rentrée. En effet toute l'organisation pédagogique, et toutes les épreuves ont été celles des Conservatoires Municipaux de la Seine. Pour récompenser la lecture du palmarès un solège des petits intermédiaires musicaux avaient été insérés au programme. Nous pûmes ainsi entendre la toute petite et déjà très musicienne Hélène Benichou interpréter la petite valse, puis Marianne Mullier à jouer la Cathérin la Bourrée de Couperin, Anne Francoise Bossard, élève de piano préparatoire 2ème année présente à la Tableaux de l'Enfance de Kabalevsky. Pour terminer cette première partie les « Cadets » (cet orchestre formé uniquement de jeunes créés et dirigé par M. Druet), interpréta la « pavane de G. Faure » puis le 1er mouvement du divertissement numéro 14 de Mozart, œuvres qu'ils jouèrent en octobre prochain à Bernay en R. D. Allemande, ville sœur de Champigny, dans laquelle ils sont invités.

La deuxième partie fut consacrée à la lecture du palmarès des classes instrumentales, à savoir piano, violon, cello, contre basse, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, basse, trompette, trombone, percussion, guitare, accordéon, et chaque fois un représentant de la classe instrumentale dont le palmarès venait d'être lu, interprétait une œuvre musicale. Ainsi Argentin Brigitte exécuta le chant du berger de Simons Fle, Eric Dagnaud mit son violon au service d'une bourrée de Telemann, Philippe Clément, débutant hautboïste (3 mois) joua une mélodie de E. Schumann, un duo même pour saxophone alto et clarinette par Perrichon Gérard et Arlotta Lucas. Un débutant à la trompette certes, J.-P. Quinagagne fit vibrer la salle avec le premier appel de Ch. Brown; retour au piano avec Bully Colette qui joua la danse rustique de J. Clergue. Puis G. Bouffet, brillant élève de trombone, interpréta le thème de concours de Clerisse.

Paul Broutin de la classe de violoncelle, joua « Arabesque de Martini »; enfin D. Kuntz fut vivement acclamé après avoir brillamment interprété à la clarinette la première fantaisie de G. Méry. Cette soirée ne pouvait se terminer autrement que par les « cadets » qui jouèrent le « Septett op. 14 » de Beethoven. Soirée simple et sympathique, au cours de laquelle les spectateurs manifestèrent leur contentement à l'égard des jeunes élèves musiciens par de nombreux applaudissements. Champigny, dès aujourd'hui est enfin dotée d'un Conservatoire Municipal de Musique et tous les Champinois font confiance en M. Druet son directeur, pour que désormais il faille compter avec Champigny lors des concours régionaux de musique.

Aussi à bientôt... bonnes vacances.

Dominique FAVIER.

Il y a quelques années nous avions que peu de chose pour l'enseignement musical à Champigny. Il a suffi d'une âme bien trempée et convaincante (M. Druet) pour obtenir les beaux résultats que nous avons constatés. En effet nous avons trouvé à Champigny, fort heureusement, une Municipalité qui a compris son rôle si important dans la

formation culturelle des jeunes et plus particulièrement dans l'enseignement de la Musique; elle s'y est donnée avec conviction et c'est ainsi que cette jeune école, bientôt Conservatoire, a pu constituer un bel ensemble de jeunes « Les cadets » qui bien qu'indépendants font néanmoins partie de l'Harmonie Municipale. Il serait sauhatable que nous puissions trouver beaucoup de municipalités soutenant ainsi la musique comme à Champigny.

Aussi nous n'avons pas manqué de l'en féliciter et de la remercier très sincèrement, bravo Champigny.

Le secrétaire général de la Fédération Colonel Charollais.

ARGENTEUIL et POISSY-ORLY

Nous ne saurons ni ne pourrions jamais féliciter, comme il convient les membres des Comités responsables à tous les échelons de l'organisation du concours international de musique qui a eu lieu au Mêle-sur-Sarthe le dimanche 19 juin sous l'égide du Syndicat d'Initiative de la Région du Mêle-sur-Sarthe et notamment M. Anne président, de la Fédération Musicale de Normandie et vice-président de la C. M. F., cheville ouvrière de l'organisation technique de la « journée ». Il nous est très agréable de souligner ici l'extrême satisfaction que nous avons eue à assister à cette manifestation musicale de première grandeur.

En effet le nombre des sociétés présentes, la qualité et la diversité de leurs formations ont fait de ce concours une très brillante réussite, dont peuvent à juste titre, s'enorgueillir tous les organisateurs.

Nous voulons dire aussi que cette manifestation a été placée sous le signe de la jeunesse. Toutes les formations de Juniors et de cadets dont la présence était due à l'impulsion du dynamique M. Anne, ont accumulé à qui mieux les récompenses et les coupes. De plus nous voyons, l'élément féminin prendre une part sans cesse grandissante dans ces sociétés de musique autrefois l'exclusif appanage des hommes. Nous avons vu et entendu jouer dans les défilés de cette journée, nombre de jeunes filles qui nous ont semblé toutes très à l'aise et très à leur place. La Fédération de l'Île de France était représentée par trois Sociétés.

Tout d'abord l'Orchestre des « cadets » de la Lyre Amicale de Folsy importante formation, elle constitue une magnifique pépinière de musiciens accomplis qui auront toutes les qualités pour prendre place dans les formations d'adultes et assurer cette nécessaire relève qui s'avère toujours être un problème difficile à résoudre. Dirigés de mains de Maître, les Cadets de Folsy ont obtenu la mention très bien avec félicitations du jury et emporté une magnifique flûte argentée gracieusement offerte par la maison Leblanc comme prix de leur brillante exécution. M. le président Hugonet et M. Bedel sont assurés du succès de leurs efforts et trouvent dans ces résultats la juste récompense qu'ils méritent.

Ensuite nous avons vu et entendu en particulier trois Sociétés jouant d'un instrument, la mandoline, que nombre de gens qualifie à tort de mineur, se hausser au niveau de meilleures formations et obtenir de la part des auditeurs et même tous les applaudissements que méritaient leur exécution, leur interprétation des morceaux imposés et des morceaux au choix.

Parmi ces trois orchestres de mandolines, se trouvait la très excellente formation allemande du Mandolin-Club de Falkenstein, composée d'exécutants mûrs et chevronnés.

Dirigée par un chef, ancien chef d'Orchestre de l'Opéra de Prague, cette société est au-dessus de tout égoïsme à tous égards. Leur présentation, leur exécution et leur interprétation, sont un modèle du genre et le jury a été heureusement inspiré en lui attribuant le Vase de Sévres offert par le Ministère des Affaires Culturelles, pour les récompenser de leurs mérites. Les deux autres Sociétés, le Club Musical d'Orly et l'Estudiantina d'Argenteuil, ont chacune dans leur catégorie, brillamment donné la réplique à la Société Allemande.

La particularité de ces deux orchestres est l'extrême jeunesse de la majeure partie de leurs exécutants à l'encontre de la Société de Falkenstein composée d'hommes expérimentés et entraînés aux concours.

Ces deux jeunes orchestres ont réussi chacun un coup de maître pour leur premier essai dans un concours international.

Orly a remporté une promotion qu'il méritait et M. Michelot son dévoué directeur peut se déclarer satisfait du résultat obtenu par le travail de ses jeunes musiciens.

L'Estudiantina d'Argenteuil a frappé le jury et l'auditoire par le nombre de ses jeunes exécutants le sérieux de leur présentation, la qualité de leur interprétation, la maturité de leur sens musical. Obtenir 15 sur 15 pour le morceau imposé « la vallée inconnue » de la part d'un jury présidé par l'auteur de cette ouverture est un exploit digne d'être signalé. Obtenir ensuite 14 1/2 sur 15 pour l'exécution de la transcription de l'Ouverture d'Egmont en morceau au choix, est une confirmation de la valeur de cette formation qui a étonné les membres du Mandolin-Club de Falkenstein eux-mêmes et dont personne ne peut nier la compétence et l'autorité en la matière.

M. Monti chef d'Orchestre de l'Estudiantina d'Argenteuil, peut-être hautement félicité de la belle tenue d'une formation qu'il a créée et à laquelle il consacre avec succès tant de travail et de soins.

Les Municipalités et les villes qui aident ces Sociétés ne perdent ni leur temps, ni leur argent. Elles profitent aussi des honneurs et des distinctions que leurs Sociétés Culturelles gagnent dans ces mani-

festations. Les Pouvoirs Publics ont aussi la preuve que certains problèmes de jeunes peuvent être facilement et simplement résolus pour peu qu'on veuille s'occuper avec compréhension et sollicitude d'une jeunesse et par là capable de se sauvegarder elle-même moralement et matériellement, d'une façon saine et intelligente.

Centre musical populaire Harmonie de la Plaine Saint-Denis, Ecole de Musique, Plaine Accordéon-Club

C'est devant une salle comble que s'est déroulée la remise des récompenses aux élèves de l'école de musique de l'Harmonie et Plaine Accordéon Club et ses guitaristes le dimanche 26 juin dans la salle des réunions 120 avenue du Président Wilson. En attendant l'ouverture de la batterie fanfare nous quelques vieilles marches et pas redoublés. A 10 h. le président M. L. Roehr ouvrit la séance entouré de M. Bonnard représentant la Fédération Musicale de la Seine, M. Vienne, vice-président MM. Roy, et Delabranche, directeur et sous-directeur M. Gramantik, vice-président de Plaine Accordéon et professeur à l'école de Musique. Le président donna lecture du rapport moral et de l'activité du Centre Musical: avec 68 élèves inscrits à la rentrée 1965/1966 il termine l'année avec 56 élèves dont 11 au solfège préparatoire, 8 au cours élémentaire 1er degré, 12 au 2ème degré, 18 au cours moyen et 7 au cours supérieur. Il sont titulaires d'un accordéon et 17 à la guitare. Tous ces élèves seront récompensés par un diplôme plus un livre ou un disque. De plus nous avons présenté 34 élèves au concours de la Fédération et recevrons leur diplôme après la remise des récompenses.

M. Bonnard prit la parole pour expliquer le mode de fonctionnement du jury et félicita tous les élèves. M. Roy directeur fit l'historique de l'école et de son activité soulignant l'afflux d'élèves à la rentrée de 1965. Nous n'avons pu organiser un cours de piano faute d'instruments et aussi pas assez d'inscriptions pour rétribuer un professeur. M. Gramantik présenta 4 élèves à l'accordéon puis ce fut le tour des guitaristes, et on procéda à la remise des prix. Mlle Annie Delabranche, lauréate du concours fédéral 1er prix de solfège et 1er prix de clarinette, lauréate de l'école de musique se vit remettre par le président une médaille souvenir et une gerbe de fleurs: remerciant les parents et invités d'être venus si nombreux, il regretta l'absence du représentant de la municipalité. Un vin d'honneur clôtura la remise des prix, et on se retrouva à 15 h., pour la sauterie mensuelle. Celle-ci fut salle comble à nouveau animée par notre jeune orchestre (Les Copains) promettant de se retrouver à la rentrée en septembre. Des affiches seront posées et des tracts distribués.

Le Président L. ROEHR

La sortie annuelle de la « Boulonnaise »

Ce fut encore aux accents de la plus franche des camaraderies que notre « Boulonnaise », la belle « Société Municipale de musique » de Boulogne-Billancourt, effectuait sa grande sortie annuelle, et traditionnelle, le 22 mai dernier. Le but à atteindre, cette fois-ci, était: Limeray un tranquille et charmant village d'Indre et Loire. Sous la conduite de leur généreux et bienveillant président: P. A. Souriau, de M. G. Le Duc, son président adjoint, de M. F. Ferrin, leur vice-président et de leur excellent chef, le capitaine Dautricourt, nos musiciens et leurs charmantes compagnes, installés en des cars et des voitures confortables purent goûter aux joies d'une belle journée printanière, détendue et souriante, qui se manifestait par de lumineuses éclaircies, dans un ciel aux leurs évanescences, habituellement encombré de nimbus, de cumulus, ou autres humeurs grises, se jouant dans les jeux, fluides et mouvants, de la brise. Limeray est un village situé dans la vallée de la Loire, non loin de Vouvray et de Tours, en cette belle Touraine généreuse en bons vins et autres produits du sol et considérée comme étant le jardin de la France, un jardin très apprécié par nos bâtisseurs de châteaux. Après un casse-croûte copieux, servi à Cercottes, près d'Orléans, en l'Hôtel de la Forêt l'on abordait, enfin de matinée à Limeray, où nos musiciens étaient attendus par les autorités officielles de la cité. Un alerte défilé emmenait tout le monde à la mairie.

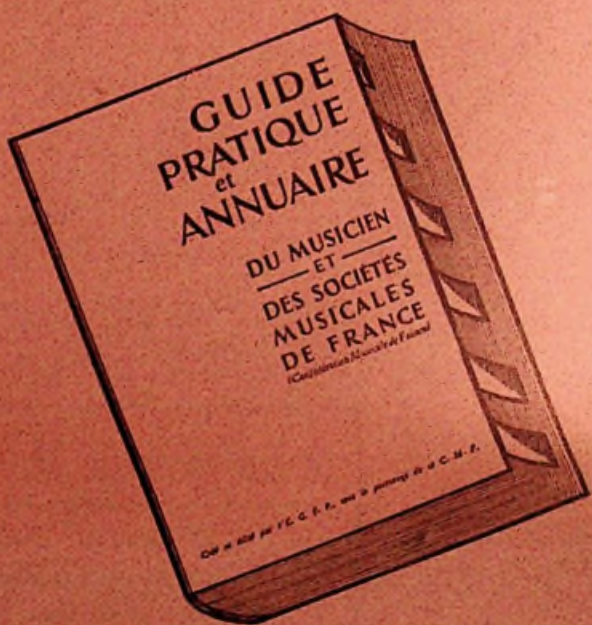
Là nous eûmes le grand plaisir d'y rencontrer M. Agogué, le distingué maire de Boulogne-Billancourt, qui venait honorer ce sa présence cette agréable promenade musicale, manifestant ainsi le grand et bienveillant intérêt qu'il porte à sa belle phalange municipale. Une joyeuse aubade devant la mairie, servit de prélude à l'excellent déjeuner préparé par l'un des meilleurs hôteliers de l'endroit. Ce déjeuner, présidé par le président Souriau, entouré de M. Agogué et M. Le Roy, maire de Limeray et président de son Harmonie Municipale, de M. Rungis, son président d'honneur et de M. Bonnigal, son directeur (chef, etc., réunissait nos musiciens et les dites autorités municipales de l'endroit autour d'une excellente table sur laquelle un délicieux menu fut servi et dégusté avec satisfaction.

L'adjoint au maire de Cangey, M. Segré avait également tenu à faire note de présence, à cette musicale réunion attirée par la réputation artistique de notre belle Boulonnaise. Cangey est un charmant village voisin. Après les discours d'usage, prononcés dans une cordiale et paternelle atmosphère, délicieusement ou-

linaire, l'on se prépara au concert prévu et qui fut donné par la Boulonnaise et sa batterie-fanfare, sous les ombrages verdoyants d'un jardin, accueillant, de Limeray. Un beau programme, à la fois champêtre et musical, y fut interprété sous la direction experte et sensible de son chef distingué: le capitaine Dautricourt. La batterie-fanfare avait à sa tête MM. Vinas et Verrier, ses excellents instructeurs et tambours-majors. Et là, auprès de nos chers musiciens, parmi lesquels

se détachaient les silhouettes sympathiques de MM. Bonsergent et Nimboung et plongé dans le charme de l'audition et de la Réverie, je n'avais pu m'empêcher d'évoquer deux ombres, absentes, celle de M. de Vassal, aimable secrétaire général retenu au loin par des obligations impérieuses et celle du capitaine Dayries, maintenant éloigné de nous par les nécessités d'une douce et calme retraite bien gagnée. Mais j'y eus en échange la grande joie de rencontrer deux chers

IRRÉVOCABLEMENT Le Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F. paraîtra au cours du quatrième trimestre 1966



ATTENTION!

le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé



Le prix de vente sera indiqué ultérieurement

res images absentes de mes yeux depuis longtemps. Celles du capitaine Dubon, directeur de la musique en la ville de Tours, et du capitaine François, mon adjoint en cette musique de la garnison d'Alger que j'avais créée pour servir le général De Gaulle. Le retour sur Paris effectués après une délicate dégustation dans les caves soignées de Lizaray où règne un petit vin, rose, blanc ou rouge, parfait, aimant à séduire et à chanter en nos palais ! O les délicieuses et pénétrantes harmonies, troublantes et liquoreuses sourire de la vie. Nos chers présidents : Souriau et le Duc, et leur belle phalange, ainsi soumis au sourire des anges, se pionsaient avec joie, et musicalement dans ce délicieux, cordial et Wagnérien enchantement.

Capitaine F. BOYER

Le classement des « Juniors de Saint-Jean », de « Corbeil-Essonnes » et son concours itinérant

La jeune et vivante phalange d'accordéonistes de Corbeil-Essonnes, que dirige avec talent et grand dévouement madame Saint-Jean-Frémont, était appelée à subir, le 17 avril dernier, les épreuves du classement, épreuves exigées par notre P. M. de l'Île-de-France, ex P. M. de S. et Seine-et-Oise. A cet effet, M. Maurice Brun, le distingué président de la commission technique qu'entourait M. Louis Linazzi, le non moins distingué président du C. F. E. A. F. et grand virtuose de l'accordéon, avait convoqué un jury traditionnel pour effectuer le classement et prouver les décisions d'usage, dans le cadre de la C. M. F. Cette opération réglementaire réalisée, notre dévouée animatrice et professeur organisait un concours itinérant, individuel et régional, qui eut lieu le dimanche suivant 24 avril, toujours à Corbeil-Essonnes et qui attirait de nombreux et jeunes accordéonistes, désireux d'y obtenir la consécration et la mesure de leur jeune talent. La présence à ces épreuves de notre ami et camarade : A. Monestès, compositeur et directeur du réputé Mangein-Club-Essonnois, confirmant la valeur et la qualité de ces épreuves individuelles, qui avaient été soigneusement préparées et mises au point par M. L. Linazzi, grand spécialiste de ces questions professionnelles et techniques. A la remise des diplômes, il y eut également une distribution de coupes, accordées aux candidats les plus méritants et des virtuoses.

Ces deux belles manifestations musicales, auxquelles je participais en qualité de membre des jurys, font honneur à notre distingué et aimable professeur Mme Saint-Jean-Frémont qui dirige et anime, avec ferveur notre jeune et excellent club accordéoniste des Juniors Saint-Jean-Frémont.

Capitaine F. BOYER.

MIDI

Obsèques de M. VARENNES

Lorsque, mercredi matin, à 10 h., mon ami Léopold Bouby, m'annonça que Monsieur Varennes est décédé, cette annonce nouvelle fit en moi le effet d'un coup de massue, et pourtant, si soudain, bien se rendre à l'évidence que la disparition d'un ami sincère et dévoué.

Nous le savions souffrant, certes, mais que dorénavant il s'était fracturé un poignet, mais rien ne laissait pressager une disparition aussi brutale dont l'annonce plongea dans la consternation ses amis de la Fédération des sociétés musicales du midi et plus particulièrement les fidèles musiciens du département qui le connaissent depuis de nombreuses années.

Membre du comité de direction de la Fédération, Varennes prononçait toujours la parole au cours de nos congrès et les paroles qu'il y prononçait retenaient toujours l'attention des congressistes. Cette année hélas il ne put assister à notre assemblée qui se tenait à Montpellier les 16 et 17 mai, car l'avant garde de Villeplante dont il était le fidèle président et le dévoué clarinetiste devait se produire dans un concert auquel il avait pris un engagement.

La musique pour lui était un véritable sacerdoce, malgré ses hautes fonctions de premiers magistrats de la commune, et malgré le harcèlement de sa grande blessure de l'affreux tuerie de 1914-1918, il trouvait la force et le courage d'assister aux répétitions aux milieux des ses jeunes amis qu'il aimait tant.

Une bonnette scrupuleuse, une délicatesse de sentiments exceptionnelles, un père de famille toujours soucieux du bonheur de ses proches, un camarade toujours inquiet des joies ou des peines de ses amis.

Sa dernière grande joie avait été le succès de son « avant garde » au concours de Luchon en juin 1965, au cours duquel sa société remporta un premier prix ascendant avec mention au directeur.

Hélas mon cher Varennes ! Votre blessure ne vous permit pas d'assister cette année au grand festival de musique que nous avons organisé à Coursan, et pour lequel vous m'avez donné rendez-vous et au cours duquel votre société gagna encore de gros succès, vous nous avez quitté trop tôt. Soyez certain que nous ne vous oublierons pas, que votre haute personnalité sera toujours citée en exemple aux cours de nos discussions musicales.

Au nom de la Fédération des sociétés musicales du midi je présente

ENSEIGNEMENT de la CLARINETTE

Adoptés dans de nombreux Conservatoires, ces ouvrages, s'adressent également à TOUTES les Ecoles de Musique.

- MÉTHODES { 1) Cours « Préparatoire » 10 F
- { 2) Cours « Élémentaire et Moyen » 20 F
- GAMMES et { 1) Manuel « Préparatoire » 5 F
- ARPÈGES { 2) Cahier « Élémentaire - Moyen » 10 F

— ETUDE AGREABLE POUR L'ELEVE.
— ENSEIGNEMENT FACILITÉ POUR LE PROFESSEUR.

Envoi en communication à MM. les professeurs, directeurs d'école de musique et d'harmonie.

ADRESSER LES DEMANDES A L'AUTEUR

J.-R. Groussain 6, rue de la Tacherie (Paris 4^e)

Vente exclusive aux magasins de musique

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

Seule représentant de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle, la Musique Municipale de Sarreguemines s'est brillamment distinguée au concours international de Musique des 2 et 3 juillet 1966 à Macon, concours qui réunissait plus de quarante sociétés.

En effet, additionnant devant un jury composé d'éminentes personnalités du monde musical, elle remporta à l'unanimité, le premier prix avec 30 sur 30. Prix ascendant en

classe supérieure, le jury adressa ses très vives félicitations au chef de Musique.

De son côté, la section tambours et clairons remporta également un premier prix avec 24 sur 30.

Invitée à se produire sur le grand podium installé promenade Lamartine, la Musique de Sarreguemines donna, en soirée, et devant quelque 2.000 personnes, un concert fortement applaudi et apprécié.

Nos félicitations aux Musiciens, tambours et clairons, ainsi qu'à leurs chefs respectifs.

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

AUX ÉDITIONS FRANCE MUSIQUE

36 rue de Paris, Perpignan (66)

Vient de paraître pour Batterie-Fanfane.

DESSAULT : Le Fana du Clairon, marche.

TREMINE : La Toulousaine, marche.

Rappel de nos dernières nouveautés pour Harmonie et Fanfare.

Coiteux : Marguerite de Valois, Ouverture.

Coiteux - Trémine : Jeune fanfare, défilé pour juniors ; Le Défilé de Normandie.

Deljudice : Provence, pas redoublé.

Deljudice : Les joyeux drilles.

Lasalmonie : Vallées catalanes intermèzzo.

Lasalmonie : Marche de l'Espérance.

Luis ESCUERA : Frangancia de Aragon, paso-doble.

Millagou Coiteux : Cheminots, marche.

Trémine : Royan, marche.

Trémine : Soltèges n° 1 et 2, pour tambour.

Trémine : Méthode complète, tome 1 et 2, pour tambour.

Trémine : Méthode complète pour clarin.

LIVRAISON RAPIDE

à vos deux filles, à votre gendre à vos deux petits fils sur qui vous avez fondé beaucoup d'espoirs, à votre vieille sœur, à toute votre famille éprouvée mes condoléances attristées.

Dormez en paix Varennes. M. Varennes était né en 1895 à Caunes-Minervois (Aude). Depuis l'âge de 10 ans, il faisait partie de sociétés musicales, en 1945 il créa l'Harmonie l'Avant Garde à Villeplante et en fut le président. Il était grand mutilé de la guerre 1914-1918.

NORMANDIE

Nécrologie

Nécrologie Nous avons appris avec peine le décès de M. Houvenagel, acousticien, directeur des établissements Leblanc, survenu à l'âge de 88 ans, collaborateur intime de M. Leblanc, vice-président de la Fédération, décédé il y a quelques années déjà. M. Houvenagel était bien connu des stagiaires de Houlgate où il venait faire une éloquentة démonstration des instruments de la maison Leblanc, notamment des clarinettes basse, contrebasse mi bémol et si bémol à laquelle présentation s'ajoutaient certains perfectionnements au saxophone alto facilitant l'exécution de traits difficiles. Nos condoléances à M. Leblanc dans la perte de ce précieux collaborateur et vieil ami familial.

Notre congrès à Argentan le 15 mai dernier

Grâce à l'amabilité de M. Chaplain, secrétaire général de la mairie, la ville d'Argentan a bien voulu nous accueillir : salle de réunion à l'Hôtel-de-Ville, magnifique salle des fêtes tout cela a été mis à notre disposition pour la tenue de nos assises annuelles. Le samedi, en fin d'après-midi, réunion du bureau où sous la présidence de M. Anne, l'ordre du jour a été étudié en détails : ce travail préparatoire évitant des longueurs pour le Congrès du lendemain. Le programme des épreuves fédérales a été revu mais la question majeure était la création d'Unions départementales à l'intérieur de la Fédération. M. Anne, après avoir brossé les avantages matériels de ces organisations (subventions, de conseils généraux, subvention à Jeunesse et Sports après agrément), mit l'accent sur la plus grande facilité de persuasion au travail par département (des relations entre sociétés devenant plus intimes. Les membres du bureau présents ont saisi la portée du projet mais ont manifesté quelques craintes quant à l'existence même de la Fédération du fait d'une double cotisation à demander aux groupements fédérés. Toutes ces objections ont été condamnées afin de permettre à M. Anne une présentation de principe, pour ainsi dire sans débat au Congrès.

Dès 8 h. 30, le dimanche matin, arrivés des congressistes. Membres du bureau présents : MM. Anne, président, Angot, Lion, Pol-

lin, Ponty vice-présidents ; Petit, trésorier ; Bon, Baudot, Caens, Jean, Maugrain, Férét, Pouyer, Monlon, membres administrateurs ; Huard et Kemblinsky, membres du bureau honoraires.

Excusés : MM. Blin, vice-président, Bellis, (malade) Doussé, Malrait, Villon. L'appel des sociétés présentes en dénombre 39 ; 60 pouvoirs excusés reçus permet de réunir un ensemble délibérant de 99 groupements sur l'effectif fédéral de 294. C'est vraiment peu, d'où 200 indifférents, que la politesse n'étouffe pas ! A noter que pour le département de l'Orne où se tenait le Congrès 10 sociétés représentées sur les 27 de l'effectif... sans commentaires !

M. Anne, remercia les présents manifestant ainsi leur sympathie et leur reconnaissance aux dirigeants de la « maison ». Il rappela à tous les conversations avec M. le maire d'Argentan qui ont abouti à la tenue de notre Congrès dans cette ville mutilée mais fort bien rénovée. Il brossa, à grands traits, l'action fédérale depuis un an, action qui ne faiblit pas à tenté par tous les moyens, de secouer la politique de facilité (qui se terminera dramatiquement) d'un trop grand nombre d'adhérents. Comme tous les ans il rappela les avantages des conventions avec les sociétés d'auteurs à condition de se conformer aux dispositions du protocole d'accord que « TOUS » ont reçu. M. Angot paria du service des récom-penses lequel, dans l'ensemble, est satisfaisant ; il rappela les dates 1er mars 1er septembre pour réception des demandes concernant la Fédération mais insista sur les dispositions nouvelles pour l'attribution des récompenses C. M. F. : Une seule fois par an, et dossiers devant parvenir irrévocablement le 1er juin.

Les assurances furent évoquées en rappelant une mise au point effectuée à la suite d'une visite de MM. Ehrmann et Anne au siège de la Compagnie l'Europe. Reste encore à préciser la situation des non assurés sociaux et celle de ceux souscrivant au tableau B en ce qui concerne l'Indemnité journalière. A titre indicatif la Fédération de Normandie est en tête des Fédérations en France par le nombre de souscriptions.

M. Petit, trésorier donna la situation financière de la Fédération qui est excellente. M. Anne apporta quelques précisions sur les divers postes du bilan, il expliqua le travail du trésorier qui serait grandement facilité si toutes les sociétés étaient diligentes dans le règlement des cotisations pour éviter des rappels et fastidieux et onéreux. Il remercia M. Petit de sa collaboration auquel de vives félicitations furent adressées par l'unanimité des congressistes.

Reprenant la comptabilité, M. Anne développa ses diverses démarches pour l'obtention des subventions départementales et du Ministère de la Jeunesse et Sports. Si pour une raison quelconque, ces diverses ressources venaient à être modifiées... en moins, avec ce que la Fédération consacre aux épreuves, en moins de 5 ans la caisse serait vide. Faisant allusion à la modicité de la cotisation fédérale comparativement à celles d'autres fédérations, (et inchangée depuis de nombreuses années), spontanément, le Congrès a proposé, à partir de 1967, les tarifs ci-après : Sociétés non classées et 3^e division 20 F. au lieu de 16, 2^e division 25 F. au lieu de 19, 1^{er} division 30 F. au lieu de 24, supérieure, excellence et honneur 50 F. au lieu de 28. Augmentations peu sensibles adoptées à l'unanimité.

En rappelant que dans le montant de la cotisation annuelle sont compris 2 abonnements au journal C.M.F. (8 F.), il serait souhaitable qu'un effort soit fait pour recruter des abonnés supplémentaires : par esprit de corps et de sympathie chaque exécutant pourrait souscrire l'abonnement à 4 F. pour 10 numéros mensuels acheminés à son adresse personnelle.

Pour ce qui est des épreuves fédérales trop de sociétés s'en désintéressent et s'obstinent à ne pas en saisir l'importance, 60 sociétés seulement comprennent que le salut de leur ensemble réside dans ce travail pour lequel toutes indications sont sans cesse rappelées...

Sont confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité les membres du bureau sortants et rééligibles : MM. Jean, Maugrain, Férét, Pollin, sur la proposition de la Musique Municipale de Saint-Lô M. Lepulssant est élu en remplacement de M. Desmeulles qui devait quitter la région (V. article nécrologie d'autre part) Au cours du Congrès M. Anne dit l'attaque subite survenue quinze jours plus tôt, à notre ami. Il fit part d'une lettre de Mme Desmeulles datée du 13 mai, annonçant un mieux sensible et un espoir de guérison... le 15 mai à l'instant même où tous formaient les meilleurs vœux de rétablissement complet. M. Desmeulles était frappé à nouveau, deux jours plus tard il expirait...

Est enfin abordé la création des Unions départementales dans le sens exposé plus haut au cours de la réunion préparatoire du bureau, chaque vice-président fut chargé en ce qui le concerne d'écrire dans le sens indiqué. Aux questions diverses M. Anne rappela l'envoi récent de la pétition nationale à faire signer et adresser au Comité de Sauvegarde, l'importance et l'utilité du stage à Houlgate, l'affiliation à la Sécurité Sociale de tout personnel appointé, l'application de la Sécurité Sociale dans l'organisation des concerts et bals avec emploi d'exécutants rémunérés. La séance est levée à 11 h. 30. Rendez-vous à l'Hôtel-de-Ville pour le vin d'honneur offert par la municipalité. Après la bienvenue prononcée par M. Lepont maire-adjoint, M. Anne remercia la municipalité de son aimable accueil en la félicitant de l'heureux choix fait

en recrutant M. Bouny comme directeur de l'Ecole de Musique et de la Musique Municipale qui, en 2 ans, a mis sur pied un ensemble dont on allait apprécier, l'après-midi, la valeur artistique.

La magnifique salle des fêtes était comble pour assister au concert donné par le groupe artistique de la ville d'Argentan sous la magistrale direction de M. Bouny 1^{er} prix du Conservatoire National de Paris ; Musique Municipale, orchestre, Accordéon-Club, Chorale St-Germain et quelque 150 jeunes de l'Ecole de Musique formaient un ensemble de 226 éléments costumés, disposés en rangs étagés du plus brillant effet.

Et voici le programme varié qui a été une révélation pour les congressistes (les Argentanais étant déjà habitués à ce genre d'audition). Granada, J. Garcia ; Marche des Forgerons, V. Peter ; Hymne à la nuit, J. R. Rameau ; Negro Spiritual (Nobody Knows the Trouble I've Had) ; Negro Spiritual (deeps River) ; Chants Russes ; Cavalleria Rusticana, Intermezzo P. Mascagni ; Till, C. Danvers ; Tyrol, J. Benatzky ; Valencia, J. Padilla ; Il est mort le poète, G. Becaud ; La Chine, J. P. Bouny ; Santa-Lucia, Funiculi-Funicula, L. Denza ; chansons Napolitaines.

A l'entracte, M. Chaplain, secrétaire général de la mairie, s'adressa aux congressistes d'abord, à la salle entière ensuite, il remercia le comité normand et son président d'avoir choisi Argentan pour cette manifestation. Les musiciens argentanais n'oublient pas l'aide que leur a apportée le président de la Fédération musicale de Normandie pour sortir de l'impasse dans laquelle la musique d'Argentan était engagée depuis plusieurs années. Notre ville dispose à nouveau d'une formation musicale qui n'est encore qu'à ses débuts, mais dans laquelle nous avons la plus grande confiance.

Et M. Anne a répondu en reportant sur l'authentique chef M. Bouny toute la gloire du jour. Alors qu'il n'existait plus rien dans cette ville au point de vue musical, la venue de l'artiste, dynamique et dynamique a su galvaniser toutes les forces vives locales et faire travailler les jeunes qui ne trouvent plus hélas, à l'école, l'enseignement de la musique. Pour ce hautement qualifié M. Bouny est à la tête d'une école de musique comptant 250 élèves et dont après 2 ans de travail il sait déjà se servir... La ville d'Argentan peut constater que l'importante aide financière consacrée au renouvellement de « sa musique » est productive et je suis heureux aujourd'hui de montrer à tous mes amis un exemple devant d'un groupe encore très jeune mais certainement un des meilleurs de notre Normandie.

Entre les mains expertes de M. Bouny, épaulé par le convaincant M. Chaplain, près des écoles municipales l'essor musical est assuré et ne peut que prospérer dans cette agréable cité.

C'est ainsi que M. Foubert, président de la Musique de Vire remit à la Musique Argentanaise le fanion fédéral détenu depuis l'an dernier en se félicitant de le voir en aussi bonnes mains. M. Anne, clôture l'entracte en remettant des médailles fédérales pour services rendus entre 20 et 30 ans.

BAYEUX

Bayeux. Comme d'usage, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole de Musique qui dirige M. Baudot, est entourée d'un éclat particulier devant une salle comble. Le palmarès de chaque division était souligné par la présentation d'ensembles très au point. Gavotte de Boyce (ensemble d'instruments à vent) ; Allegro de Mazas (ensemble de cordes) ; Défilé dess instruments (classe des jeunes) ; Adagio d'Albinoni (cours supérieur de cordes), Allegro de Mme Blavet (flûte et piano), Trio pour flûtes d'après Mozart, Petite fanfare de R. Baudot (cuivres et tambours) et par l'orchestre des Cadets Monnet musical de Schubert Tyrolienne (divertissement par 3 clarinettes, orchestration de Baudot. Et les quelque 850 élèves reçoivent diplômes fédéraux accompagnés de présents des mains des personnalités présentes parmi lesquelles M. Legorn, député ; M. de la Cotardière, maire-adjoint ; M. Anne, M. Roudil, président, etc.

Avec l'orchestre du lycée Alain Chartier entièrement composé d'élèves des classes de 7^e terminales dirigé par M. Baudot directeur de l'école de musique et des sociétés instrumentales de la ville. Cet ensemble a fait l'admiration de M. l'inspecteur général Favre.

- 1^{ère} partie
- 1) Orchestre Marche solennelle de C. Saint-Saëns.
- 2) 10^{ème} Sonate de Mozart, piano Christine Oudenard cl. de 3^{ème} Acc.
- 3) 1^{er} solo de concours de Pierre Aubert, Saxo-ténor, Vincent Kabbalin cl. de lere MI.
- 4) Menuet de Carcassi guitare Viviane Marie, cl. de 4^{ème} A.
- 5) Orchestre, la Sérénade de F. Schubert.
- 6) Les secrets de Michel Blavet, flûte, Madeleine Chassang, cl. de 3^{ème} B.
- 7) Rigodon, Daquin, sax-alto, Jack Berthelot 1^{er} M3.
- 8) Concertino de Gabriel Graviex, Clarinète, Joël Haunier cl. de 3^{ème} mod. 6^{ème}.
- 9) La roi David oratorio des M'félics de R. Schumann.
- 2^{ème} partie
- 1) Symphonie burlesque de Bernard Romberg.
- 2) Tyrolienne, divertissement pour 3 clarinettes et orchestre de E. A. Baudot, solistes : CL. Dazel, le Tern Joël Haunier, Alain sur cl. de 2^{ème}.
- 3) Le tour de France en chansons d'après R. Wraskoff.

Orchestre et chœurs qui inter-prètent : Le Nord, la Normandie, la Bretagne, la Loire, le Berry, la Bourgogne, l'Auvergne, le Languedoc, le pays Basque, la Provence, la Savoie, l'Alsace et la Lorraine.

CAEN
Nécrologie. — L'Union Musicale de Ouistreham Riva Bella vient de perdre son secrétaire, Ancien élève de l'École Normale de Caen, camarade de promotion de M. Anna, et, comme lui, premier prix du Conservatoire de Caen, Ernest Escombe qui a été élu le jour même de son 74^e anniversaire fut toute sa vie un serviteur de la musique. Excellent trombone, surtout en ce qui concerne les fonctions d'assistant, il prêtait son concours à toutes les sociétés locales. Ecole Normale (en ce temps là il y avait une belle fanfare dirigée par le directeur du Conservatoire... souvenirs sans lendemain...) Villers-Bocage, la Fraternelle de Caen, Riva-Bella, officier de l'Instruction Publique il était bien entendu titulaire de toutes les récompenses fédérales et confédérales.
A sa famille éplorée, et ses amis nous renouvelons l'assurance de notre douloureuse sympathie.

MONFLEUR
La Société Philharmonique que dirige M. Wagner (au nom prénommé) et aux destinées de laquelle préside M. Lefevre vient de célébrer son centenaire. Sous la présidence de M. Anna, qui présente les œuvres du programme un magnifique concert a souligné cette manifestation. Un imposant groupe de musiciens associés aux locaux a permis l'exécution remarquable d'œuvres de choix. La belle Polonaise de Chopin, sous la direction du président fédéral ouvrit l'audition de manière à faire de la soirée un événement. La valse maudite ouverture de F. Mendelssohn sous la baguette de l'auteur (ami personnel de M. Wagner) recueillit de chaleureux applaudissements. Suivit le ballet d'opéra, puis deux pièces d'Érik Satie (Bonheur et Rag Time Parade) donnèrent une petite idée de l'écriture de ce musicien dont, à juste titre, plusieurs générations de musiciens de Debussy, Ravel et Milhaud à Jean Wiener ont pu le considérer comme un maître. Les œuvres de Bizet furent l'apanage du maestro local. Une nouvelle venue de Mendelssohn fut applaudie sa dernière Etape. Les œuvres de M. de Michiels furent allégrement et après-midi dominical au grand dam des nombreux auditeurs ravis.
Au cours de l'entracte M. Anna donna de nombreuses décorations et fut entendu la plaquette centenaire de la C. M. F.

LISEUX
Avec l'orchestre symphonique, sous la direction de M. Muckensturm, le soir, Mozart le Mozart (pour lui-même) du dimanche) Katchaturian le russe arménien... ces noms prestigieux associés ont fait une soirée de grande qualité. Possibilités de la musique et du bon goût des auditeurs nombreux. On est loin des mélodistes déversés à torrents chaque jour sur les ondes...
Concerto Brandebourgeois numéro 5 (flûte, violon, clavier) symphonie concertante de Mozart pour violon et alto, extraits de ballet d'opéra de Katchaturian avec bien entendu l'accompagnement populaire de la Garde et enfin les Danses Folkloriques extraits du Prince Igor du musicien chimiste et médecin Borodine. Applaudissements « bis » sans pitié pour les instrumentistes à embouchures.

Un concert spirituel à la cathédrale. Avec le choral Saint-Pierre, fédéré sous la direction de M. Petit, directeur de l'Harmonie Municipale, agréable soirée : Septième Improvisation de Saint-Saëns au grand

orgue, Stabat mater de Pergolèse pour chant de femmes, Ale pitié de moi de J.-S. Bach, Mon âme cherche une fin paisible de Brahms au grand orgue, Gloria de Vivaldi pour chant mixte, Apparition de l'église de Messiaen au grand orgue. Les auditeurs choisis ont apprécié comme il se doit la somme de travail fournie pour présenter un tel programme surtout le quelque peu long Stabat Mater.

Avec l'Harmonie Municipale directeur André Petit, les Lexoviens ne manquent pas de saines distractions. Pour son concert dit de « printemps » les exécutants se surpassèrent et firent applaudir successivement l'ouverture de Mirville, le ballet La source, la Sérénade pour cor et flûte de Titi et la moderne fantaisie, Ouverture Juniorina de J. Semler Colley en première partie. La seconde partie fut occupée par Chanson hindoue de Rimsky Korsakov, le poème symphonique de Sibelius Finlandia et la Danse du sabre clôture brillamment la soirée.

Le dernier concert de la saison de l'orchestre symphonique. Pour donner un caractère nouveau, a été incorporé, pour une large part, dans le programme, le concours d'une cantatrice de premier plan Nadine Denize mezzo-soprano premier prix lère nommée du Conservatoire National (concours de 1965) sous la direction habituelle de M. Muckensturm. L'orchestre, en lever de rideau donna Berceuse, Mi-a-ou de la Pas Espagnol de la suite Dolly de G. Fauré, orchestration H. Rabaud. L'amour sorcier, scène gitane de l'Andalousie de M. de Falla donné dans son intégralité permit à Nadine Denize de prendre contact avec l'auditoire nombreux : chanson du chagrin d'amour, récit de pêcheur, chanson du feu follet. Ce fut une agréable révélation pour l'ouïe et la vue. Quel timbre de voix merveilleusement conduite par une jeune et charmante personne simple à ravir ! Bien que la partition ne soit pas, à vrai dire, une œuvre pour mettre en vedette le chanteur, l'audition fit bien augurer l'exécution d'extraits de Carmen qui occupèrent la deuxième partie de la soirée. L'orchestre encadra heureusement Habanera, Seguedille, l'Aragonaise, le chœur des gamins (40 élèves de l'École de musique) l'Intermezzo et l'entracte, les Dragons d'Alcala. Ovation prolongée des auditeurs enthousiasmés à l'adresse tout d'abord de « l'Étoile du Jour » et son accompagnateur l'orchestre tout entier. Cédant à l'insistance des rappels Mme Denize fut à nouveau adulée en « bisant » la Chanson Bohème.
Pussions nous revoir cette belle artiste en compagnie de partenaires de sa classe dans la Damnation par exemple... question de budget peut-être mais non insurmontable.

Auditions d'élèves de l'École de Musique
Une première soirée était exclusivement réservée aux pianistes et des talents en herbe et les plus grands compositeurs y figuraient sur toute une gamme de gracieuses interprétations aux mouvements divers. F. Jean premier prix au concours d'excellence de l'an dernier a brillamment exécuté le final de la sonate « Au clair de la Lune » de Beethoven et, avec sa camarade, C. Lacour « Miaou et le pas Espagnol » extraits de Dolly de Fauré terminèrent l'audition.
Le lendemain c'était l'épanouissement des classes, cordes, anches et cuivres, avenir de nos sociétés locales, « tout le monde y a passé », ensemble de violons ensemble de

violons et violoncelles, ensemble de clarinettes, quatuor de saxos, un negro spiritual : Swing Los, Sweet Chariot par un ensemble de cuivres par très remarqué, le petit orchestre des élèves donna une danse populaire bretonne, l'Harmonie des élèves présenta la Sérénade de Dondoyne et en finale le « grand orchestre » des élèves (75 exécutants) fit entendre un fragment du deuxième acte de Tannhäuser. Bravo à tous les professeurs, élèves et au directeur M. Muckensturm.

VIRE
A l'occasion des épreuves fédérales la Musique municipale, composée de 80 % de jeunes, sous la direction de M. Doussé, a donné le concert suivant, dans la splendide salle « le Basselin ».
Le Vieux Grogard ; la Dame Blanche ; Ouverture de Boïeldieu ; Scènes bohémienne, de Bizet ; Ballet égyptien ; marche de la 2ème D. B.
A l'entracte, M. Halbout, député-maire remit les diplômes aux lauréats gratifiant chacun d'eux de compliments à partager avec leur professeur M. Doussé. En finale M. Anna remit la médaille d'or de la Fédération de Normandie à M. Foubert président actif et dévoué de la société pour services rendus depuis 50 ans, à la cause musicale de la cité Viroise.

BEAUMONT-LE-ROGER
Sous la direction de M. Levillain la Société Musicale devant un public plutôt clairsemé a donné un agréable programme. Marche des membres honoraires de Menichetti, Réves sur l'océan, de Massal, Aubade à musette de Popy, 1900, belle époque arrangement Delbecq, la valse Joyeuse, le diamant noir de Popy, Vive M. le Maire de Menichetti. Au cours de l'entracte M. Malrait membre du bureau de la Fédération remit 14 décorations récompensant entre 35 à 48 ans de services bénévoles musicaux. M. Levillain tint ensuite à mettre à l'honneur une famille de musiciens membres actifs de la société : MM. Maurice Moreau basse, son fils Pierre Moreau saxo, Paul Moreau frère de Maurice, barrython, son fils Michel Moreau trombone et André Moreau Bugle totalisant plus de 160 ans d'activités musicales.

ETREPAGNY
Si l'on célèbre tardivement la Sainte-Cécile, elle est toujours cependant accompagnée d'un bel accompagnement, messe en musique, Marche pontificale de Gounod, Jube, Hymne à la nuit, Joyeux trompette sous la direction de M. Constant. Banquet sous la présidence de MM. Anne et Angot, discours de circonstance du président Dellinger, réponse d'encouragement du président fédéral et remise de récompenses C. M. F. MM. Oghe, et Mordant, Fédération de Normandie, MM. Frudhomme, Fetequier, Pilliam.
Quelques jours plus tard concert : Le Téméraire, Joyeux trompette, Louis XIV, le Corro blanc, Bachus, Sotis l'aigle double.

EVREUX
L'École de musique que dirige avec compétence et clarté M. Lion prodigue, au public ébroïcien, qui s'en réjouit, de remarquables auditions. Le voisinage de Paris, les connaissances personnelles de Mlle Lion « 1er prix de piano de Paris » facilitent la venue à Evreux d'artistes éminents et particulièrement jeunes. Pour l'une des soirées l'invité était Régis Pasquier violon ayant pour accompagnatrice Danièle Renault, Pasquellie. Deux grandes œuvres lui permirent au premier chef de faire valoir ses qualités. D'abord la célèbre « Chaconne de J. S. Bach et la Sonate pour violon et piano de Debussy.
La pianiste Danièle Renault-Fasquelle fit à cette occasion la preuve qu'elle n'était pas seulement un « faire-valoir ». Son jeu à la fois solide et expressif, fut plus qu'un cadre, un sensible contre-point à la voix parfaite du violon.
A côté de ces morceaux d'un accès parfois un peu difficile, il était normal que le programme comportât des œuvres plus séduisantes, touchant plus directement le public. Ce fut le cas de la « sonate en ré majeur », de J.-M. Leclair, une très belle « pièce » avec un largo très chantant. Mais il faut surtout citer la très connue « Romance en fa », de Beethoven, jouée avec une retenue fort bien venue, « Le Caprice en forme de valse » de Saint-Saëns, et surtout « I. Flapiti » de Paganini, que Régis Pasquier sut animer d'une parfaite virtuosité avant qu'un « Prélude et Allégo » de Fugner, ne terminât par un « bis » bien mérité ce magnifique concert.

Une autre soirée était réservée à la pianiste Nadia Tagrine.
Qui n'a en effet entendu Nadia Tagrine dans les excellentes émissions « Plassir de la musique » ou « Tocata, variations sur un piano ». Excellente interprète dont les maîtres furent Yves Nat et Joseph Calvet, la pianiste est aussi une éminente musicologue qui avait inscrit à son programme des œuvres de Bach, Schubert, Schumann, Chabrier, Roland Manuel et Rivier. Elle débuta avec trois « Polonaises » de Wilhelm-Friedemann, l'ainé des fils de Bach.
Puis Fantaisie chromatique et fugue suivie de la Sonate en la majeur de Schubert.
Après l'entracte, la pianiste a joué « Carnaval » de Schubert, l'une de ces œuvres où le compositeur met le plus à nu son âme inquiète. Puis elle a interprété « Feuilles d'album », de Chabrier, parce qu'elle ne joue plus ses œuvres et qu'elle a eu la chance de rencontrer des musiciens qui avaient connu Chabrier et qui lui ont dit comment le jouer.

Enfin Nadia Tagrine a inscrit à son programme deux œuvres qui lui ont été dédiées « Songe », de Roland Manuel, « Danse des pantins et mouvement bref », de Rivier.

Cette pianiste de tout premier rang est évidemment très à l'aise dans l'exécution de ces œuvres, aux rythmes modernes, qui ont été écrites pour elle. Mais n'est-elle pas à l'aise, avec une grande simplicité et beaucoup de gentillesse, dans toute ses interprétations ?
Le public du Théâtre ne s'y est pas trompé et l'a applaudie chaleureusement au terme de ce récital placé sous l'égide de l'École de Musique d'Evreux.

Par une tradition bien établie, la Musique municipale d'Evreux, en ce début de printemps offrait en soirée, à ses membres honoraires, ainsi qu'aux mélomanes ébroïcien, son grand concert annuel.
Le programme éclectique, choisi par M. Lion fut en tout point réussi.
M. Lion, fit naturellement appel à des artistes de Paris, de même qu'à des éléments amis, dont le talent n'a d'égal que le mérite.

L'équilibre étant ainsi réalisé avec cinquante musiciens, la première partie de cette soirée, nous permit tout d'abord de voir avec plaisir des jeunes de notre École de musique venir combler les rangs de la Société. On put ainsi entendre et apprécier le programme dont l'exécution fut digne de beaucoup d'éloges.
L'ouverture d'Obéron, la valse de la belle au bois dormant de Tchaikovsky, les Scènes pittoresques à Massenet ont été marquées des applaudissements du public nombreux.
La 2^e partie de la soirée fut l'apothéose de la danse avec les vingt danses de ballets de Cluny. La suite en blanc sur la musique de Nannouche de Lalo, Idylle sous la mer sur une musique de Béla Bartok, Jugement de Paris, sur des thèmes de la Symphonie lyonnaise. Esquisses caucasiennes sur la musique du Gayaneh de Katchaturian furent un régal des yeux complétant d'heureuse façon cette belle soirée.

A la fin du concert, une pétition réclamant une aide plus substantielle des Pouvoirs publics à la Musique fut présentée à la signature des assistants.

CHARTRES
L'Harmonie Municipale sous la direction de M. Noël a donné, au Théâtre Municipal, un très intéressant et un peu copieux programme Sambre et Meuse, Richard III ouverture de P. Gilson, valse de l'Algon, (Honegger, J. Ibert), 1ère symphonie de Beethoven, Le roi s'amuse, Prélude de Rachmaninoff, Entracte de Messidor, Concerto de Weizsäcker (bravo les 5 clarinettes soit 1), Valse de l'empereur, les deux pigeons, L'intrépide de Coiteux (harmonie et batterie).

CARENTAN
Quelques semaines après un sommel prolongé, grâce à son nouveau chef M. Lecornu, l'Harmonie Municipale a donné un agréable programme Les apprentis marins, Aube dorée de Delbecq, les jeunes musiciens de Delbecq, le réveil des Deux de Louys, Retour du Telud, Lèvres roses de Romsbergs, L'Explosion d'Escudé, Normandie, La marche des anges, Marche d'Enfants de troupe.
Dès son arrivée M. Lecornu sur les conseils judicieux du regretté M. Desmeulles s'est mis au travail « avec les jeunes ». Trois mois après son arrivée il a présenté une quarantaine d'élèves « aux épreuves », lesquels ont fait montré de leur savoir et surtout des capacités de leur instructeur. La municipalité a eu la main heureuse dans son choix complété par l'adjonction d'un président distingué M. Charlotte directeur de l'Hôpital.

SAINT-FROMOND
C'est avec peine que nous faisons part du décès rapide de M. Desmeulles ex-artiste de la musique de la Garde, directeur de la fanfare « l'Avant Garde » qu'il a créée il y a quelques années et membre du bureau de la Fédération. Ses obsèques ont été célébrées devant une assistance nombreuse et émue. Entre autre discours celui de M. Anné retraça la vie d'artiste du disparu et son attachement, dès une retraite anticipée pour cause de santé, à nos sociétés populaires. Il fut dans sa région un inégalable animateur. Les sociétés de La Haye du Puits, et Carentan lui doivent « leur résurrection... Que Mme Desmeulles et sa famille trouvent ici le renouvellement des sentiments de douloureuse sympathie qu'il lui ont été exprimés le jour de la cérémonie funéraire.

M. Desmeulles avait décidé de quitter la Normandie pour se reposer sous des cieux plus serins. La relation qui précède dispense de tout commentaire. Avant son départ il avait mis tout en ordre pour assurer sa succession : la nomination de M. Viart, premier prix du Conservatoire de Paris soliste de l'O. R. T. F. pour diriger « Son Avant Garde », l'élection à la présidence de la Société de M. Chesnel, percepteur, directeur du quatuor de saxophones du Cotentin, la désignation de M. Lefoullon, comme chef-adjoint. Parallèlement M. Lecornu prenait la direction des musiques de La Haye du Puits et Carentan. Puisse ces dévoués continuer la tâche de M. Desmeulles (c'est notre souhait) ce sera pour lui dans l'au-delà mystérieux la suprême récompense...

TESSY-SUR-VIRE
Sous la direction de M. Duperron « l'Indépendante » vient de donner le concert dont programme ci-après :

Les cadets de Brabant, V. Turine ; Fête Normande, L. Blémont ; Sérénade, D. Dondoyne ; La Pomme de Nuremberg, A. Adam ; Miroche des enfants de Troupe, A. Tournel ; Marche miniature, L. Duperron ; par les Juniors débutants de l'Indépendante ; Ronde des petits Pierrots, A. Bosc ; Ce bon vieux temps, L. Delbecq ; Cadets de France, G. Pihet ; Un clair de lune à Manteuse, P. Perrin et C. Blondy ; Princesse Torero, R. Martin ; Le travail n'est ni saint, H. Salvador ; par l'ensemble des élèves des cours de Musique.

VALOGNES
Sous la parfaite direction de M. Lucien Kemblinsky, le dévoué directeur de l'École Municipale de Musique, l'Orchestre des Cadets, dont on connaît les qualités et les mérites, exécuta pour débiter la « Sérénade de Eykens » puis une fantaisie-sélection sur quelques œuvres célèbres de Franz Schubert avec en solo, Philippe Dorléans à la trompette et Jeanne Monmédy, à la clarinette.
Un chœur à l'unisson, « Mon Village » par un groupe d'élèves des cours élémentaires, précéda la distribution des récompenses obtenues au cours de l'année scolaire 1964-65.

Ce fut ensuite un chœur à deux voix par les élèves des Cours moyen et supérieur, « la Grappe », puis une brillante audition de Mlle Francoise Kemblinsky, 1er prix du Conservatoire de Caen, qui joua successivement les 4ème et 12ème études de Chopin et « Deux d'Artifices » de Debussy, œuvres de haute virtuosité.
La série de « Portraits féminins » de Musiciens du 18ème siècle, tels que Rameau, Dandrieu et Haydn, dans les arrangements de M. Lucien Kemblinsky fut un véritable régal, interprétés de la façon la plus remarquable par le double Trio valognais composé de M. Guyane Kemblinsky, professeur de clarinette, Jeanne Monmédy, Scène Hanry et Alain Travers (clarinette), Francoise Kemblinsky (flûte) et Jean-Claude Collet (saxophone) qui rendirent avec bonheur toutes les nuances subtiles de « la Boiteuse », « la Voltigeuse », « Génissante » et « la dernière ».

ARGENTAN
C'est devant près de 600 personnes que l'orchestre municipal, qui dirige avec autorité M. Bouin a présenté un éclectique programme fort bien présenté par M. Choplain musicologue averti (secrétaire général de la mairie). Deux parties : une de musique classique avec des œuvres de Haendel, Gluck, Mozart, Bach, le Menuet du Bourgeois Gentilhomme clôture cette première partie, en seconde partie le romantisme avec Saint-Saëns, Chopin, Schumann. Félicitations à tous mais surtout au « Maestro » qui a su monter en peu de temps une excellente formation qui nous espérons ne fera que croître et embellir.

Dans le cadre du jumelage Argentan-Abingdon, le Club de Musique Municipale et l'École de Musique d'Argentan, dirigés par M. Jean-Pierre Bouin ont participé à la Semaine Internationale d'Abingdon (Angleterre) qui reçut des délégations de ses sœurs jumelles Thames (Nouvelle-Zélande), Linz (Autriche), Abingdon (U. S. A.), et Bergen-And-Woensdrecht (Hollande).

Ce déplacement, avait mérité de nombreuses formalités accomplies pour Argentan par le dévoué organisateur, M. Choplain, secrétaire général de la mairie qui d'ailleurs était du voyage.
Les Argentanais (environ 120) furent reçus en totalité gracieusement chez l'hôte avec beaucoup d'égards et de gentillesse, et de façon très styde, qualité qui caractérise et honore les Britanniques.

Il serait assurément difficile aux Français de rendre équitablement à leurs amis Anglais une telle hospitalité. Réceptions officielles des jeunes d'abord, des adultes ensuite, assistance à un merveilleux spectacle d'Orphée, donné par un ensemble d'élèves des collèges et lycées d'Abingdon avec le concours d'artistes professionnels dans les 3 rôles principaux. Le groupe de ballets était constitué par les grands élèves du lycée d'Abingdon. Ce fut un véritable enchantement. Les spectateurs demeurèrent émerveillés devant le tableau final d'Orphée avec l'audition du chœur à quatre voix soutenu par un orchestre professionnel...
Défilé dans les rues de la ville, de la fanfare en uniforme ; tous cela avait fière allure et surprit les habitants qui ne possèdent pas de musique municipale permettant un spectacle de telle ampleur... Puis ce furent les concerts qui furent particulièrement aux Anglais en raison du caractère folklorique international des morceaux interprétés. Trois soirées inoublables pour les bénéficiaires de cette « randonnée » auxquels une modeste participation de 25 F. a été demandée, le « gros paquet » ayant été supporté par la ville d'Argentan... sans commentaires.

ROUEN
Un magnifique concert de la Musique Municipale M. H. R. Pollin le nouveau directeur de l'Harmonie rouennaise, premier prix de Paris (saxo) ex-soliste de la Garde, professeur au Conservatoire de Rouen, vice-président fédéral pour la Seine-Maritime ne compte que des amis. La preuve en a été faite à l'occasion du concert de gala que nous avons entendu en compagnie de M. Ehrmann invité d'honneur à l'audition. Aux musiciens normands s'étaient associés les collègues de

**TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS**



LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A-COUSTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803
Spécialiste des Instruments de cuivre.

M. Pollin, au Conservatoire de Rouen, quelques « anciens » de la Garde, des Océanais dont son premier professeur M. Blachet et autres intimes connaissances. C'est de cet imposant ensemble que le « Cirque circulaire » a applaudi frénétiquement le « Marche de Tannhauser, Egmont, une suite de l'Académie, la Ganza ladra, Pory and béas et la triomphale Marche Hongroise de Berlioz.

Non contents de sa participation personnelle, la Musique Municipale avait bien fait les choses en assurant le concours du prestigieux quintette de cuivres de l'orchestre national : MM. Pierre Pollin trompette (frère du « chef » Rouennais), Coursier, trompette ;

Fournier, cor ; Duzan, trombone ; Rys, tuba. Cet ensemble dont l'éloge n'est plus à faire a exécuté un programme de musique savante mais agréable à l'oreille : Trois Canzoni de G. Gabrieli, sonata de F. Poulenc, Morran-Musik d'Hindemith puis Sonatine de Bozza, sonate 9 de Pezél et trois danses de Valentin Hausmann.

Il est aisé de relater les applaudissements « percutants » de quelque 2000 mélomanes présents. Que M. Fenot, l'actif président (exécutant au pupitre des saxos) M. Pollin et le Conseil d'Administration soient vivement félicités de cette belle initiative, qui, nous le souhaitons, ne restera pas sans lendemain.

ORLÉANAIS - BERRY

Réussite totale du Festival F.M.O.B. de Saint-Claude-de-Diray

Le festival de la F. M. O. B. s'est déroulé à Saint-Claude-de-Diray avec la collaboration de la sympathique fanfare des Vignerons, au milieu d'une population qu'anime la musique, qui sait accueillir les musiciens et qui avait très joyeusement décoré les maisons et les rues de Saint-Claude et de Morest de verdure et de fleurs.

Par une belle journée, le succès est venu récompenser les efforts de tous ceux qui ont œuvré avec beaucoup de dévouement.

La journée a commencé par la réception des personnalités à la mairie, de Saint-Claude. M. Bussy, maire de Saint-Claude, entouré des membres du conseil municipal, de MM. Moreau, président et Racault, directeur de la fanfare ont accueilli M. Fessard de Poucault, représentant le préfet, Gamsara, député Beaujarnot et Bruyneel, sénateurs, le Dr Brun, conseiller général, Cornichon, président de la F. M. O. B., Chavigny et Cavoizy, vice-présidents Cimetière, Chauffart, secrétaires, Moreau, maire de Vineuil, Charles Lhomme et les membres du bureau de la F. M. O. B. Moutier, Rousseau, Paris, Jacques, Froust, Delacour, Juge et Girault.

Sur la place de la mairie, l'excellente musique de Pithiviers interpréta plusieurs morceaux très goûtés du public.

M. Bussy convia les personnalités à un vin d'honneur. Il salua les personnalités et remercia tous les artisans de l'heureux déroulement de cette journée. M. Cornichon souligna entre autres, les intérêts de ces réunions pour l'avenir des sociétés musicales et M. Fessard félicita organisateurs et municipalité. Ensuite des gerbes furent déposées au monument aux morts.

Un bel après midi ensoleillé permit à une foule de visiteurs d'apprécier de la belle musique.

On entendit tout d'abord : l'Union Musicale de Nogent-sur-Verdon (Loiret) dirigée par M. Elgiet dans « Le Téméraire » et « L'Aube dorée », puis l'Union Musicale de Saint-Fryvé-Saint-Mesmin, dirigée par M. Proust dans « Louise de Bettignies », la Fraternelle de Noyers-sur-Cher, dirigée par M. Girault dans « La Veuve Joyeuse », la fanfare de Pithiviers, dirigée par M. Capoulade dans « Les Franca Juges » et « Véronique ».

En seconde partie la Magdunoise de Meung-sur-Loire dirigée par M. Archaux, interpréta une valse pour trompettes et une polka, la fanfare d'Anzouer le Marché, direction M. Juge dans « Lakmé », la société Musicale de Douany, dirigée par M. Juranville, « Cavalerie légère » et

l'Union Musicale de Romorantin, dirigée par M. Courtat, a donné « Porygnand Bess » et « de Pigalle au Texas ».

Pour achever, M. Charles Lhomme a dirigé « sur le Rhin de Bourbié exécuté par les 400 participants et M. Cornichon dirigea l'exécution de la Marseillaise.

Donc belle réussite de ce premier festival de la F. M. O. B. et remerciements aux organisateurs.

COUR-CHEVERNY

Organisé par la Lyre de Cour-Cheverny, un grand festival s'est déroulé dimanche 24 juillet dans le magnifique parc du château de Cheverny, mis gracieusement à la disposition de la musique par M. le marquis de Vibraye.

Ce festival était sous le patronage de la F. M. O. B. représenté par M. Cavoizy, vice-président, et Jacques et Barru membres du bureau et en présence du marquis de Vibraye et des maîtres MM. Pezél et Brunet. Parmi les personnalités on notait la présence du comte de Bertier et de M. Ohâteau, directeur de la Lyre !

600 musiciens participèrent tout à tour à ce festival dans ce site splendide sur le podium installé au beau milieu de la pièce d'eau dans des conditions de sonorité excellentes grâce à l'écran formé par les arbres. Le programme débuta par « le défilé fédéral » de Pacteau interprété par la batterie fanfare « la printanière du Mans, direction M. Maignan. Puis la Muroise de mer en Sologne dans « le carillon joyeux » l'Espérance Musicale de Fontaine en Sologne dans « Koperle » et « tambour maître », la fanfare de Châteaunay dans « le vase sacré » puis la fanfare des vignerons de Saint-Claude-de-Diray, dirigée par M. Racault, dans une ouverture de Staz : « le Rocher Fantôme » et une sélection « Pays du sourire ».

Après l'entracte, l'Espérance de Pruniers donna « Victorieux » bisée par le public, la fanfare municipale de Coutres et la Société Musicale de Neung-Bevron. « Ouverture de mai » et « Soir de Hollande » l'Harmonie municipale de la Flotte en ré (Charente-Maritime) interpréta « Violettes Impériales » de Delbeck. L'Union Musicale de Romorantin interpréta « Cavalerie Légère » et les mineurs de Cagnac les Mines prirent place, très applaudis et donnèrent une très bonne interprétation du « Calife de Bagdad ». Toutes les sociétés rassemblées sur l'autre rive de la pièce d'eau jouèrent sous la direction de M. Châteaunay, directeur de la Lyre, une marche de P. André, « Cherbourg ».

Festival très réussi qui fait honneur aux organisateurs.



PICARDIE

Compte-rendu de l'activité des sociétés musicales de la Fédération de Picardie durant l'année 1966 :

RECOMPENSES aux musiciens exécutants ETOILES D'OR

Dompièrre-en-Santerre : M. Tourneur, Henri.
Longpré-les-Corps-Saints : MM. Normand Kléber.
Poix : Mlle Mille Joseph.
Senarpont : M. Boulanger Paul.

ETOILES D'ARGENT

Albert (Harmonie) MM. Cabuzel Roger ; Quéhu Charles.
Ault : MM. Bréard Armand ; Bréard Robert ; Gourlay Maurice.
Beaucamps-le-Vieux : M. Guillet Roger.
Cayeux-sur-Mer (Fanfare Municipale) : MM. Briday Pierre ; Lebeuh Adolphe.
Condé-Folle : M. Simon Marcel.
Dompièrre-en-Santerre : MM. Pétrin Albert ; Perrot Raymond.
Gamaches (Fanfare) : M. Dolique Paul.

Longpré-les-Corps-Saints : MM. Barbier René ; Cormon Léon ; Coyote Glas ; Gamard Aimable.
Monchy-Lagache : MM. Carrette Gérard ; Floury Georges ; Segart Octave ; Tempel Camille.
Moreuil : MM. Bédier Roger ; Platel Arthur.
Naurou : MM. Grongnez André ; Damazet Fernand ; Dillouart Sothène ; Pauchet Félix.
Nuriu : MM. Bauchart Emile ; Baudlot Marcel.
Roye (Symphonie Amicale Libre) : MM. Gilles Raymond ; Peynaud André.
Senarpont : MM. Duchossois Gérard ; Dupont Marcel ; Lecointe Raymond ; Nachum Kléber.
Vauchelles-les-Queux : MM. Bellettre Georges ; Brunelle André ; Jonquet Lucien.
Wollecourt : MM. Lecomte Marcel ; Martin Gratien.

DIPLOMES ET MEDAILLES D'OR

Albert (Harmonie) : M. Blot André ; Mme Marianne, née Hémar.
Dompièrre-en-Santerre : M. Vaquette Léon.
Gamaches (Fanfare) : M. Loisel Marcel.
Moreuil : MM. Bédier Georges ; Bédier Roger.
Naurou : M. Vasseur Adrien.
Poix : M. Langrand Jean.
Roye (Symphonie Amicale Libre) : MM. Gilles Raymond ; Peynaud André ; Souiller Jean.
Senarpont : MM. Dupont Marcel ; Lecointe Raymond ; Lhermurier Alfred ; Pruvot Maurice.

Vauchelles-les-Queux : M. Hauteville Roland.
Montdidier : MM. Gaillard Louis ; Tempel Camille ; Segart Octave.

DIPLOMES ET MEDAILLES D'ARGENT

Albert (Harmonie) : M. Allart André.
Beaucamps-le-Vieux : MM. Laboulet Raymond ; Lacorne Albert ; Lebon Roger ; Lellèvre Roger.
Berteaucourt-les-Dames : M. Heurtel Roger.
Bray : M. Danten André.
Dompièrre-en-Santerre : MM. Magnien Roger ; Magnier Roland.
Monchy-Lagache : M. Levert Marcel.

Moreuil : MM. Bédier Georges ; David Henri ; Dupont Georges ; Gardes Marius ; Gaudechon Roger ; Herber Raphaël ; Pillon Jean-Louis.
Nuriu : MM. Bourlon Pierre ; Ribaux Rémi.
Poix : MM. Neveu Paul ; Thuillier Pierre.
Roye (Symphonie Amicale Libre) : Mme Catoire, née Fournier ; Mme Morgand, née Brally.
Voyennes (Batterie-Fanfare) : M. Richy Camille

DIPLOMES D'HONNEUR

Albert (Harmonie) : M. Marianne Claude.
Amiens (Harmonie) : M. Crampon Gilbert.
Beaucamps-le-Vieux : MM. Boquet Robert ; Carpentier James ; Lellèvre Claude.
Condé-Folle : M. Lecat Guy.
Fressenville : MM. Cossard Jean ; Davergne Gérard.
Gamaches (Fanfare) : M. Boucher Claude.
Longpré-les-Corps-Saints : M. Deceux Claude.
Montdidier (Harmonie) : MM. Défosé René ; Senécal Guy ; Trigaux Claude.

Moreuil : MM. David Henri ; Gardes Marius ; Gaudechon Roger ; Herber Raphaël ; Pade Maurice ; Pillon Jean-Louis ; Sagnier Pierre ; Tavernier Georges.

Nuriu : M. Baudlot Joseph.
Poix : MM. Bolle Georges ; Boile Pierrette ; Dally Louis ; Daniel Pierre ; Flateau Léon ; Thopart Gabriel.

Senarpont : MM. Canchon Jacques ; Duhamel Gérard ; Duquet Jean-Marie.

D'après tout sur la proposition de la Fédération de Picardie, la Confédération Musicale de France a décerné aux musiciens fédérés, dont les noms suivent, les récompenses ci-après :

Médailles d'honneur de chef : Médaille d'or MM. Leconte Jean, directeur de la Fanfare de Monchy-Lagache, et Tempel Hilaire, directeur de la Fanfare de Grouches-Luchuel.

Médaille d'argent : Simon Marcel, directeur de la Fanfare de Condé-Folle.

Médaille de bronze : M. Legris Roger, directeur de la Fanfare de Sully-Filibeaucourt.

Médaille d'argent. Grouches-Luchuel : MM. Delaire Kléber ; Devillers Marcel.

Monchy-Lagache : MM. Corbeau Marcel ; Prestel Octave.

Montdidier : MM. Carrette Gérard ; Ségard Octave.

Médaille de bronze : Albert (Harmonie) ; M. Marianne Eugène.

Grouches-Luchuel : MM. Levert Eugène ; Lebert Marcel ; Treinelle Joseph.

Montdidier : MM. Legrand Albert ; Pons René ; Sabe Georges ; Wattier Roland ; Darras Jean.

Moreuil : M. Gardes Marius.

LE CONCOURS D'ELEVES

Le concours annuel des élèves musiciens présentés par les écoles de musique et les sociétés musicales fédérées de la Fédération de Picardie s'est déroulé en mai et début juin.

Préparé de main de maître par le secrétaire général, Lucien Leprêtre, il a été réalisé avec une diligence et une précision auxquelles tous les intéressés se sont plu à rendre hommage.

Le concours, dans son ensemble, a réuni un nombre de candidats jamais atteint par les précédents puisque le total, tant pour le solfège que pour les instruments, s'établit à 300 candidats.

Les centres d'examen, choisis avec un juste souci de la topographie furent : Albert, Airaines, Boves, Corbie, Poix, Saint-en-Amiénois.

Aucun centre n'a pu être prévu dans les régions de Montdidier et de Péronne. La raison en est que les sociétés de ces régions n'ont pas encore pu — ou voulu — entreprendre une méthodique formation d'élèves musiciens et faire sanctionner par nos jurés les résultats obtenus.

En dehors des jurés naturellement choisis dans le conseil fédéral le secrétaire général a trouvé comme de coutume une précieuse collaboration chez les musiciens amis de la Fédération et particulièrement qualifiés pour juger de futurs exécutants de fanfare et d'harmonie et même, un peu en marge du concours, des pianistes en « devenir ».

Voici les résultats obtenus par les divers centres :

CENTRE D'ALBERT

Le nombre des candidats, à Albert, était : — en solfège, 26 ; — en instruments, 11.

Le jury qui était composé de MM. Delabre, Duchemin, Paquien, a attribué :

— en solfège : un deuxième prix ; deux 3ème prix ; 3 premières mentions ; 6 deuxième mentions et 14 troisième mentions.

— en instruments : 1 première mention ; 5 deuxième mentions ; 3 troisième mentions.

A la proclamation des résultats, M. Leprêtre a félicité les élèves lauréats et leurs dévoués professeurs et salué la présence de M. Liné, adjoint au maire, nouveau président de l'Harmonie, ainsi que M. Libaude, directeur de l'Ecole et de la Société musicale.

CENTRE DE CORBIE

M. Lecomte, directeur de la Société musicale de Corbie et professeur du cours de musique a présenté, cette année, 27 élèves en solfège et 18 en instrument.

Sous la direction constante de M. Lucien Leprêtre, un jury constitué par MM. Héraclé-Leroy, Villemot, Madame Cambreling, MM. Delabre et Duchemin a attribué aux jeunes candidats, tous de Corbie les récompenses suivantes :

En solfège : un troisième prix, 3 secondes mentions et 14 troisième mentions.

En instrument : un deuxième prix, 3 premières mentions, 5 deuxième mentions et 7 troisième mentions.

Notre secrétaire général a félicité le directeur-professeur, M. Lecomte qui a pu obtenir ces résultats malgré le handicap d'un accident grave dont il a été victime en 1966, accident qui l'a obligé à suspendre ses cours pendant quelque temps.

CENTRE D'AIRAINES

Au centre d'Airaines, étaient convoqués les élèves-candidats d'Abbeville, Airaines, Condé-Folle, Cayeux-sur-Mer, Gamaches et Longpré-les-Corps-Saints. Au total, 73 candidats, en solfège, et 38 en instruments.

Le concours était dirigé par M. Lucien Leprêtre, secrétaire général de la Fédération assisté de M. Villemot, vice-président trésorier et Pouchelles, secrétaire adjoint. Le jury, présidé par M. Héraclé-Leroy, vice-président de la Fédération, comprenait MM. Binet, Bourdel, Brisse, Duchemin, Nicolas, et Paquien.

Le palmarès, dont lecture a été donnée à 13 h., par M. Leprêtre attribue un premier prix (en cours

supérieur) à un trompettiste d'Abbeville ; six première mentions à des candidats d'Airaines, Condé-Folle et Longpré-les-Corps-Saints.

Il a été décerné, en outre, quatre secondes mentions et cinquante troisième mentions.

Comme de coutume avant de rendre leur liberté aux jeunes lauréats et à leurs professeurs, qui les avaient accompagnés, M. Héraclé-Leroy, parlant au nom de la Fédération, a remercié la Municipalité et les dirigeants de la Musique d'Airaines, qui avaient donné tout leur appui pour que le concours se déroule en bon ordre, et félicité les professeurs dévoués et bénévoles, ainsi que les parents des jeunes lauréats, qui veillent à ce que leurs enfants ajoutent à leur instruction générale, une éducation musicale capable de leur procurer dans l'avenir, un réel agrément et de contribuer à la maintenance des Sociétés musicales populaires.

BOVES

Le cours de solfège de Boves, récemment fondé, est dirigé par Mme Cambreling.

Le président de la Société, M. Leprêtre qui l'a fondé, s'en occupe activement.

Sous la direction de notre secrétaire général, Lucien Leprêtre, nos jurés, MM. Duchemin et Cambreling ont eu à examiner, dès cette année, dix-neuf élèves en cours préparatoire.

Il a été attribué deux premières mentions, neuf deuxième mentions et cinq troisième mentions. Il s'ensuit qu'un seul élève n'a pas pu être classé.

Le secrétaire général a félicité chaleureusement Mme Cambreling, à la fois directrice et professeur du cours, et le président de la société musicale, M. Leprêtre.

POIX

L'examen des élèves musiciens de l'Ecole de musique de Poix, dirigé par Mme Cambreling, a motivé plusieurs séances en raison du nombre et de la qualité des élèves présentés.

Le secrétaire général de la Fédération, chargé des concours, M. Lucien Leprêtre était assisté pour les épreuves auxquelles assista M. Daniel, maire de Poix et président de la Fanfare, par MM. Héraclé-Leroy, Villemot, Binet, Bourdel, Cambreling, Paquien et Pouchelles.

Lors de la proclamation du palmarès définitif, M. Leprêtre, en parlant au nom du Conseil fédéral, a adressé les félicitations qui leur posaient au maire de Poix, ainsi que hors pair de son école de musique, avec l'appui de la municipalité : à la directrice et à ses professeurs qui sont parvenus en un bref record à de tels résultats sensationnels ; enfin aux nombreux lauréats dont voici le palmarès global :

Solfège : 3 premiers prix, 6 premières mentions, 15 deuxième mentions, 9 troisième mentions.

Instruments : 5 premiers prix, 2 deuxième prix, 11 premières mentions, 19 deuxième mentions, 5 troisième mentions.

SAINS-EN-AMIENOIS

La société musicale de Sains-en-Amiénois qui se recrute à Sains et à Saint-Sauflieu a présenté, cette année, dix-neuf élèves en solfège et neuf en instrument.

Le directeur, M. Delacoste, qui les a formés est secondé dans cette tâche par M. Delabarre, de Saint-Sauflieu.

Le jury était composé avec M. Lucien Leprêtre pour directeur du concours, de MM. Héraclé-Leroy, Villemot, Duchemin, Cambreling, directeur d'école et professeur de musique de la société de Fleusselles.

M. de Colnet, maire de Sains et président de la Société musicale assistait aux épreuves.

Le jury a attribué six premières mentions, onze deuxième mentions et trois troisième mentions.

Parlant au nom de la Fédération, M. Héraclé-Leroy, a adressé aux lauréats et à leurs professeurs les félicitations d'usage soulignant le redressement sensationnel de la Société musicale de Sains-en-Amiénois et remerciant en particulier le maire, M. de Colnet, qui l'encourage et l'aide de tout son pouvoir.

Contrarié par diverses circonstances (nombre d'excuses valables ont été adressées à notre ami Lucien Leprêtre), le concours d'honneur, si brillant d'ordinaire, n'a réuni le dimanche 12 juin qu'une petite moitié des élèves lauréats de prix ou de premières mentions qui devaient y prendre part.

Par contre tous les membres du jury qui nous avaient promis leur collaboration étaient fidèles au rendez-vous et diligemment menés, comme d'habitude, par ce remarquable ordonnateur qu'est notre secrétaire général, le concours commencé à 20 h. 30 était terminé à 11 h.

Les lauréats redvenus pour la circonstance candidats étaient venus d'Abbeville, Condé-Folle, Longpré-les-Corps-Saints et Sains-en-Amiénois, conduits par leurs professeurs.

Les épreuves se sont déroulées comme antérieurement au groupe scolaire de Beauvillie, mis à la disposition de la Fédération par la directrice intérimaire, Mme Desmarest.

Après la proclamation du palmarès M. Héraclé-Leroy a adressé les remerciements d'usage d'abord à l'aimable directrice, puis aux membres du jury qui secondèrent avec leur parfaite compétence et un amical empressement M. Lucien Leprêtre, c'est-à-dire MM. Villemot, Binet, Bourdel, Brisse, Delabre, Pouchelle, Serce Nicolas. Des félicitations furent adressées aux lauréats et surtout à leurs dévoués professeurs.

Voici le palmarès de ce concours de clôture des examens d'élèves musiciens des sociétés fédérées réalisé comme chaque année, en 1966 :

SOLFÈGE :

Première mention : Abbeville 1, Beauquesne 1, Sains 1, Corbie 1.



19-20, Promy de Grand Pré PARIS-2

ouv. de 17/78

Deuxième mention : Albert 1, Abbeville 1, Corbie 1, Sains 4, Longpré 4, Compiègne 2.
Troisième mention : Corbie 1.
Morceaux en solfège : 3 deuxième mentions et 1 troisième mention ont été attribuées.

PALMARÈS :
Première mention : Corbie 1, Longpré 1, Abbeville 1, Sains 2.
Deuxième mention : Corbie 1, Longpré 1, Sains 1.
Premier prix (en cours supérieur) : Crépy Jean-Pierre, d'Abbeville.

LE CONCOURS DE MONTDIDIER

Au festival fédéral qui a eu lieu cette année à Montdidier, étaient au nombre de concours, un concours de sociétés ; ce concours s'est déroulé dans une parfaite ordonnance, avec trois jurys respectivement présidés par le maître Ch. Jay, par M. Léonce Leroy, secrétaire général honoraire, et par le Lieutenant Droque, chef de la Musique Militaire d'Amiens.

Les jurés, pris dans le Conseil fédéral, étaient MM. Héraclé-Leroy, Villemot, Brisse, Pourcheil, Gaudier, Delabre, Herbe, Fy, Savary, Secret.

Et la Fédération avait obtenu la collaboration, pour compléter les jurys, de MM. Binet, professeur à l'École Nationale de Musique d'Amiens ; Bourdel et Calieux, solistes de l'Harmonie d'Amiens ; Duchambé, ancien professeur du Conservatoire ; Paquien, soliste de l'Harmonie d'Amiens et Trisauz, directeur de l'Harmonie Municipale de Montdidier.

En ce qui concerne les sociétés prenant part au concours, il était tenu compte du classement et de certaines particularités dans leur organisation. C'est ainsi que la grande société, l'Union Musicales Alraïnes-Condé-Hangest ne pouvait pas prendre part au concours du fanion. De même que la jeune société de Foix, qui se présentait avec des formations distinctes : fanfare junior, orchestre de saxophones, quatuor de cuivres, formation de petits tambours. Quant aux batteries-fanfars, il était prévu de leur attribuer une coupe.

Finalement le palmarès s'est établi comme suit :

Meilleure lecture à vue, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur, Harmonie de Flesselles ;
1er prix de lecture à vue 2ème prix d'exécution.

Fanfare de Froyart ;
1er prix de lecture à vue, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur, prix de direction au chef.

Fanfare de Polx ;
1er prix d'exécution et 1er prix d'honneur, Union Musicale d'Alraïnes-Condé-Hangest ;
1er prix de lecture à vue, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur, Batterie-Fanfare de Fresnoy-Beuvraignes ;
1er prix d'exécution, 1er prix de sonneries, Batterie-Fanfare de Lihons ;
1er prix d'exécution, 2ème prix de sonneries.

La fanfare de Froyart a emporté le fanion fédéral. La Batterie-Fanfare de Fresnoy-les-Roye-Beuvraignes détiendra la Coupe.

En outre des sociétés déjà citées pour le concours, prenaient part au festival : Fanfare de Candia, Harmonie de Sains-en-Amiénois, Espoir Musical de Doullens-Montalambert, Fraternelle de Comy, Musique de Gamaiches, Harmonie de Moreuil, Fanfare de Davencourt.

C'est devant une foule énorme qu'a été exécuté le morceau d'ensemble, sous la baguette de M. Trisauz et la Marcellaise a été exécutée sous la direction de M. Delor, directeur de la Société Doullens-Montalambert.

Les deux défilés se rejoignant pour n'en faire qu'un seul se sont déroulés en bon ordre et les concerts publics donnés sur douze emplacements ont été partout très écoutés et très applaudis.

Le Festival s'est terminé comme prévu par un concert de gala rassemblant au Prieuré, en plein air, un auditoire très important.

Concert splendide, donné par la Musique principale des Troupes de Marine sous la direction de M. le Lieutenant Rougeron.

Le programme exécuté à la perfection (malgré le vent qui emportait parfois les cartons) comprenait : Marche et Marse, la Marche héroïque, de Saint-Saëns, l'Ouverture du prince Igor, le ballet de Tchaïkovsky Casse noisette, la pastorale et danse pour flûte, de Semler-Collery, un « Essai pour cuivres et aanches », du chef de cette musique : M. Philippe Rougeron, « Trixix (tremblans) », et pour terminer, la Marche de l'Infanterie de Marine.

Avant que la musique principale des Troupes de marine exécute le dernier morceau de son programme il a été procédé à la remise solennelle du Fanion et de la Coupe de la F. M. F.

C'est le chef de la musique militaire, M. le Lieutenant Rougeron qui, en présence du Maître Charles Jay, président de la Fédération, des vice-présidents, MM. Héraclé-Leroy et Villemot, du secrétaire général, M. Lucien Lepêtre, des secrétaires, MM. Brisse et Pourcheil, directeur et M. Leclercq, président de la Société de Froyart.

MM. Vielle, président et Maury, directeur de la Batterie-Fanfare de Fresnoy-les-Roye-Beuvraignes ont, avec le même cérémonial, reçu la coupe des mains de M. Hertout, maire de Montdidier, et président d'honneur du Comité d'organisation.

DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

Les récompenses obtenues par les sociétés et par les membres des sociétés ont été distribuées après l'exécution du morceau d'ensemble de la Marcellaise, à partir du podium élevé devant le portail de l'École de Ville et envahi par plus d'intrus que d'ayant-droit.

A ce moment étaient arrivés les personnalités officielles retenues —

disons plutôt accaparées — auparavant par Alilly-sur-Noye.

MM. Verbrughe, sous-préfet ; Garet, vice-président du Sénat ; Heltz, député ; Houllier et Classez, conseillers généraux.

Succèsivement le maître Charles Jay et le maire ont pris la parole, du haut du podium ; le Président de la Fédération pour féliciter les sociétés musicales qui avaient répondu fidèlement à l'invitation de Montdidier et obéi à leur devoir de société fédérée. M. Hertout, maire de la ville, pour remercier tous ceux de ses administrés qui l'avaient aidé à réaliser cette grande fête musicale.

PALMARÈS DES SOCIÉTÉS

Médaille de Vermeil, grand module de la Fédération Musicale de Picardie, décernée à Fanfare « Les Amis Raïnin », de Rosières-en-Santerre, classée seconde dans le concours du fanion, 1er prix d'honneur.

Médaille de bronze, offerte par M. de Wazières, sénateur de la Somme, décernée à Batterie-Fanfare « L'Espérance », de Lihons, classée seconde dans le concours de la Coupe des Batteries-Fanfars, 1er prix d'exécution.

Médaille de Vermeil, grand module offerte par la Fédération Musicale de Picardie décernée à Union Musicale Alraïnes-Condé-Foile-Hangest-sur-Somme 1er prix d'exécution et d'honneur.

Médaille de bronze, offerte par M. Luciani, député, décernée à Fanfare de Polx, pour sa formation junior, 1er prix d'exécution et d'honneur.

Médaille de bronze, grand module, offerte par la Fédération Musicale de Picardie et décernée à : Harmonie Municipale de Montdidier.

Médaille de bronze, offerte par M. Garet, vice-président du Sénat, décernée : aux Majorettes du Chemin Vert, qui ont eu la gracieuseté de défiler avec nos sociétés musicales.

Plaquette d'honneur, offerte par M. Garet, vice-président du Sénat, décernée à la société qui s'est distinguée par la meilleure tenue pendant le défilé, Batterie-Fanfare de Lihons.

Plaquette d'honneur offerte par M. Garet, vice-président du Sé-

nat, décernée à l'Harmonie de Flesselles qui s'est distinguée aux épreuves du Concours Fédéral et a obtenu un 1er prix de lecture à vue.

En même temps ont été remises les médailles d'Honneur, de la F. M. F.

— Au chef de la plus ancienne société présente au festival avec sa société : M. Delor, directeur de la société de Montalambert.

— Au musicien le plus ancien présent avec sa société : M. Mille, de la Fanfare de Polx.

— Au chef de musique le plus jeune présent avec sa société : Mme Cambreling, directrice de la Fanfare de Polx.

Enfin aux chefs des sociétés de musique présentes au festival ont été remis les diplômes et médailles d'ancienneté attribués à certains de leurs musiciens.

C'est principalement au déjeuner officiel, de cent couverts, qu'ont été prononcées les allocutions de circonstance par le maître Charles Jay, au nom de la Fédération musicale de Picardie ; par le maire, M. Frossard, président de l'Harmonie de Montdidier et par M. Doublet, conseiller général.

Par le maire et par le président de l'Harmonie, il a été fait plus qu'une allusion à certaines prises de date pour deux fêtes qui se faisaient concurrencer le même jour à Alilly-sur-Noye et à Montdidier.

« Je regrette personnellement », a dit M. Frossard, qu'Alilly-sur-Noye ait organisé ce jour une manifestation à laquelle la plupart des personnalités invitées au Festival n'ont pas cru devoir se soustraire par souci électoral ».

Le maire M. Hertout, fut moins précis mais plus subtil en déclarant qu'il rompait avec la tradition d'exuser les personnalités absentes, par manque de temps.

Le Courrier, rendant compte du Festival est encore plus explicite au sujet de cet incident diplomatique puisqu'il écrit :

«...Il nous faut évoquer à regret une légère ombre à ce qui fut un bien beau tableau (le festival) : l'organisation parallèle — certains osent même dire concurrente — d'une fête à Alilly-sur-Noye avait drainé vers ce chef-lieu de canton (au demeurant fort sympathique), une partie des autorités que la ville de Montdidier et la Fédération Musicale de Picardie étaient en droit d'espérer pour une manifestation de l'importance d'un festival-concours départemental ».

Tric et Lannemezan auxquels s'étaient joints les jeunes de l'Amicale artistique de Tarbes composée en majeure partie des rapatriés chers au président Attard.

Ce magnifique concert s'est terminé en apothéose par l'exécution du nouveau Hymne Fédéral de Jack Le Bourgeois et Souptès : Hymne magnifique interprété par l'Harmonie Adultes et les Chorales Adultes et Juniors. Un ensemble imposant qui a terminé triomphalement le XVème festival fédéral.

M. Fromental, ancien président de la Fédération d'Oranie et représentant la Confédération Musicale de France ne nous a pas caché son émotion d'assister à un tel concert et à une telle réalisation. Au cours du vin d'honneur, il a adressé ses vives félicitations aux dirigeants et aux directeurs.

Le président fédéral a remercié M. le préfet, les membres de l'Assemblée Départementale M. le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. l'inspecteur d'Académie et M. le directeur du Conservatoire de Tarbes pour l'aide financière et morale qu'ils consentent à la Fédération.

Examen fédéral :
Le dimanche 22 mai, plus de cinq cents élèves des Sociétés Musicales de Tarbes, Aurellhan Lourdes, Bagnères, Lannemezan, Vic, Maubourquet, Bordes-Echez, Tric,

Labarthe de Neste, Castelnaud Rivière B et Sentous, se présentaient aux épreuves des examens fédéraux.

Le matin, dans les classes du Conservatoire de Tarbes, cent cinquante élèves passaient les épreuves des cours moyen et supérieur.

L'après-midi, deux centres d'examen jugeaient près de trois cents élèves : à l'école Victor-Hugo pour les élèves de Tarbes et des communes voisines, à l'école Paul-Bert à Lannemezan pour les élèves de Lannemezan, Tric, Sentous et la Barthe de Neste.

(Les élèves des batteries-fanfars vont être examinés prochainement à Pierrefitte).

Les directeurs, éducateurs et musiciens qualifiés assurèrent les délicates fonctions de membre du jury aux côtés des professeurs du Conservatoire de Tarbes : Mmes Vandenberg et Guille, Mlle Mauran, MM. Marot, Hernandez, Fourcade, Boyer, Olieu et Guilhaumeau.

Les meilleurs élèves du cours supérieur seront, susceptibles de se présenter aux concours d'excellence de la Confédération Musicale de France en octobre prochain.

En conclusion, excellente action de la Fédération des Sociétés Musicales Populaires en faveur de l'éducation musicale populaire.

Nous publierons prochainement les résultats.

SAONE-ET-LOIRE

SAONE-ET-LOIRE

La Fédération Musicale de Saône-et-Loire a chargé les Sociétés Musicales du Creusot d'organiser le concours de musique de 1967. Ce concours aura lieu le 4 juin 1967 et sera accessible à toutes Sociétés fédérées, harmonies, fanfars, symphonies, chorales, batteries, accordéons, sociétés juniors, etc.

La Fédération de Saône-et-Loire, qui préside avec compétence et dévouement M. Mérieux, membre du bureau de la C.M.F., organise tous les ans un concours de musique.

Elle dispose d'une équipe de jurés compétents, connaissant parfaitement les difficultés de nos sociétés de musique. Celles-ci sont donc assurées d'être jugées en toute impartialité.

Le Creusot, cité industrielle, avait subi d'importantes destructions au cours de la dernière guerre. Les architectes qui ont participé à la reconstruction de la ville ont su éviter la monotonie et l'écrasement des grands ensembles d'habitation et ont fait revivre une ville très gaie qui se fera un plaisir d'accueillir les musiciens qui voudront bien participer à ce concours.

En outre, le Creusot est situé aux confins de deux régions touristiques justement réputées : la Bourgogne et le Morvan. Les Sociétés auront donc la possibilité de compléter leur déplacement par une excursion dans le vignoble (sans oublier la traditionnelle visite d'une cave à Beaune), ou dans les Monts du Morvan.

Enfin c'est au Creusot, que se trouvent installés les principaux ateliers de la Société des Forges et Ateliers du Creusot (ex-Etablissements Schneider).

Une visite de ce complexe industriel, un des plus grands de France et même d'Europe, pourrait être prévue soit le samedi 3 ou le lundi 5 juin.

Toutes indications peuvent être demandées au responsable :

M. Bouillot directeur de l'Harmonie des Usines
19, rue du Docteur-Rebillard,
71, Le Creusot.

Dans les Jardins de la Croisette un alerte concert par l'excellente Harmonie des Houillères de Blangy

La présence de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Blangy, venue de Montceau-les-Mines, et qui sous l'égide du Comité des fêtes a donné un concert dans les jardins de la Croisette, a embelli la journée du 1er mai.

Les quatre-vingts exécutants de cette excellente formation sont dirigés depuis près de trois ans par M. Paul Liesenfelt, musicien distingué, ancien chef de la Musique de l'Air, qui apporte une vivacité intense à sa direction.

Rien n'est laissé au hasard, on le sent, d'où une exécution précise et une souplesse d'impression très appréciée chez tous les musiciens qui ont passé avec plaisir dans des styles bien différents le style germanique de l'ouverture des « Maîtres chanteurs », style français de la valse bien connue de Frantz Lehar et l'argentin des danses espagnoles de la « Bella de Luis Alonzo » de Ginenez, ponctué de castagnettes, tourbillonnantes à souhait et qui eurent un triomphal succès.

M. Paul Liesenfelt est également compositeur, et travailleur acharné, remanie les transcriptions pour les adapter, exactement aux possibilités de sa formation pour en assurer un parfait équilibre ; nous avons apprécié la clarté des plans dans l'ouverture de Wagner, qui a fait se juxtaposer et se superposer « dans des apprentis » « marche des maîtres » thème gracieux du jeune Walter.

Un extrait de « Louise » (Couronnement de la muse du peuple) a ouvert le concert dans un sentiment enthousiaste et laré, puis ce furent les mystérieux effets des saxophones aux sonorités volées dans « tarass-boulba chez les cosaques » suivi d'excellents effets de galop. Leur lampe de mineur fixée aux casques, les musiciens formaient « la clique » furent également très applaudis se joignant à l'Harmonie pour la « Revue Royale » œuvre brillante et bien scandée due au talent de M. Liesenfelt, musique lumineuse comme « Louis XIV » de Millet fièrement enlevé.

SEINE-ET-MARNE

Le congrès-festival de Musique de « Provins »

Pour célébrer son centenaire, l'Harmonie Municipale de Provins, que dirige M. Pérathoner, un talentueux directeur premier prix du Conservatoire de Paris, et placée sous la double présidence d'honneur de M. Peyrefitte, notre ministre délégué à la recherche scientifique, maire de Provins, et de M. Léon Clément, notre excellent camarade, ancien sous-chef de l'Harmonie, avait organisé un congrès-festival de musique. Cette réunion artistique et populaire patronnée par notre grand ami : le maître Paul Flévet, grand prix de l'Institut, s'y réunissait pour y tenir son congrès annuel, M. A. Ehrmann, notre cher et distingué président de la C. M. F. avait tenu à honorer de sa présence ce rassemblement musical et d'en assurer la présidence, conjointement avec M. Peyrefitte. Toutes les hautes personnalités politiques et musicales de la région étaient présentes au déroulement de cette belle manifestation commémorative. M. Pérathoner et son dévoué président de l'Harmonie : M. Renard, avaient fait appel au précieux concours de notre grand musicien de la sûreté, dirigé avec autorité par le commandant Huré, notre excellent camarade. La présence de cette remarquable phalange donnait grandeur à cette manifestation populaire. Un nombre important de sociétés musicales, toutes régionales,

avait tenu à y participer et pour témoigner leur sympathie à leurs camarades musiciens de Provins.

En cette matinée de ce dimanche de juin, après la réunion des congressistes de la F. M. de Seine-et-Marne, réunion qui prit fin vers 10 h., des concerts de quartiers rejoignirent les Provinois et les Provinoles, tandis qu'une réception officielle réunissait les hautes personnalités, et leurs invités, en la mairie. L'on procéda au traditionnel dépôt d'une gerbe devant le monument de nos Morts au champ d'honneur avant que d'assister à un vin d'honneur, rehaussé par une remise de décorations, effectuée par M. Peyrefitte. Puis ce fut l'heure du banquet officiel et traditionnel, lui aussi. A 15 h. grand défilé en ville, vivant prélude aux auditions de toutes les sociétés participantes. Un morceau d'ensemble Saint-Cyr, dirigé par M. Pérathoner ; puis la Marcellaise, dirigée par le maître Paul Flévet tirant fin à cette joyeuse partie du programme. Mais le sommet artistique de ce festival de musique devait être atteint par le grand concert d'honneur, donné, en suite, au stade municipal, par la musique de la sûreté nationale. Sous les judicieuses directions du commandant Huré et de son excellent chef adjoint : Le capitaine Bigot, des œuvres classiques, magistrales et consacrées, de Wagner, de Liszt ; de Borodine furent interprétées avec grand art. Une suite de Viel, les marches caractéristiques, françaises et étrangères complétaient ce fort intéressant programme. Ce brillant concert se terminait par une rétrospective des Batteries Napoléoniennes, exécutée par le groupe des Tambours de notre belle phalange, sous la direction de son excellent Tambour-Major : M. Robert.

Les auditeurs, très nombreux, manifestèrent leur grande satisfaction.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TEL. : 033-59-74

HAUTES-PYRÉNÉES

Après le magnifique festival de Trie-sur-Blaize, gros succès des examens fédéraux du 22 mai aux centres de Tarbes et de Lannemezan

Les sociétés Musicales du département ont produit, au cours de l'année scolaire 1965-1966, un très gros effort pour assurer d'une part le succès du Festival annuel, d'autre part la préparation des examens Fédéraux.

Il est juste de rendre hommage aux dirigeants, directeurs éducateurs et exécutants de ces sociétés.

Le président Fédéral nous a dit sa satisfaction son admiration, pour les anciens qui donnent l'exemple depuis tant d'années son émotion de voir tant de jeunes musiciens arriver à un bon résultat malgré les programmes scolaires chargés. Il rend hommage également à la compréhension des directeurs qui s'unissent pour arriver au meilleur résultat possible.

Festival exceptionnel grâce en particulier à l'Harmonie adultes de cent musiciens et à l'Harmonie juniors composée de cent vingt élèves de toutes les harmonies du département.

Ces Harmonies qui sous la direction des chefs : MM. Jack Le Bourgeois, Eymert, Duclos, Wilhelm, Camborde, Bos, Dumestre, ont fait le régal des très nombreux auditeurs avec l'Ouverture d'Edgmont, la Symphonie inachevée de Schubert, la Marche Triomphale d'Aïda, les Echos du Midi, l'Auberge du Cheval Blanc, Enfants de tous Pays.

Ensemble de fanfares qui a exécuté avec bonheur, sous la direction de M. Souptès « Brillant chasseurs Ensemble de mandolines et guitares, groupant les meilleurs éléments des Sociétés tarbaises la mandolinata et l'Eolienne, dirigé par M. Saladon.

Ensemble d'accordéon et orchestre d'Aurellhan et Lannemezan qui sous les directions de MM. le Bourgeois et Bos ont exécuté une Fantaisie de Faust et l'Arlésienne.

Sociétés folkloriques des troubadours de Tarbes et de Lourdes dirigées par MM. Bordenave et Corrèges ; chants et danses très remarquables.

L'ensemble de l'Harmonie juniors et des chorales juniors, fleur de la Fédération, Ensemble remarquable groupant près de deux cent cinquante jeunes-élèves de toutes les Harmonies et chanteurs des chorales des cours d'Enseignements généraux de

et leur émotion, par des applaudissements poivrés et chaleureux. Ce réjouissant congrès festival de musique commémoratif, était dirigé de notre belle cité et de son Harmonie Municipale, toujours bien vivante et prête à affronter son deuxième centenaire grâce aux efforts de son excellent directeur : M. Ferthé, et de son dévoué président M. Gaston Renard.

Capitaine F. BOYER

SUD-EST

Hommage à Eugène Gay, professeur honoraire du Conservatoire de Lyon, pour ses dix-sept années de direction à l'Harmonie du Rhône

A l'issue de la répétition générale du vendredi 10 juin, un hommage a été rendu à Eugène Gay pour ses dix-sept années de présence au pupitre de direction de l'Harmonie du Rhône.

Au cours d'un vin d'honneur auquel assistaient M. Bally, consul de Finlande, à Lyon, M. Rémy Reboullet, et Mme. Ducrot et Wabbel vice-président, M. Weinborn président de l'Union des Sociétés musicales de Lyon et agglomération, M. Eugène Gay et Mme. M. Pichon du Journal « dernière heure », la médaille d'honneur de chef de la Confédération Musicale de France, a été remise à Eugène Gay par M. Weinborn, au nom de M. G. Rolando, président de la Fédération des sociétés musicales du sud-est.

Le président Reboullet, dans une chaleureuse allocution rappela tout le mérite de Eug. Gay et l'action féconde et désintéressée qu'il poursuit en faveur de la musique populaire à Lyon. Il a enrichi et renouvelé le répertoire de l'Harmonie du Rhône par de nombreuses transcriptions personnelles d'œuvres musicales de valeur.

Par un travail obstiné et persévérant, il a obtenu de musiciens amateurs des exécutions qui ont placé l'Harmonie du Rhône à un rang privilégié parmi les sociétés musicales de Lyon et de la région.

Le président Weinborn s'associa à ces éloges et salua en Eug. Gay, pérorant professeur qui a formé de nombreuses générations d'instrumentistes de valeur à la classe des « bois » au Conservatoire de Lyon.

Plusieurs de ses élèves sont restés à ses côtés à l'Harmonie du Rhône, et M. Weinborn complimenta plus particulièrement Raymond Jarinat, sous-directeur, et Roger Riche, les talentueux solistes du pupitre de clarinettes.

Un souvenir fut offert à Eug. Gay, et une gerbe de roses à Mme Gay, au nom des sociétaires de l'Harmonie du Rhône. M. Eug. Gay très touché remercia ses amis de leur délicate attention et de la sympathie dont ils l'entourent.

Au terme de cette réunion, le président Reboullet informa les sociétaires que M. Bally consul de Finlande, acceptait la présidence d'honneur de la société, aux côtés de M. L. Chambragne. Cette heureuse nouvelle fut saluée par de vifs applaudissements.

DROME

A Romans, le Préfet de la Drôme a remis la croix du mérite National à M. Charles Mayeux

Le 27 juin au milieu d'un parterre de personnalités départementales et locales, M. Faussemagne préfet de la Drôme a épinglé sur la poitrine de notre ami Mayeux la croix de chevalier du mérite national après avoir rappelé les mérites et les services rendus à la musique professionnelle et à la musique populaire par Charles Mayeux, président des sociétés musicales de la Drôme, directeur du Conservatoire de Romans,

directeur de l'Harmonie Romane, ancien soliste et secrétaire des concerts Colonne, ancien président de l'Académie Dromoise etc...

Avant lui, M. le maire Didier évoqua son œuvre en lui disant ce que nous pensons tous « votre talent est immense. Vous servez une noble cause avec un cœur admirable. Cette distinction vous l'avez cent fois méritée ».

Le nouveau décoré (déjà chevalier de la Légion d'Honneur et des Arts et Lettres) remercia très simplement avec sa modeste habitude en souhaitant que la musique qui traverse des moments difficiles puisse retrouver la place d'honneur qu'elle occupait avant-guerre dans notre pays. Il eut cette conclusion magnifique « que la musique demeure », oui cher ami Mayeux, la musique vivra, tant qu'il existera des animateurs possédant votre compétence et des hommes dévoués comme vous, pour la servir. Le président et le Comité directeur de la Fédération du Sud-Est s'associent aux hommages qui ont été rendus à notre ami Mayeux et lui adressent ses vives et sincères félicitations.

LE COMITE FEDERAL.

LYON

Un triomphe pour les harmonies

Dans l'ensemble des Sociétés musicales d'harmonie, il est malheureusement à constater le manque de considération, dans le public, de ces formations par le fait qu'elles sont des sociétés d'amateurs, et aussi qu'on les confond souvent avec les fanfares de village. Or le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'une de ces unités, ne doit pas être fait de discours aux preuves toujours à faire, mais de ce qui, a été réalisé, cette année particulièrement, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance de Jean Sibelius.

Toutes les principales capitales du monde ont rendu hommage, à cette occasion, à ce musicien finlandais, et organisé de grands concerts symphoniques, avec des ensembles professionnels très connus, sous la direction de baguettes étrangères très souvent, puisque dans ce domaine, jamais l'adage n'a été aussi vivant « nul n'est prophète en son pays ».

Après Paris, j'ai désiré que Lyon, aux sources inépuisables de culture, rendit également son hommage. Les œuvres de Jean Sibelius très peu connues dans cette région, avaient besoin, à mon sens, d'être rendues, au départ, avec une couleur plus vive et une expression plus forte. C'est alors que je me confiai à M. Eugène Gay, professeur honoraire du Conservatoire National de Musique de Lyon, directeur de l'Harmonie du Rhône, pour lui demander s'il voulait bien mettre à contribution son immense talent de musicien pour transposer les œuvres symphoniques en harmonie. Il accepta avec sa foi inébranlable, et il se livra, pendant de longs mois, à ce « travail de bénédictin », suivant l'expression même de M. Frotton de la Chapelle, adjoind délégué aux Beaux-Arts à Lyon, et musicien de talent lui-même.

L'Harmonie du Rhône avait donc à exprimer les transcriptions de son chef, devant un auditoire des plus nombreux, et où toutes les hautes autorités étaient représentées : Sénat, Chambre des Députés, préfeture, municipalité, gouverneur de Lyon, Généraux, présidents de tribunaux, jusqu'au premier président de la Cour d'Appel, président de toutes les grandes organisations industrielles de Lyon, en particulier la société Lyonnaise, sous le patronage du Lions Club International et du Rotary Club International. A tout cela vint s'ajouter la présence de Son Excellence Richard Seppala, ambassadeur de Finlande à Paris, qui fit spécialement le déplacement pour assister à cette soirée, que d'aucuns ont prétendu la plus brillante depuis longtemps.

La partie vocale était assurée par Dominique Rika, de l'Opéra de Lyon, et les pièces pianistiques interprétées par Madeleine Charvet-Avril.

Pour être exact dans cet historique, tous les musiciens amateurs, professionnels, critiques, attendaient avec impatience cette interprétation ; et même un critique très connu et des plus appréciés, écrivit : « Un programme tout entier voué à l'œuvre de Sibelius ? Quand un Mozart ne résiste que difficilement à pareille épreuve... » D'autres : « Comment faire donner à l'Harmonie les finesses d'une symphonie ». En bref, nous allons voir ce que nous allons voir ! Pendant de longs mois, l'Harmonie du Rhône travailla avec ferveur à la réalisation de ce programme : Ouverture de Finlandia, extraits de la première suite d'Orchestre, Extraits de la 2ème suite d'Orchestre-Scherzo de la 3ème symphonie. Et ce fut un triomphe ! Toutes les critiques déférièrent dans les plus grands journaux quotidiens. Leurs louanges furent sans réserve : Sibelius a fait le 24 mars 1966 une entrée triomphale dans notre région, grâce à l'Harmonie du Rhône, à son éminent chef Eugène Gay, et c'est, je crois, le plus bel hommage qui puisse être rendu, à ce jour, à une Harmonie.

Tous les articles ont été traduits immédiatement pour tous les grands journaux finlandais et son Excellence l'Ambassadeur a dit, avant de quitter Lyon, que jamais aucun hommage n'avait été rendu pour la commémoration du centenaire de la naissance de Jean Sibelius, avec tant de grandeur et de foi.

Que cette soirée sibyllenne soit un exemple pour tous les amateurs musiciens qui demandent à leur instrument de le dépasser au-dessus des contingences matérielles, et qui pourront ainsi considérer, un jour, que la véritable richesse, c'est d'acquiescer ce qui ne s'achète pas.

Antoine BAILLY,
Consul de Finlande.

50^e congrès
Chambéry le 28 juin 1966

Les festivités auxquelles Chambéry avait convié les Sociétés Musicales du Sud-Est avaient déjà le samedi, fort occupés les hôtes de l'Union Départementale, et de la Municipalité ; notamment au cours du remarquable concert qu'avait exécuté l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord, le samedi 26, dans le cadre magistral qui avait pour toile de fond, le château du Duc de Savoie.

Les Congressistes tard couchés, mais, tôt levés se retrouvèrent dès 9 heures le dimanche 26, à la salle des Allobroges où allait se dérouler le 50ème congrès du Sud-Est qui marque le 60ème anniversaire de la Fédération en même temps que le 40ème anniversaire de l'U. D. de Savoie.

Le président Rolando donne immédiatement la parole à M. Adam président de l'U. D. de Savoie, qui, dans une allocution fort bien construite créa immédiatement l'ambiance de ce Congrès. Après les souhaits de bienvenue aux participants des 8 départements (tous représentés) ; il mit l'accent sur l'effort de Chambéry tout entière acquiescé à cette manifestation, et il souligna la participation active de chacun. M. Lombard, directeur du Conservatoire, président du comité d'organisation dont la présence tout au long des débats allait être appréciée de tous, de MM. Herlin, Cressan, Lapière, dont la collaboration active avait permis la réussite de ces manifestations ; de la municipalité toute entière représentée d'ailleurs par M. Andrieux.

Il souligna également la présence de M. Chevalier sénateur, un ami sûr de nos musiciens, et un ardent défenseur de nos sociétés musicales auprès de hautes instances du pays.

Après un hommage au président Rolando, il conclut en formulant l'espoir que les résolutions de ce Congrès soient une ouverture auprès des jeunes qui trouveront dans l'étude de la musique, une école de patience et de volonté. Le président remercia M. Adam et donna la parole à M. Lombard qui précisa qu'une collaboration entière

entre les conservatoires, nos sociétés et écoles de musique doit permettre de rendre l'étude de la musique attrayante et accessible à tous.

Le président Rolando reprend la parole pour adresser ses remerciements aux congressistes, à M. Lombard pour son action en faveur de nos sociétés musicales, également à M. Chevalier pour sa présence et pour ses nombreuses interventions au Sénat et auprès des ministères en notre faveur.

Il souligne également tout l'espoir que suscite la jeune équipe qui est à la tête de l'U. D. de Savoie et la remercie pour le travail effectué. Il rappelle le souvenir de deux fondateurs de cette U. D. MM. Edgard Fontaine et Avenir, et conclut en rappelant que la seule attitude possible de nos sociétés, si elles veulent vivre et prospérer est d'entretenir entre elles et leurs organismes directeur, fédération et U. D. des relations très étroites d'amitié. La seule possibilité de survie, est l'Union au sein de notre Fédération du Sud-Est.

L'on passe à l'ordre du jour : P. V. du congrès de Bourg-de-Peage ; la lecture n'est pas jugée utile par les personnes présentes qui en ont toutes pris connaissance lors de la parution sur le Journal C. M. F. Revol fait une seule restriction en ce qui concerne le texte du vœu sur les décorations ; satisfaction lui est donnée. En ce qui concerne l'expédition tardive des décorations aux associations ce point n'a pas échappé aux responsables et des mesures strictes seront prises à ce sujet lors de la prochaine promotion.

Après ces observations de M. Revol, le P. V. est alors soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Monsieur Vettard, secrétaire général, prend alors la parole pour le compte-rendu moral au cours duquel et chiffres en main, il s'attache à définir d'une part le travail important qui se chiffre par centaines d'heures, que doivent faire bénévolement les membres du comité directeur. Le bureau fédéral prend conscience de l'évolution des problèmes et s'efforce de s'y adapter pour que son action soit rapide et efficace en faveur des sociétés musicales. Notre secrétaire général, analysant les relations entre les sociétés et la fédération, demande aux responsables des sociétés musicales de répondre d'une manière claire et complète aux questionnaires adressés par la Fédération ce qui allégerait beaucoup les travaux administratifs et la correspondance.

M. Vettard, après un tour d'horizon sur les efforts importants faits pour l'éducation musicale souligne que nous n'avons pas le droit de décevoir la confiance des jeunes, car la culture doit être l'insatisfaction de l'homme et son inquiétude, et non pas un repos. Puis, il rend hommage au président qui depuis plus de quarante années lutte avec une constance, un courage et une lucidité admirable qui tient compte de l'évolution irréversible et demande à tous de faire un bloc sans fissure autour de lui ; et M. Vettard conclut :

« Restons vigilants, fermes dans nos convictions profondes, mais très ouverts aux formules évolutives dans le domaine de l'organisation et de la technique, car nous devons non pas suivre, mais précéder l'évolution en marche afin que nous remplissions la tâche confiée par nos anciens ; assurer la pérennité de nos sociétés musicales ».

Après cet exposé qui n'appelle qu'une mise au point de détail de M. Revol, le rapport est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier que présente notre grand argentier M. Mallet, fait ressortir une saine gestion des finances de notre organisme et appelle de la part de tous, une approbation pour les qualités techniques de notre trésorier.

M. Germain au nom de la Commission de vérification des comptes demande à l'assemblée de donner quittance à notre trésorier, avec félicitation pour la manière dont il s'acquitte de cette tâche obscure, mais d'une si grande importance.

Après le vote d'approbation à l'unanimité, l'Ordre du jour indique : Enseignement Musical.

M. Rolando regrette l'absence de M. Robert retenu à Lyon par un service important, et donne la parole à M. Foucaud, membre du comité technique qui présente son rapport. Après un tour d'horizon général sur les examens diplômés, et stages, qui donnent lieu à de nombreuses interventions des délégués présents, M. Foucaud présente le projet suivant :

Art 1. — L'examen au niveau des Cours Moyens est organisé à l'échelon départemental à raison d'une seule session et d'un seul centre par département et par an.

Art 2. — L'examen comporte deux séries d'épreuves à subir à la même session : une série solfège et une série instrument. Toutefois, un candidat justifiant d'une première mention de solfège moyen obtenue antérieurement pourra être dispensé de subir les épreuves de la série solfège.

Art 3. — Un candidat ne peut se présenter qu'une seule fois dans l'année scolaire.

Art 4. — La note 16 sur 20 (minimum) confère au candidat la première mention distinctement en solfège et en instrument.

Art 5. — La commission d'examen moyen constituée en jury est convoquée et présidée par le président du Comité Technique Départemental ou son représentant qu'il aura nommé délégué. Le président du comité technique fédéral et le président de l'Union Départementale intéressée doivent être avisés de la date et du lieu de l'examen départemental et invités : ceci à la diligence du comité départemental organisateur.

Les P. V. d'examens ne seront valables que revêtus de la signa-

ture du président du jury désigné par le présent article.

Art 6. — Le diplôme du certificat d'études musicales élémentaires sanctionne le résultat de l'examen. Il est délivré à tout candidat ayant obtenu une première mention en solfège et une première mention en instrument. Délivré par la Fédération, il devra porter la signature du président de l'Union Départementale et celle du président du jury d'examen.

Art 7. — La production du certificat d'études musicales élémentaires sera exigée à partir de 1967 : Pour l'inscription à une session de l'examen des cours supérieurs.

Pour l'admission au stage national d'Aix-en-Provence.

Toutefois, le diplôme pourra être remplacé par le livret scolaire musical du candidat ou un extrait du P. V. de l'examen, livret ou extrait dûment certifiés par le président du comité technique dont dépend le candidat.

En ce qui concerne l'inscription à une session de l'examen de Supérieur, un candidat non titulaire du certificat d'études musicales élémentaires, mais pouvant justifier d'une première mention de solfège moyen, sera admis à subir les épreuves de l'examen de Supérieur en solfège seulement.

NOTA. — Inversement en aucun cas un candidat vu examiné jusqu'à une session de l'examen de Supérieur, série instrument seulement s'il n'a déjà obtenu antérieurement une première mention de solfège supérieur.

Après la présentation de ce projet, la discussion est ouverte notamment sur le fait que les épreuves sont obligatoirement celles de la C.M.F. ou il n'y a pas de lecture pianique. Plusieurs délégués souhaitent que cette épreuve soit possible. La question sera posée à Paris.

M. Lombard, émet le vœu que l'on demande à un compositeur d'écrire spécialement un morceau pour les épreuves instrumentales situant leur niveau.

On passe au vote et le projet de M. Foucaud est adopté à l'unanimité. L'application devra se faire à dater d'octobre 1966.

Le président reprend la parole et demande à l'assemblée de voter un additif aux statuts qui modifie l'article 24 bis relatif au statut de la composition de la Fédération, technique Fédérale, et ainsi suit le texte :

Article 24 bis. — Le président aux vœux permanentes du Comité directeur et des Congrès régionaux dite technique ou enseignement plus, aura pour mission de s'occuper de toutes les questions relatives à l'Enseignement, à la formation et à la direction Musicale. En particulier, elle devra organiser et harmoniser, dans la zone d'action de la Fédération, les examens fédéraux et l'enseignement de la musique dans les établissements publics du 1er degré, fixer les programmes et les épreuves, assurer l'application des programmes et épreuves confédérales organiser les stages de formation des moniteurs et des directeurs de sociétés et promouvoir les mouvements et groupements « juniors ». Elle comprendra un président et des collaborateurs spécialisés et de talent et les présidents des comités techniques des 8 départements de la Fédération. Elle se réunira au moins 3 fois par an : à l'occasion du Congrès Technique annuel, des examens au niveau « supérieur » et du Congrès Fédéral annuel, et si besoin est, sur demande du président ou de la majorité de ses membres.

Le président rappelle que les délégués techniques ne sont pas élus, mais désignés par les Comités directeurs des Unions Départementales et le Comité Directeur de la Fédération.

Elections du Comité directeur de la Fédération.

Au titre du tiers sortant sont réélus MM. Rolando, Abram, Mallet, Eyrard, Philibert, Vial, Dumont, Delzant.

Le titre de nouveaux membres du Comité sont élus : Gilles Ducrot (qui prend le rang de M. Reboullet), Henri Lager (qui prend le rang de M. Carré), Charles Foulard (qui prend le rang de M. Michal).

M. Ducrot, au nom des nouveaux élus, remercie l'assemblée et rend hommage à M. Reboullet.

Congrès 1967. — L'assemblée consultée, n'apporte aucune candidature quant à la ville où il pourrait se dérouler.

Le président Rolando suggère qu'il serait peut être possible d'organiser ce congrès lors d'un concours envisagé par le casino de Charbonnières-les-Bains, près de Lyon, en juin 1967.

Des démarches seront faites afin de voir si ce projet peut se concrétiser. En attendant les candidatures éventuelles seront bien accueillies par le comité directeur.

Dans les questions diverses M. Lombard demande la parole et suggère aux associations ou écoles de musique d'inviter des quatuors d'étudiants du Conservatoire de Paris, un projet de tournées sera remis prochainement à M. Rolando. Les présidents intéressés pourraient écrire à ce sujet. D'autre part M. Lombard dit qu'il serait souhaitable et certainement bénéfique pour tous que les Sociétés Musicales fassent appel comme éducateurs pour leurs écoles de musique et comme directeur pour leur sociétés aux professeurs de Conservatoire.

M. Rolando, avant de conclure, demande que chaque groupement, chaque société réponde à l'enquête ouverte par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Missoffe, au sujet des besoins de la jeunesse sur le plan culturel et éducatif.

Avant de se séparer, le congrès adresse ses sentiments de reconnaissance et son respectueux attachement à M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, retenu ce même jour à Auch (Gers) où il préside le Congrès d'Etudes



de la C. M. F., auquel notre président fédéral n'a pu assister. Après avoir dit qu'il pensait que ces 50èmes Congrès seraient extrêmement bénéfiques pour l'avenir de l'éducation musicale, le président Rolando leva la séance à 11 h. 30. J. EYRAUD.

VALS-LES-BAINS (Ardèche)

La Chorale populaire valsoise a été inscrite au nombre des sociétés adhérentes à la F. S. M. du Sud-Est le 31 mai 1966 sous le numéro 1257. Sa création date du 8 février 1965. Les statuts ont été déposés à la préfecture de l'Ardèche le 9 avril et sa déclaration a paru au J. O. Les 3 et 4 mai de la même année. Notre chorale est mixte et compte actuellement 25 membres exécutants. Son premier concert public a eu lieu au cinéma A. B. C. de Vals le 27 avril 1966. Elle a exécuté une douzaine de chants divers allant du classique (La nuit de Rameau, Adieu à la forêt, de Mendelssohn) au folklore français et étranger (de bon matin, chant ardoisais de J. Rollin, Roses blanches de Corfou). Depuis lors, elle a donné cinq auditions dans les établissements hospitaliers de la ville et des environs et participé à une soirée de bienfaisance au casino de Vals. Encore trop réduite en nombre, elle voit peu à peu augmenter ses effectifs et, grâce aux répétitions bi-hebdomadaires et à la compétence de son chef, M. A. Pouzet elle espère obtenir des résultats valables et accroître son crédit auprès d'un public déjà conquis.

Le secrétaire, Jean FERRET, Chemin du Calvaire à VALS.

Union Départementale de la Savoie des violonistes de Mme FIZET

Une réunion était consacrée, le 26 mai, au collège universitaire de Chambéry, au récent voyage en Serre des violonistes de Mme Suzanne FIZET. Dans une brève allocution, M. Jacques Hochard, président de l'Association félicita ceux et celles à qui l'on devait ce nouveau et brillant succès, la nombreuse assistance put entrer dans le vif du sujet, grâce à des commentaires de la pianiste Nicole Milhaud, du présentateur René Schlier, sur des images de Gérard Vannier, de Jean-Paul Gariglio et de Miles Goutes, tandis que des enregistrements sonores, judicieusement choisis par le docteur Goutes, complétaient ce reportage.

Car il s'agissait bien d'un reportage, remarquablement présenté, avec de très belles diapositives en couleur et commenté avec pittoresque et humour. A nous félicita beaucoup de place pour publier le récit de ce magnifique voyage et nous remercions en conséquence quelques extraits de presse qui nous ont paru, spécialement caractéristiques. Le 4 avril, sous le titre: Jeunes virtuoses de Chambéry, l'ensemble des violonistes de Mme FIZET a surpris tous les amis de la musique. Le Sarrebrucker Zeitung publiait un long article, dont voici quelques passages: Quels violonistes! Déjà leur présentation et la façon toute naturelle avec laquelle cet ensemble de vingt violonistes, habillés avec goût, se répartit sur l'estrade, provoquèrent un heureux mouvement de surprise chez les auditeurs.

Ceux-ci furent positivement stupéfaits, dès les premières mesures d'une marche de G.F. Haendel. Immédiatement se changea en admiration. Ce qui fut offert en joie musicale de la musique, en élan et en précision absolue du maniement d'archet et en discipline orchestrale, stupéfia même les amateurs de musique, fort gâtés. Dans le moindre détail, quelques-uns des membres de notre Collège de Musicum, nous ont avoué que nous sommes nous pas pour avoir une aussi riche génération nouvelle de violonistes.

Par leur compétence et par le programme exécuté sans faute et par cœur, les élèves violonistes de Mme FIZET (âge moyen environ 16 ans, le benjamin venant tout juste d'en avoir 11) ont laissé une impression qui met dans l'ombre plus d'un des concerts pourtant très bons, de Merzig. Ces garçons et ces jeunes filles ne sont pas des élèves de Conservatoire mais, à quelques exceptions près des amateurs. L'ensemble des violonistes de Mme FIZET, est un cercle purement privé. Les résultats obtenus méritent d'autant plus le respect. Le programme lui-même avait été choisi, lui aussi, avec beaucoup de soin.

En outre, un petit programme de danse, en costumes du XVIII^e siècle, présentée avec beaucoup de grâce et un rythme parfait, une gavotte de Gossec, un menuet de Mozart et l'invitation à la valse de Weber.

Ces danses étaient accompagnées au piano par Nicole Milhaud, prix du Conservatoire de Paris. Nicole Milhaud donna, ensuite, comme soliste, un échantillon de sa virtuosité pleine de tempérament.

Deux solistes de haut talent furent encore présentés: Jean-Paul Gariglio et Jean-Louis Dettiéne. Le tout à tellement ravi les auditeurs que, certainement, beaucoup d'entre eux voudront écouter la nouvelle audition de ce concert de premier ordre.

P. B.

Félicitons sans réserve, les violonistes de Mme FIZET qui furent pendant plusieurs jours nos brillants ambassadeurs en Allemagne. Nous remercions également au président Hochard et nous remercions bien vivement Mme FIZET qui dirige avec tant de compétence et de dévouement cette si sympathique association.

La sobre invitation de M. Hochard, conseiller général de la Savoie ne laissait vraiment pas soupçonner quel précieux plaisir artistique, le concert de l'ensemble des violonistes de Mme FIZET de Chambéry allait procurer aux auditeurs réunis dans la salle des fêtes du lycée de jeunes filles de Merzig.

Distinction

A l'occasion du festival qui s'est déroulé le 26 juin à Chambéry, M. Gabriel Rolando président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est a remis à M. Adrien Bois président de la Fanfare «L'Echo Ardoisier» de Saint-Julien de Maurienne la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France. Cette distinction récompense les éminents services rendus par M. Bois, à sa société musicale qu'il préside avec tant de compétence et d'abnégation et également à l'Union départementale, dont il est membre du Comité actif.

L'Union des Sociétés musicales de la Savoie présente à M. Bois ses félicitations et l'assurance de sa plus vive sympathie.

Concours international de Maçon

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que les deux sociétés musicales de Savoie qui ont participé au Concours International de Maçon ont remporté un succès bien mérité.

L'Harmonie Municipale de Moutiers présidée par M. François Pichat et dirigée par M. Maurice Adam concourait en première division deuxième section elle a obtenu une mention ascendante avec les félicitations du jury et une magnifique coupe offerte par la ville de Maçon.

Les trompettes de Barberaz société présidée par M. Joseph Thomas et dirigée par M. Claude Rigaud a également remporté une mention ascendante en première division deuxième section en catégorie Batterie-Fanfare.

Signalons le brillant classement en deuxième division au Festival classement de Charbonnières-les-Bains de la société d'accordéons Ricchi de Chambéry.

A ces trois sociétés savoyardes nous présentons nos plus vives félicitations.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
 pour vos FANIONS
BRASSARDS
 Attributs brodés mains
 métier suisse
Les Brodeurs
 REUNIS
 84, rue des Archives, PARIS-3
 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
 Se recommander au journal

SUD-OUEST

Appel du Président fédéral

Le dossier du « Livre Blanc de la Jeunesse » vous a été adressé par mes soins et je compte sur toutes les Sociétés Fédérées pour me l'envoyer dument rempli.

Je vous avais demandé de faire l'envoi avant le 1^{er} septembre. Si en raison des vacances, le nécessaire ne pouvait être fait pour cette date, un nouveau délai a été obtenu. Faites parvenir le dossier dès qu'il sera prêt, sans toutefois dépasser le 15 octobre.

A nouveau merci, je compte sur vous tous pour que les jeunes de nos Sociétés Musicales et Ecoles de Musique soient présents dans le référendum que demande le ministre de Jeunesse et Sports.

A ce propos, si votre dossier n'est pas servi lorsque vous lirez ces lignes, je vous prie de dire dans votre réponse que vous avez autour de vous des jeunes dans les rangs de l'Ecole de Musique (soulignez en l'existence c'est essentiel, que des jeunes choisissent comme loisir la musique, dites aussi qu'il y a des jeunes dans les rangs des formations musicales, n'oubliez pas de souligner avec force que c'est aussi un sport très complet que d'assurer un défilé musical, que ce soit dans une Harmonie et mieux encore dans une batterie ou batterie fanfare et que cela se reproduit souvent au cours de toutes les fêtes de toutes sortes en cours d'an-

née. Dites enfin que les Jeunes demandent à être aidés par les Foyers Publics pour faire de la musique, un loisir éminemment social, qui demande beaucoup de travail, long à apprendre et coûteux. Si impossible vous ne pouvez remplir complètement l'imprimé numéro 4 renvoyer le à mon adresse avec les imprimés numéros 1 et 3, le tout muni du nom de la société, de son cachet et de la signature du responsable.

J'ai déjà reçu un grand nombre de réponses, j'attends les autres, encore merci pour la musique. Et n'oubliez pas non plus de faire signer la pétition « la musique se meurt en France » par toutes les personnes que vous pourrez.

Henri CIRAN

Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

Les examens Fédéraux à Salles de Béarn

Cette pittoresque station thermale a la chance de posséder une remarquable Ecole de Musique que dirige avec compétence M. Charles en même temps que l'Harmonie Municipale présidée par M. Couvert. Sur leur demande, pour la première fois cette année les examens fédéraux se sont déroulés dans le Centre ouvert à Salles sous la surveillance de M. David vice-président Fédéral délégué par M. Ciran président Fédéral.

C'est devant un jury compétent composé de Mme Peyreau, MM. Couvert, Baucous, Cazaux, Vendami, Pétrissans, Moncoucut et Bernard que se sont présentés 50 élèves en solfège seul et 17 instrumentistes. L'ouverture de ce nouveau centre d'examen est un bon exemple à recommander et doit être suivi partout où cela sera possible dans le territoire fédéral, c'est le meilleur moyen d'intéresser les jeunes et la Fédération du S. O. rappelle qu'elle est à la disposition de tous ceux qui voudront ouvrir un Centre d'examen justifié par un effectif suffisant.

Nécrologie

Un dernier adieu à Robert Labat

Le 25 août 1966 avait lieu en l'église de Saint-Médard, n. J. Gironde, les obsèques de Robert Labat qui fut un ardent défenseur de la musique et des Sociétés Musicales. Chacun se souviendra de ce caractère de bonne humeur et de franche camaraderie, du concours toujours décidé qu'il apporta à un très grand nombre de sociétés de la région et de la Normandie où il séjourna plusieurs années. Sa mémoire restera vivace auprès de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Statistique concernant les examens Fédéraux du Sud-Ouest. Lors du Congrès extraordinaire du 24 avril dernier, ainsi que la relation le compte rendu publié par le journal Confédéral d'août-septembre, le président fédéral M. Henri Ciran, avait souligné le bon espoir de voir augmenter, encore cette année, l'effectif des élèves participant aux examens fédéraux. Cet espoir s'est réalisé et 1966 apporte un supplément d'effectif qui continue la progression constatée depuis plusieurs années.

Voici des chiffres qui préciseront bien ces heureux résultats: 55 Sociétés ont présenté 1442 élèves en solfège (121 de plus qu'en 1965) évidemment le gros effectif est représenté par la division préparatoire (671) et le plus petit par la division supérieure (52). Dans cette division il n'y avait que 33 candidats en 1965, cette grosse augmentation doit être soulignée et favorablement commentée. Elle signifie une montée incontestable dans la qualité et la persévérance.

En instruments 43 sociétés ont eu des candidats au nombre de 482 (10 de plus qu'en 1965) et ainsi répartis: 174 en préparatoire, 163 en élémentaire, 89 en moyen et 36 en supérieur (30 en 1965). Voici la répartition des candidats par instrument ce qui éclaire sur les préférences des enfants: 109 clarinette, 95 piano (dont 40 pour Bordeaux), saxophone 75, accordéon 66 (dont 40 pour Bordeaux) trompettes 23, Cornet à pistons 23, violon 21, flûte 17, guitare 7, cor 6, basse tuba 6, trombone 5, bugle 4, mandoline 3, violoncelle 2, alto ml b 1, pas de baryton, pas de hautbois.

En solfège les récompenses décernées ont été pour l'ensemble des divisions: 201 troisième mention 428 deuxième mention, 600 première mention. Et en instruments: 88 première mention, 147 deuxième mention 218 première mention.

Il y avait 12 centres d'examen. Les villes avec leurs effectifs de candidats: Bordeaux 343, Coutras 233, Facture 151, Carbon-Blanc 138, Saint-Médard en Jalle 131, La Réole 69, Salles de Béarn 66, Marmande 48, Lançon 42, Villeneuve sur lot 37, Passac 13, Pauillac 12.

Il est bon de préciser que tous ces examens ont eu lieu selon les règlements de la Confédération Musicale de France, avec toutes les épreuves prévues, notamment en dictée musicale et reconnaissance des sons et avec les notations nationales.

En plus des divers Centres énumérés ci dessus il faut ajouter le Centre de Bordeaux-Claveau pour les candidats des Batteries et Batteries fanfares qui avait réuni un nombre important de candidats et qui se tient toujours en février, les autres centres étant ouverts en fin d'année scolaire courant mai.

Examens de solfège et instruments du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

Plus de deux cent soixante élèves se sont présentés le dimanche 5 juin à Coutras pour les examens annuels de solfège et instruments organisés par le groupement des sociétés musicales du Libournais sous la

présidence de M. Bousquet, délégué de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest.

Dès 8 heures la salle de la mairie et les salles de l'école des garçons retentissaient de gammes, de chants et de sons divers. De nombreux musiciens chevronnés et très capables avaient répondu à l'appel du président Blanchard pour former 15 jurys nécessaires et tous se passa à la perfection. Le président les remercie tous comme aussi la municipalité de Coutras et M. Faure, directeur du C. E. G. de garçons de Coutras.

Festival de Musique de Lussac (Gironde)

Dimanche 22 mai, la Vigilante de Lussac, harmonie-chorale organisait le festival du groupement des Sociétés musicales du Libournais, la «Vigilante» au grand complet accueillait les sociétés participantes dès le matin sous un soleil printanier, musiciens et amis de la musique s'installaient et aménageaient la place de la mairie.

A 10 heures, l'harmonie de Libourne était installée à l'église au cours de la cérémonie religieuse d'excellents morceaux furent exécutés et appréciés par tous les mélomanes car cette société sous la direction de M. Cléret, ex-chef de la Musique des gardiens de la paix, comprend d'excellents musiciens. A la sortie la Vigilante exécuta quelques morceaux de son répertoire sous la direction de son chef M. de Saint-Cyran, à l'arrivée de M. Boulin secrétaire d'Etat au budget, de M. Boyer-Andrivet député de la 9^{ème} circonscription, une vibrante «Marseillaise» éclata et parfaitement jouée par la société.

Au vin d'honneur servi à la salle des fêtes nous remercions outre les personnalités déjà citées MM. Vergnien, maire de Lussac, Dr Marceau Dupuy, conseiller général du canton de Lussac, Jean Gréoux inspecteur de l'enseignement primaire et secrétaire général Henri Sauguet, compositeur, Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, Achille Durand, président honoraire du groupement des sociétés musicales du Libournais, trésorier de la Fédération du Sud-Ouest, Etienne Boyer, président du groupement des sociétés libournaises, les présidents et directeurs des harmonies de Libourne, Montpeul, Mussidan, Castillon, Izon, Lagorce, Saint-Denis-de-Piles, Montguyon, Fronsac, Abzac, et Lussac.

Les maîtres du canton de Lussac, les membres du corps enseignant de Lussac et de nombreuses autres personnalités, dont M. Goizet brillant organiste et musicien de grande classe.

M. Vergnien maire de Lussac et président de la Vigilante prononça une allocution de bienvenue et M. Boulin dit son plaisir de se trouver à Lussac et félicita M. Vergnien de la réussite de ce festival grâce à son dévouement et à son dynamisme intellectuel.

Au banquet qui se déroula dans d'excellents plats préparés par les meilleurs vins de la région dont un excellent Pont-de-Pierre, plusieurs discours furent prononcés par MM. Vergnien, Blanchard, Ciran, Orléans, Sauguet et Boyer - Andrivet pendant que MM. Durand, Groizet et Achille disaient quelques mots comme Lussacais.

Le Festival: dès 15 heures un long défilé des sociétés parcourut les rues du bourg et se rendit au parc du château de Lussac, magnifique emplacement ombragé. Le morceau d'ensemble fut exécuté sous la direction de M. Henri de Sainte-Croix, chef de musique de la Vigilante de Lussac. Le Jury était composé de MM.: Sauguet, Achille, Ciran, Durand, Bousquet et Groizet. Les sociétés de Montpon, Musclan, Izon, Lagorce, Saint-Denis-de-Piles, Coutras, Castillon, Montguyon, les batteries du Réveil d'Abzac, l'Union sportive de Fronsac et Lussac exécutèrent d'excellents morceaux et on peut dire que tous furent très appréciés du nombreux public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Le jury remit la Coupe à Montpon sous la direction de M. Mourreau, jeune chef plein de promesses pour l'avenir, les autres sociétés reçurent de magnifiques médailles.

Des diplômes d'encouragement et de mérite furent décernés aux jeunes Daniel Frugier et Daniel Blon de Lussac, Hélène Boyer et Mireille Montion de Lussac, Régis Loubet, et Christian Loubet d'Abzac Hervé Beaupertuis et Jacques Chevrier de Guitres, Joël Ferchaud et Bernard Biais de Saint-Denis-de-Piles, Alain Forereau et Jacky Schis de Lagorce, Francis Mandon et Brigitte Alléguede de Coutras, Jean Bayle et Roland Teurlay de Fronsac, Jean-Jacques Lumarque et Christian Pénaud de Montpon, Jean-Claude Dodin et Nadine Vignal de Mussidan.

Bonne journée pour la musique et pour l'Art musical populaire.

GRADIGNAN

Succès triomphal de la Fanfare Sainte-Marguerite au concours national de Musique d'Auch

Le 26 juin dernier, la confédération musicale de France avait organisé, à l'occasion de son congrès d'été, un grand concours national de musique, à Auch.

Les meilleures harmonies et fanfares de France y participèrent. Le jury, composé de musiciens éprouvés, était présidé par MM. Yves de la Casinière, grand prix de Rome, inspecteur principal de la musique au ministère des affaires culturelles; Robert Bréard grand prix de Rome et Albert Ehrmann, président de la Confédération musicale de France et de la Confédération

Internationale des Sociétés populaires de musique Cette composition s'inscrit d'autant plus de valeur aux yeux des musiciens.

La fanfare Sainte-Marguerite concourait en première division première section. Ses quarante musiciens, dirigés par M. Henri Dupart, se sont présentés au Théâtre municipal, pour exécuter le morceau imposé « Firenze », de Gabriel Allier, et, après tirage au sort, l'ouverture du « Domino Noir » d'Aubert. L'exécution fut en tous points remarquable : le public qui assistait, au concours de ménages pas ses applaudissements. Sous la direction à la fois lyrique et précise de son chef, la fanfare traduisit avec un brio incomparable toute la verve de la célèbre ouverture d'Aubert, « Firenze », terminant magnifiquement l'audition des représentants de Gragnan.

Le dernier accord plaqué, le jury, subjugué, invita les musiciens et leur chef à demeurer à leurs pupitres pour une délibération immédiate et le résultat fut le suivant : Morceau imposé 15/15 ; morceau au choix 15/15 ; premier prix du concours, prix ascendant, admission en division supérieure deuxième section avec vives félicitations.

Prix de 400 F. offert par le ministère des affaires culturelles avec les très vives félicitations au directeur.

Comme on peut en juger, le terme de triomphe n'est pas usurpé. C'est donc dans l'euphorie que l'on devine que les membres de la fanfare se sont retrouvés le lundi, à l'hôtel Continental à Condom au cours d'un repas de victoire que M. Roumegoux, maire de Gragnan, avait tenu à présider.

M. Henri Dupart prit la parole au dessert pour faire le bilan des activités de sa fanfare : il remercia chaleureusement tous les musiciens pour leur cohésion et l'esprit de franche amitié qui règne au sein de cette société, bientôt centenaire. Il exprima sa gratitude à la municipalité pour la compréhension qu'elle témoigne en toutes occasions et annonça d'ores et déjà la participation de la fanfare au prochain concours qui aura lieu dans trois ans, à Ajaccio. Il donna ensuite lecture des résultats obtenus par les élèves de l'école de musique de la fanfare aux examens de la Fédération et au concours des conservatoires de Bordeaux et de Boulogne-Billancourt et du conservatoire national supérieur de Paris. Avant de terminer, il rendit un hommage ému à M. Robert Lafont, membre de la fanfare Sainte-Marguerite depuis 1905. M. Lafont devait d'ailleurs se voir décerner une médaille de vétérans par M. Ciran, président départemental de la Fédération. Ce dernier succéda à M. Dupart, dans une allocution pleine d'esprit il évoqua la mémoire de Bossuet qui fut évêque de Condom ; il exalta les mérites de M. Dupart dont le dévouement et le désintéressement ne sont plus à vanter. Il souligna aussi avec quelle passion il enseigne son art non sans parler plaisamment de ses saines colères qui, loin d'être la manifestation d'un mauvais caractère, sont celles tout simplement d'un caractère passionné du mieux. Il déplora aussi la désaffection dont les jeunes musiciens font preuve à l'égard de la basse. Afin de susciter un nouvel intérêt pour cet instrument, la Fédération a décidé d'offrir une récompense à tous les jeunes qui seraient désireux de l'apprendre. Il termina en redonnant sa joie de se retrouver au milieu de l'ambiance si chaleureuse et si fraternelle de la fanfare à laquelle il souhaita une longue vie et une réussite toujours accrue.

M. Bernard Roumegoux, maire de Gragnan, succéda à M. Ciran pour redire la fierté et la joie qu'il éprouvait devant le splendide résultat obtenu à Auch.

« La fanfare Sainte-Marguerite porte chaque fois haut et loin le renom de Gragnan et nous ne doutons pas qu'il en sera de même à Ajaccio. C'est pourquoi vous pouvez compter sur l'appui complet de la municipalité qui n'hésitera pas à consentir l'effort qu'il convient pour vous aider au maximum. » Il exprima son admiration et sa reconnaissance à M. Henri Dupart, Gragnanais de souche dont le père était déjà un des musiciens des plus actifs et les meilleurs de la fanfare. Le fils a repris le flambeau en mettant ses qualités de pédagogue et son grand talent de musicien avec le plus total désintéressement. Il remercia aussi tous les musiciens dont certains, bien qu'ayant quitté la région bordelaise, n'hésitent pas à parcourir 400 kilomètres pour assister aux répétitions et cela sans aucune contre-partie si ce n'est celle de rencontrer la véritable amitié.

« Excellent audition de la Sainte-Marguerite aux fêtes de la Saint-Pierre »

M. Henri Dupart, président et directeur, avait inscrit au programme :

L'ouverture du « Domino noir », d'Aubert ; l'ouverture de « Si j'étais roi », d'Adam ; l'ouverture de « Firenze », de Gabriel Allier.

Le concert était complété par une fantaisie sur « Lakmé », de Léo Delibes, « la Houzarde », de Louis Ganne, et « Salut au président » pas redoublé, de Champel.

Le public n'épargna pas ses applaudissements au chef et aux musiciens pour leur brio et la qualité de leur exécution.

Ils possèdent en effet, un art des nuances qui leur permet de restituer avec fidélité les passages les plus difficiles. Les sonorités acquièrent malgré la plénitude, un velouté qui apparente cet ensemble de cuivre à un orchestre symphonique.

Ce concert, donné dans la salle communale de l'avenue Jean-Larrieu, a permis d'apprécier les travaux d'insonorisation récemment réalisés par la commune.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, M. Laporte, président de l'Aurora Gragnanaise, félicita comme il convenait, la fanfare Sainte-Marguerite « phalange quasi imbattable », à laquelle il donna plaisamment le titre de « championne du Sud-Ouest ».

Et après avoir assuré de sa gratitude la batterie, « En avant », il porta un toast à la prospérité de l'Aurora Gragnanaise et de Gragnan.

M. Sady, conseiller municipal de Pessac, présenta les excuses de M. le docteur Daibos, conseiller général.

M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, dit sa satisfaction d'avoir eu le privilège d'assister à Auch, au succès de la fanfare Sainte-Marguerite, seule société qui ait obtenu le maximum de points. Il félicita à son tour chaleureusement le chef et les musiciens.

M. Lafont, maire de Cestas, rendit hommage aux présidents des sociétés locales en général et au président Laporte en particulier, pour leur dynamisme et la part active qu'ils prennent à la vie municipale. Il complimenta aussi M. Henri Dupart, dont le dévouement à la belle cause de la musique permet à Gragnan d'être doté d'une société musicale riche en jeunes exécutants.

M. Roumegoux, maire de Gragnan, s'adressa lui aussi à M. Laporte, pour le remercier de se consacrer toujours aussi activement à l'organisation de la Saint-Pierre. Il vanta comme il convenait, les mérites de cette « pléiade d'amis » que constitue la fanfare, soudée autour de M. Henri Dupart amoureux de la musique et de la commune qui le vit naître. Il rappela non sans humour, que la fanfare réalise aussi « sa communauté » de la participation fidèle et hebdomadaire de Pessacais, d'Arcachonnais et même de Palois.

François les personnalités qui assistaient au vin d'honneur, on notait la présence de M. Brettes, député de la Gironde, maire de Mérignac ; Mme Gallardet premier adjoint, représentant M. Deschamps, maire de Talence ; M. Mora, directeur de la Musique municipale de Bordeaux, etc...

Le dimanche soir, tout Gragnan s'est rendu dans le parc de la Mairie, pour assister au feu d'artifice, auquel la batterie En avant prêtait son concours avec retraite aux flambeaux.

ARES (Gironde)

Concert de l'Harmonie

Le lundi 25 juillet pour la fête locale de Saint-Vincent de Paul, à 21 h. un grand concert a eu lieu sous la direction de M. Carlo-Gilbert Layens, avec Les Enfants de Troupe de Farigoul, un « Pot Pourri » d'ouvertures célèbres, Espana de Chabrier, Copella de Delibes dansé par les Jeunes Filles de l'école de danse, Airs de Paris avec les pages célèbres arrangement de C. G. Layens, Oriental Mambo de G. G. Layens et enfin la vie Parisienne d'Offenbach également dansé par les élèves de l'école de danse.

Ce fut un magnifique succès pour l'Harmonie Municipale devant un très nombreux public qui assistait à ce gala auquel nous avons noté la présence de M. Dartiguelongue, conseiller général et maire d'Arès, président de l'Harmonie, M. Brosseau et du Comité des fêtes.

MACAU

Galas annuels de l'Harmonie

Selon la tradition ont eu lieu les grandes soirées musicales de Macau dont le succès grandissant a obligé les organisateurs de donner cette année trois séances au lieu de deux qui ont eu lieu les 22, 23 et 24 juillet.

Le programme était consacré à Offenbach et l'on put entendre et savourer successivement les airs fameux de la grande duchesse de Gérolstein, la Belle Hélène ou se firent remarquer les soli de Mlle Raisson (trombone) carrée (trompette) et Bertin (Cornet), ouverture d'Orphée aux Enfers, soli M. Mak clarinette, Aimar, soprano Barrière hautbois, Leroy flûte. La vie Parisienne, présentée avec un grand ballet, divertissement dont le Français-Cancan traditionnel et impérisable fut un triomphe pour les élèves de l'école de Musique que Mme Christiane Monge avait préparées à leur rôle de danseuses ou se mélangèrent, dans la meilleure tradition grands-sujets, demi-caractères et petits rats lesquels ne furent pas les moins fêtés. Citons toutes ces jeunes artistes, qui firent preuve dans leur amateurisme d'un réel talent Mlles Blays, M. Simon, M. E. Monge, Mathieu, Aimar, V. Espilze, J. Sence, M. Soum, J. Simon, Debric, M. Reneteau, A. Espilze, G. Monge, S. Ducou Double, F. Reneteau, Julliat, Gassian M. T. Sence, Boitel, Nadine Soum la bouquetière qui également présenta et commenta les œuvres jouées au cours du programme Compliments à Mme Jackie Soum qui s'acquitta des maquettes et costumes. Une autre scène de choix servit de grand final parade avec la Fille du Tambour Major. Avec 70 personnes en scène, la mascotte de l'Harmonie, le tout jeune Jérôme Pru, fut le tambour major et Mlle Mireille Soum une délicieuse Mam'zelle de Monthabor. Ajoutons que le meneur du jeu de cette scène, comme de toute la soirée d'ailleurs fut M. Pierre Soum, qui en un splendide uniforme et nanti d'une bien belle barbe noire et moustache non moins belle, faisait rappeler certain « zouavo de ma grand'mère », un autre succès inoublié de ces dernières années. A toutes ces interprétations d'orchestre, de danse et de théâtre il faut ajouter un duo de très bons guitaristes, la Pluie d'Or, variations et polonaise interprétée par Alain Aimar (16 ans) clarinettiste avec accompagnement d'orchestre. Puis l'audition des jeunes élèves J. C. Mathieu, B. Duphin, G. Duroux eut enfin le quatuor de saxophones de la ville de Macau (M. M. Aimar (soprano), Joyeux (Alto), Dubosq (Ténor), J. C. Aimar (baryton) qui fut présenté par M. Roger Pasquet ex-musicien de la Garde Républicaine. Le concert fut magistralement dirigé par M. Jean Terriet et l'aimable participation de M. Paul Estrabeau

(pour la pluie d'or) et M. Pierre Soum (pour la vie parisienne).

A la première représentation assistaient MM. les maires de Soussans, Lamarque, Ludon, le premier adjoint de Macau, le président et représentant de la Société Musicale de Ribérac, M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, qui prenant la parole dit son enthousiasme et remercia tous les artisans d'une manifestation musicale aussi remarquable, et au premier rang desquels il cita M. Pierre Soum, animateur absolument incomparable. M. Ciran souligna le caractère de soirée théâtrale donné chaque année au spectacle de Macau, où l'orchestre sur la scène, avec les artistes chanteurs qui dansent garde une place prépondérante, amalgame même complètement au spectacle tous ces artisans qui au moment voulu exhibent des attributs en rapport avec l'œuvre jouée sur le plateau et font ainsi une manière de chœur antique orchestral qui donne une ambiance absolument extraordinaire. Le président fédéral félicita M. Bégin, président de l'Harmonie de Macau, tous les membres dévoués du bureau, les musiciens et leurs chefs qui tous font cohésion pour participer à l'œuvre si sympathique que mûrit chaque année M. Pierre Soum en véritable réponse de laient qui obtient en résultat magnifique d'être suivi par toute une population, cela mérite d'être dit, répété et cité en exemple.

CAUDERAN

Grand concert spirituel

Avant de partir en vacances la Société Symphonique et l'Harmonie des amis de l'Orgue de Saint-Amand de Cauderan, à partir de la une bien belle soirée et sous la direction de M. André Gaudier, professeur honoraire au Conservatoire s'est fait entendre dans la Procension Nocturne d'Henri Rabaud « Notre Père d'Henri Busser, que chantait M. Jean Lalanne, canton lauréat des plus belles voix de France « Clair de lune » extrait de la suite bergamasque de Claude Debussy, « Rédemption » poème symphonique extrait de l'opéra de César Franck. Au programme : Gounod, Ave Maria Choral « Prélude à l'opéra » de M. L. Daire Darmonet qui fut très apprécié pour la beauté de son exécution. M. Gaudier, directeur de la Société Symphonique et l'Harmonie, a été très apprécié par les jeunes amateurs qui ont participé pour la fois à cette soirée. M. Darmonet sur l'orgue a joué une délicate et très brillante improvisation de son centre. Le chœur paroissial Saint-Amand qui dirige avec talent M. Eschbard fit très grosse impression avec Ave Verum (Mozart), Alleluia du Messie d'Hændel, cantique de Jean Racine de Fauré et tu es Pétrus de Dubois. M. Alexandre Hillou organiste titulaire assura l'entrée et la fin du concert et avec son talent habituel fit entendre Prélude en sol majeur de J.-S. Bach et Final Rapido de Jean Langlais. La présentation du programme et commentaires sur les œuvres jouées furent faits par M. Ciran, président de la Société symphonique et des Amis de l'Orgue de Saint-Amand.

TARN

Magnifique succès

du VIII Festival fédéral de Musique

Le VIII Festival des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn s'est déroulé à Mazamet, le dimanche 12 juin 1966 dans une ambiance de ferveur et d'enthousiasme propre à inspirer aux profanes le culte de la bonne musique.

Les villes de Lacaze, puis de Réalmon, d'abord candidates pour l'organisation de cette manifestation, s'étant l'une et l'autre désistées tardivement, les deux sociétés musicales locales « l'Alerte » et « l'Harmonie », fortes de l'appui de la municipalité avaient accepté de se substituer aux défaillances.

Une fois encore, l'ingéniosité et l'ardeur au travail des Mazamétains ont fait merveille en quelque semaines, tout a été mis en place, et le festival a pu se dérouler d'une façon impeccable. Le temps lui-même s'étant mis de la partie, toutes les manifestations bénéficièrent d'une importante participation d'auditeurs et Mazamet a vécu une journée de musique. Dès 9 heures du matin, les responsables de nombreuses sociétés musicales du département étaient présents dans la salle du « Rio », où se déroulait le concours du « jeune soliste ». Durant plus de deux heures, le jury composé de MM. Pritylak, Llopp, Grand, Féry, Julien Alquier, Siguer, Anclaux, Doudyney, Héral et Laval a entendu et départagé 26 candidats. Nous retiendrons de ce concours d'excellente tenue, outre la conscience et le talent de tous ces jeunes instrumentistes, le nombre relativement important d'élèves pratiquant aujourd'hui l'accordéon et réussissant déjà fort bien dans cet art difficile.

Voici le palmarès du concours : Première catégorie (division moyenne) : M. Gardel Michel (Mazamet) clarinette, premier prix médaille argent, 160 points ; M. Pages Denis (Mazamet) saxophone, 2^e prix médaille bronze, 157 points ; M. Cabanes Roger (Cahagne) clarinette, 3^e prix médaille bronze, 156 points ; M. Barrau J. Pierre (Albi) clarinette, 1^e mention, 146 points ; Mlle Dure bes Chantal (Réalmon) saxophone, 1^e mention, 147 points ; Mlle Comte Geneviève (Albi) saxophone, 1^e mention, 145 points ; M. Dure Jean-François (Albi) saxophone, 145 points ; (division supérieure), M. Jouglu Gérard (Albi) clarinette 1^e prix médaille argent, 172 points ; M. Loubet Claude (Albi) clarinette, 2^e

Société des Éditions PHILIPPO Consortium musical

24, boulevard Poissonnière PARIS (9^e) Tél. 824-89-24

COLLECTION GUITARE

ENSEIGNEMENT

- WORSCHSCH : Soiffage appliqué à la guitare, 2 cahiers. Enseignement pratique de la guitare. (franç.-angl.) 1^{er} vol.
- » : Enseignement pratique de la guitare en 5 fascic. Grilles d'accords.
- CARCASSI : Méthode 1^{er} volume. Méthode 2^e partie (études).
- ZINCONNE - MEGALOS : La guitare de jazz.
- ZINCONNE : Tableau d'accords de guitare jazz.
- RAWSON : Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement.
- MEISSONNIER : Méthode élémentaire.

RECUEILS DE ROMAIN WORSCHSCH

- 1^{er} Recueil 15 pièces très faciles
- 2^e Recueil 9 pièces de facile à assez difficile
- 3^e Recueil 20 pièces faciles opus 61

Les grands Maîtres classiques (de Rameau à Tchaïkowsky) : 10 pièces

MORCEAUX SEPARÉS

- ALBINONI : Adagio (révision Picard).
- BACH : Menuet n° 3 (révision Worschsch). Menuet op. 20 (révision Worschsch). Menuet et bourrée (révision Worschsch). Musette (révision Worschsch), 1 ou 2 guitares. Prélude pour le luth (révision Worschsch). Valse (révision Martin).
- CHOPIN : Tristesse-étude n° 3 (révision Worschsch).
- DELAUNAY : Brumes n° 1 sur le matin - n° 2 Dans le soir. Ombre d'Espagne. Guitare extatique. Petite dissertation en la majeur. 3 pièces : Arabesque au Soleil, Edelweiss, La Pergola.
- HAYDN : Impressions de voyage. Petit train panoramique, Grottes et effets d'eau, Souvenirs de Kufstein.
- HAYDN : Andante de la symphonie « la surprise » (révision Worschsch).
- LEGROS : 2 airs oubliés (valse-pavane). Au gré des vents (berceuse-chanson).
- LULLI : Menuet du bourgeois gentilhomme (révision Martin)
- MARTIN : Danse poitevine, violon et guitare. Bourrée d'Auvergne, violon et guitare. Berceuse (révision Martin).
- MOZART : Menuet de Don Juan, 2 guitares (rév. Worschsch).
- ROSSINI : La danza, 1 ou 2 guitares (révision Jonato).
- SCHUMANN : Gal laboureur (révision Worschsch). Premier chagrin (révision Worschsch). Sicilienne (révision Worschsch). 5^e étude en si mineur. Choral des adieux (révision Worschsch).
- SOR : Air à danser (anonyme), pour 1 ou 2 guitares. Caprice (ange ou démon), op. 90. Caprice n° 3.
- WORSCHSCH : La catherinette, pour 1 ou 2 guitares. Etude dans le style slave, op. 73. El patio (dans le style flamenco). Evocation espagnole, op. 74. 1^{re} fantaisie en mi (un orage dans la montagne). Fileusa. Guajira (danse cubaine). improvisation, op. 102. Josiane (valse), op. 58. Melaguena (flamenco). Marly-le-Roi, 1 ou 2 guitares. Méditerranée (suite), op. 59, n° 1 orage en mer - n° 2 sérénade près des grèves - n° 3 rapsodie espagnole. Menuet (style ancien), pour 3 guitares. Nocturne n° 7 (l'adieu), op. 64. Nocturne n° 8, op. 78. Oiseau mouche, op. 104. Petite cantilène. 6 pièces n° 1 marthinette (sérénade), n° 2 air villageois (pastorale), n° 3 églogue (pastorale), n° 4 nicea (tango), n° 5 souvenirs de Provence, n° 6 nocturne. Extrait des 6 pièces pour 2^e guitare : marthinette, nicea, souvenir de Provence (valse). Prélude (la va et vient), op. 72. Ronde des damoiselles, pour 1 ou 2 guitares. La santa Giula. Sérénade en Andalousie, op. 82. 1^{re} suite, n° 1 prélude, n° 2 Allegretto grazioso, n° 3 adagio cantabile, n° 4 allegretto pastorale Sur le chemin des sioux. La tourbillante, pour 1 ou 2 guitares. Versailles, op. 80, n° 1 madrigal, n° 2 air de flûte, op. 80, n° 3 air de ballet, n° 4 a Trianon (menuet). Versailles, la même suite, pour 2 guitares. Vieux-manège. Volga.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

prix médaille bronze, 159 points ;
Deuxième catégorie (division
moyenne), M. Teate Daniel (La-
bruguère) clairon, 1^{er} mention mé-
daille argent, 114 points ; M. Gar-
cia Michel (Mazamet) clairon, 1.
mention médaille bronze, 113 points ;
M. Laval Maurice (Roquecourbet)
trombone, 1. prix médaille argent,
163 points ; M. Bodouin Bernard
(Lavaur) trompette, 2. prix médaille
bronze, 162 points ; M. Sarret
Guy (Lavaur) baryton, 3. prix mé-
daille bronze, 162 points.

(division supérieure), M. Assou-
lant Jean-Louis (Lavaur) cor, 1.
prix médaille argent, 157 points.
Troisième catégorie (divi-
sion moyenne), M. Barthe Jean-Luc (Ca-
gnac) accordéon, 1. prix médaille
argent, 119 points ; Mlle Cormary
Josette (Albi) mandoline, 2. prix
médaille bronze, 97,5 points ; M.
Salvador Basile (Albi) accordéon,
1. mention, 91 points ; M. Grima
Aïan (Albi) accordéon, 1. mention
91 points ; M. Barata Georges (Al-
bi) accordéon, 2. mention, 86 points.
(division supérieure), Mlle Andrieu
Amélie (Albi) accordéon, 1. prix mé-
daille argent, 128,5 points ; Mlle De-
clic Marie-Martine (Albi) accordéon
et mandoline, 2. prix médaille ar-
gent, 109,5 points ; M. Jalbert Fran-
cis (Albi) accordéon, 3. prix mé-
daille bronze, 101,5 points ; M. Fon-
vielle Serge (Albi) accordéon, 1.
mention, 93,5 points ; M. Fusch
Claudy (Albi) accordéon, 1. men-
tion, 92,5 points.

Nous adressons nos félicitations
à tous ces lauréats.

Les trompes de chasse du « rai-
lye Saint-Hubert », de Fézéas, se
sont fait entendre à 11 h. pendant
l'office religieux célébré en la ca-
thédrale Saint-Sauveur, où une pla-
ce avait été réservée aux membres
du bureau fédéral, aux représen-
tants des sociétés musicales et aux
officiers pontonnant de sonneries ap-
propriées chacun des moments du
divin sacrifice, les douze sonneurs
ont atteint à une sorte de sommet
avec « Ave Maria » de Schubert et le
solo de cor de M. Paulhan, à l'in-
stant de l'élévation. A la sortie de
l'église, cette belle formation piéce-
noise a encore exécuté en public,
sur le parvis, une belle et émou-
vante sonnerie. Félicitations à son
chef M. Colffard.

Pour le repas de midi, les di-
vers groupements se sont dispersés
dans les restaurants de la ville et
des environs, qui avaient établi le
même menu pour tous. Un ban-
quet officiel avait lieu à l'Hôtel du
grand balcon et M. Baraillé, con-
seiller général et maire, présidait à
la table d'honneur. A ses côtés
se trouvaient M. Gabriel Satgé, pré-
sident fédéral ; MM. Pierre Chab-
bert et Henri Carayol, maire ad-
joint ; M. Barthes, président d'hon-
neur ; MM. Bonnet, Delrieu et Lar-
rue, vice-présidents fédéraux ;
M. Bascoul, secrétaire fédéral ;
M. Carmaux, président fédéral. Plusieurs chie-
fs de sociétés étaient également pré-
sents à l'issue du banquet. M.
Baraillé, en sa qualité de président
de la Fédération tarnaise a remis
à M. Pierre Baraillé et Pierre
Chabbert, la médaille du « Mérite
Fédéral » pour l'aide apportée en
faveur de la musique populaire.
Soucis et propos aimables ont dû
être émis écoutés pour per-
mettre aux musiciens de participer
au dîner. Tout au long d'un repas
M. Baraillé de la rue Edouard-
Belin et M. Pierre Albert-Bouvière
de la rue de la République ont
répondu à quelques questions posées
par les musiciens qu'ils re-
merciaient pour quelques instants après
le repas, ou un très beau
concert donné, à par-
tir de 16 h. 30, sur le kiosque tout
prochainement.

Les diverses batteries et fanfares
et le rai-lye Saint-Hubert, toujours
mis à contribution, ont remporté
des succès mémorables, partagés par
les accompagnateurs de la Société Al-
bigeoise, Modeste et Artistique,
l'Harmonie « Juniors », enfin, rem-
arquablement dirigée par M. Fé-
ry de Réalmont, a amplement dé-
monstré les aptitudes très réelles
et la bonne volonté évidente de
ses jeunes musiciens.

Le soir, à 21 h. au Parc de la
Chevalerie, débutait la grande soirée
de gala. Devant une foule im-
mense et attentive, M. Gabriel Sat-
gé, président de la Fédération des
sociétés Musicales du Tarn, prit
le parole pour avouer l'honneur de
présider cette magnifique Fédération
de Musique tarnaise trouve ce soir
sa récompense dans la joie de vous
adresser ces quelques mots. Je re-
mercie, cher public, sachant bien
que c'est de la belle musique que
vous venez entendre, et l'abus de
quelques instants en ce moment.

Mais aussitôt, chers amis audi-
teurs, acceptez mes remerciements
les plus chaleureux, pour votre pré-
sence à ce grand festival ; présence
qui pour nous tous, membres fé-
dérés, est un encouragement pro-
fond à notre volonté tenace dans
cette continuité de l'art populaire
tarnais.

A l'issue d'agapes amicales, j'ai
eu le plaisir d'offrir la médaille
d'officier du Mérite Fédéral à M.
Baraillé, maire, et celle de che-
valier à M. Chabbert, premier-ad-

joint. Ces modestes récompenses
viennent les remercier pour les ap-
puis de tous ordres qu'ils ont pro-
digés à nos amis musiciens maza-
métaires pour leur faciliter l'or-
ganisation de cette journée. J'asso-
cie les membres du Conseil Muni-
cipal à cette compréhension bien-
veillante qui fait honneur à toute
la cité mazamétaine.

Dans mes chaleureux remercie-
ments je me garderai d'oublier M.
Malvy, préfet, qui vient de nous
quitter et M. Mullins, sous-préfet,
tous deux excellents amis de la
musique. M. Albet, président du
conseil général, ne manque jamais
de répondre à nos sollicitations dans
la mesure où sa Compagnie lui en
accorde les bons moyens. Merci à
tous ceux qui permettent à nos
festivals de grands succès dont les
retentissements dépassent le cadre
de notre petit pays.

Avec notre âme profonde de mu-
siciens, pour vous tous qui m'en-
tendez ce soir, j'adresse au nou-
veau préfet, M. Dupuy, nos plus
ardents souhaits de bienvenue dans
notre beau département. Je ne puis
douter que l'art musical trouve chez
ce sympathique magistrat l'écho
que nous accordait M. Malvy, se-
condé par M. Mullins, notre aimable
sous-préfet.

Je remercie et félicite M. Bar-
thés, notre président d'honneur,
dont l'action musicale le trouve
toujours à mes côtés plus dévoué
et plus actif. C'est maintenant que
je féliciterai sans réserve M. Bon-
net, président de l'Harmonie de Ma-
zamet ; M. Bascoul, secrétaire fé-
déral, le plus méritant entre nous
tous, et combien d'autres encore
qui ont préparé notre fête pour
lui donner tout l'éclat qu'elle mé-
rite. Je connais le dévouement de
M. Carayol, président de l'Alerte
Mazamétaine et celui de M. Mon-
tegat, son directeur, qu'ils soient
confondus avec leurs amis de l'Har-
monie dans le brillant succès de
cette belle manifestation que nous
vivons aujourd'hui.

A la tête de nos sociétés, nos chefs
dévoués ont mis tout leur talent
pour que l'exécution de nos pro-
grammes soit parfaite. M. Grand,
chef de l'Harmonie de Mazamet,
va diriger tout à l'heure plus de
200 exécutants. Bravo, jeune et ta-
lentueux ami qui allez cueillir les
plus beaux lauriers de notre apo-
théose artistique.

Le dévouement de M. Féry, se
confondant avec son mérite, a connu
un plein succès en dirigeant nos
jeunes qui ne tarderont pas à rem-
placer leurs aînés. Les directeurs
de nos chorales, de nos estudian-
tides de nos batteries - fanfares
ont souvent leur tâche encore plus
ardue en montant des programmes
avec des sociétaires combien dé-
voués certes, mais n'ayant parfois
que de faibles notions musicales.
Merci beaucoup mes amis, soyez
confondus dans de mêmes mérites.

M. Ainsi amis musiciens, modestes
artistes bénévoles, vous répondez
toujours présent pour animer tou-
tes les manifestations où les sou-
venirs s'avivent aux accents tant
ôt pathétiques ou vibrants ou par
vos chants chaleureux. Et n'oublions
certes pas, qu'appelant nos exécu-
tions « musique populaire », notre
pensée n'a jamais exclu pour au-
tant, l'effort dans cette exécution
des œuvres choisies.

Continuons, amis fédérés, à don-
ner ce bon exemple aux jeunes ?
Si nos manifestations attirent ou
retiennent encore vers nous ce goût
musical qui nous anime, notre con-
stance trouvera la satisfaction du
devoir accompli pour le beau et
l'humain qui paraît s'élever cha-
que jour davantage. Sportif, comme
musicien, avant de terminer, je ne
peux oublier le lieu où je me trouve.
Beau stade les athlètes viennent
fouler son herbe pour façonner leurs
muscles ; que notre belle musique
serve ce soir à embellir nos coeurs,
et si pour cela, tout à l'heure, dans
une allégresse vivante, nos musiciens
chevronnés manifestent leur puis-
sant désir d'élever bien haut notre
flambeau musical, vous vous sou-
viendrez que cette musique, venant
de sentiments profonds depuis des
millénaires, leur commande le de-
voir de rester les porte-drapeaux
reflétant cette marque d'union dans
ces avenirs du passé, sans crainte
des fixions du présent, pour son
immortelle beauté.

Bravo à notre Fédération Tarn-
naise de Musique Populaire l'une
des plus belles de France. Vive
l'accueillante cité mazamétaine au
renom mondial pour son labeur, à
son ardeur sportive, à son amour
de Paix, qu'aura présidé à cette
splendide soirée notre belle mu-
sique.

Après cette allocution, les diver-
ses batteries-fanfares, les accordé-
onistes albigeois, le rai-lye Saint-Hu-
bert, et l'Estudiantine Albigeoise,
ont tous, tour à tour, démontré
leur talent dans les genres les plus
variés.

La Chorale fédérale, qui rassem-
ble, comme chacun sait, l'Union
Chorale Albigeoise, les Enfants de

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolnet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

Carmaux, La Cigale Castraise et l'Or-
phéon de Galliac, a montré autant
que faire se peut la sensibilité
et la sûreté d'exécution dont elle
elle est capable dans des œuvres
aussi disparates que « Que ma Joie
demeure », de Jean-Sébastien Bach ;
« Kalinka », d'André Popp, ou « L'a-
me des poètes » de Charles Tré-
net.

Le concert s'est achevé sur trois
morceaux exécutés par l'Harmonie
fédérale. Chacun attendait avec une
curiosité nuancée d'inquiétude, la
présentation collective de ces quel-
ques deux cents instrumentistes ap-
partenant à trente sociétés diffé-
rentes et n'ayant pratiquement ja-
mais joué ensemble. M. Noël Grand,
le jeune chef de l'Harmonie maza-
métaine, avait l'honneur redouta-
ble de diriger un tel orchestre.
Dès les premières mesures de la
« première marche aux flambeaux »,
de Meyerbeer, nous nous sommes
sentis complètement rassurés. Con-
duits avec acuité et autorité, les
musiciens, domptés et bientôt do-
ciles, respectueux de toutes les nuan-
ces, n'ont commis aucune faute.
Après la « Marches aux flambeaux »
et l'ouverture de « Barber de Sé-
ville » de Rossini, « la Symphonie
inachevée », de Schubert, a consa-
cré le triomphe des derniers feux
du festival.

Les mélomanes mazamétaires gar-
deront longtemps dans le cœur le
souvenir de ce huitième festival
fédéral. Son succès a répondu de
façon pertinente aux propos alar-
nistes de ceux qui osent douter
de l'avenir de la musique. Il mon-
tre de façon certaine que la voie
reste ouverte au talent et à l'es-
pérance.

M. BASCOUL.

VAR

Harmonie de la R.M.T.T.

Après une série de brillants con-
certs donnés sur divers emplace-
ments de la ville de Toulon, un
concert à la Valette, participé au
festival de musique d'Aubagne le 10
juillet, aux fêtes de la Ronde le 17,
notre vaillante société a eu l'hon-
neur de clôturer sa saison estivale
en participant également au grand
festival de musique organisé par la
ville de Béziers.

Ce festival étudié et soigneusement
organisé, réunissait les 28 et 29
juillet, des harmonies des fanfares,
batteries et des majorettes de di-
vers départements.

Toutes ces sociétés, avaient été
sélectionnées parmi les meilleures
afin de réhausser d'un éclat particu-
lier les festivités de Béziers et
comme musique d'honneur les or-
ganisateurs avaient invité la fan-
fare municipale de Soleure, une des
meilleures harmonies de nos amis
Suisses.

Comptant 80 exécutants, tous do-
tés d'une tenue des plus attrayan-
tes, cette musique a produit sur
le public une excellente impression.

Les diverses manifestations pré-
vues pour le samedi soir et le di-
manche matin se déroulèrent ma-
gnifiquement bien et tout cela fa-
vorisé par un temps splendide.

Mais le clou de la fête ce fut,
sans conteste, la manifestation du
dimanche soir aux Arènes, où cha-
que société devait à tour de rôle,
jouer deux morceaux sur un vaste
podium aux gradins pour les musi-
ciens, face à l'entrée des Arènes.

Sans être une compétition, cha-
que société mettait un point d'hon-
neur à se faire valoir, tant par la
présentation que par l'interprétation
des ouvrages.

Notre Harmonie de la R. M. T. T.
passant la deuxième se présenta
sur la scène et tous nos musi-
ciens en casquette blanche et chemise
blanche, avaient quand même une

certaine prestance.
Dans ce vaste amphithéâtre où un
nombreux public silencieux et at-
tentif se pressait, ce n'est pas sans
une certaine émotion que je levais
la baguette pour les premiers ac-
cords du « mariage secret » ouver-
ture de Cimarosa, suivie par l'in-
terprétation de « la Fête » suite
espagnole de Lacombe. Nos valeureux
musiciens firent merveille, les soli-
stes mirent en relief leur brillant
talent, et c'est sous les applaudis-
sements nourris et chaleureux d'une
foule enthousiaste que se termina,
pour nous cette soirée.

Seule société musicale représen-
tant Toulon et le département du
Var à ce grand festival de Béziers
je suis heureux de pouvoir
dire que l'Harmonie de la R. M. T. T.
a porté très haut le prestige
de la musique de Toulon et
du Var. Comme certains ensembles
musicaux de notre ville, notre Har-
monie a également depuis de nom-
breuses années, acquis ses titres de
noblesse et, si par un effet mal-
heureux de circonstances nous n'a-
vons pu aller nous produire hors
de nos frontières, partout où nous
avons donné des concerts, notre mu-
sique a toujours recueilli de brillants
succès.

M. Beausset, directeur de la R.
M. T. T., ainsi que M. Arreckx,
maire de Toulon peuvent être fiers
à juste titre de leur musique qui,
cette année, a eu une activité des
plus débordantes.

Et maintenant, leur tâche rem-
plie, nos valeureux artistes vont
prendre des vacances bien gagnées.
En conclusion, je remercie tous
les musiciens, les clairons et tam-
bours pour leur précieuse collabora-
tion et pour le soin qu'ils ont
apporté dans l'interprétation des
ouvrages portés dans nos différents
programmes.

Je remercie également la presse
locale pour la publication dans ses
colonnes de nos programmes, man-
ifestations et avis divers.

Merci encore une fois à tous et
vive la musique.

Le chef de Musique,
Laurent LABESSEDE

LE BEAUSSET, 3 juillet 1966

La Fédération Musicale et Orphé-
onique du Var a tenu son 37^e Con-
grès annuel le dimanche 3 juillet
1966 dans la salle du « Casino »
au Beausset aux environs de Tou-
lon.

Trente six sociétés musicales Va-
roises fédérées avaient répondu à
l'appel de la Fédération. M. Bar-
thés président ce congrès entouré
des membres du Conseil d'adminis-
tration et des invités d'honneur
parmi lesquels on pouvait reconnai-
tre M. de Combret, maire du Beau-
sset, M. Blanc et M. Darletto, res-
pectivement président et directeur
de l'Avenir Musical du Beausset,
M. Poulin, maire de la ville de Sa-
nary-sur-Mer, M. le curé Baud, curé
doyen du Beausset, MM. Ehrmann,
président de la Confédération Musi-
cale de France et Blanc président
de la Fédération musicale des Bou-
ches-du-Rhône retenus par des con-
cours de musique, et Moutte, pré-
sident de la Fédération Musicale du
Vaucluse, retenu par la maladie n'a-
vaient pu répondre à l'invitation
qui leur avait été adressée et s'é-
taient fait excuser.

Dès l'ouverture du Congrès, M.
de Combret, souhaita la bienve-
nue aux participants et leur donna
rendez-vous pour un apéritif d'hon-
neur qui devait être servi aussitôt
après la fin du congrès. M. Barthe
au nom de tous les participants le
remercia de son chaleureux accueil,
ainsi que M. Blanc et tous ses amis
qui assumèrent la lourde charge de
l'organisation de cette manifestation.

L'ordre du jour comportait l'ap-
pel des sociétés qui fut fait par
M. Marzo, secrétaire adjoint, pen-
dant que M. Allemand, trésorier
adjoint procédait au remboursement
des frais de voyage aux délégués

des sociétés. Ce fut ensuite M. Gui-
ron, secrétaire qui fit adopter le
procès-verbal du congrès du 4 juillet
1965 tenu à Puget-Ville, puis
M. Nicolini qui traça un tableau
magistral de la situation financière
de la F. M. O. du Var durant
l'année 1966. Enfin M. Blanc donna
lecture du procès-verbal de la Com-
mission de contrôle des comptes.

Tous ces exposés furent adoptés
à l'unanimité des membres présents.
Ce budget s'élève à la somme de :
785.200 F en recettes et en dépenses.

Le point suivant de l'ordre du
jour comportait le renouvellement
du tiers du conseil d'adminis-
tration de la F. M. O. V., conformé-
ment aux dispositions statutaires,
sept postes étaient à pourvoir pour
une période de trois ans. Sept dé-
légués sortants étaient candidats
MM. Tinterré, Farletto, Marzo, Al-
lemand, Marzot, Aguiet et Schüwal,
en outre, trois candidatures furent
présentées au cours du Congrès :
celles de MM. Rey et Derlancourt,
de l'Éveil Pugetois, et de M. La-
get, de l'Indépendance des Arcs.
Après un vote à bulletin secret,
comme le prévoit les statuts, seu-
les des délégués sortants, M. Schüwal
ne fut pas réélu, et c'est M. La-
get, qui fut élu parmi les trois
candidats qui s'étaient maintenus
au cours du congrès. Le président
réélu souhaita la bienvenue à
M. Laget parmi les membres du
Conseil d'administration, et, en féli-
citant les nouveaux membres du
dit Conseil, leur demanda de tra-
vailler avec la plus grande ardeur
pour le bien de nos sociétés mu-
sicales.

Le Conseil d'administration de la
F. M. O. V. se trouvant donc com-
plètement à la suite du renouvellement
auquel il venait d'être procédé, M.
Barthe fit alors voter en vue de la
constitution du bureau fédéral pour
l'année 1966. Avec l'accord de tous
les membres du Conseil d'Adminis-
tration, il fut décidé à moins le
versement de reconduire le bureau ac-
tuellement en place. Rappelons que
ce celui-ci est composé comme suit :
Président Fédéral : M. Barthe, vice-
présidents : MM. Tinterré, Guily,
Ohard, Farnetto, Raybaud, Secrétaire
général M. Guillon, Trésorier gé-
néral : M. Nicolini, Secrétaire ad-
joint : M. Matzo, trésorier adjoint
M. Allemand. Le président fédé-
ral félicita ses nouveaux collèges
rattés. Ainsi les cadres de la Fédé-
ration étant en place pour l'an-
née, il ne reste plus qu'à se pré-
senter au travail afin de faire face
aux tâches qui se présentent.

Le point numéro 9 de l'ordre du
jour donna lieu à une séance spé-
ciale. On se rappelle en effet qu'au
Congrès de 1965, il avait été décidé
que le Congrès de 1966 se tien-
drait au Beausset et celui de 1967
à Fréjus. Or, au cours du Con-
grès MM. les délégués de la cli-
que de l'Amicale des Sapeurs-pom-
piers de Saint-Maximin ont proposé,
si on veut bien le leur confier,
d'organiser en 1967 non seulement
le Congrès mais également un festi-
val départemental, chose qui est
à peu près quasi impossible à l'heu-
re actuelle. Après échange de vue,
il fut décidé en l'absence des délé-
gués de la Musique Municipale de
Fréjus, de porter la proposition de
la Clique de Saint-Maximin à leur
connaissance et leur demander s'ils
accepteraient de céder leur tour à
Saint-Maximin. Dans la négative,
il fut bien précisé que rien ne se-
rait alors changé à ce qui a été dé-
cisé en 1965. Le président Fédéral
se chargera d'informer Fréjus et
portera la réponse à la connaissance
de Saint-Maximin dès qu'il l'aura
reçue.

Aucun vœu n'ayant été déposé
avant la tenue du congrès, on passa
directement au point numéro 10
de l'ordre du jour : Questions di-
verses. Cela permit au président
fédéral de rappeler certains consi-
gnes qui paraissent avoir été per-
dus de vue par les sociétés : lec-
ture du « Var Musical » dès son
arrivée dans les sociétés et réponse
dans les moindres délais lorsque
cela est nécessaire, production de
divers documents et versements de
cotisations ou autres frais exacte-
ment au dates prévues afin d'éviter
tout retard et toute gymnastique
dans la tenue de la comptabilité
fédérale, notamment en ce
qui concerne le renouvellement des
abonnements au journal de la C. M. F.,
dont il serait souhaitable
de voir augmenter le nombre, et
les certificats d'activité en vue du
mandatement en fin d'année des
primes d'activité et de participa-
tion au Congrès ou festival. Le
président Fédéral rappela également
qu'il avait demandé aux sociétés
de produire une fois par an le
certificat d'activité, un tableau
mentionnant : le nom de la so-
ciété, son siège social, son numéro de
compte bancaire ou chèques pos-
taux si la société en a un ; le nu-
mero de téléphone auquel on peut
en cas d'urgence, toucher un des
membres dirigeants ; enfin, la com-
position du bureau de la société ;
au moins, président, 1 vice-président
secrétaire général et trésorier gé-
néral. D'autre part, le président rap-
pela l'intérêt formel des sociétés
d'assister au congrès annuel, ou une
vaste mise au point de tous les
problèmes qui se posent à elles étant
donné les facilités accordées aux
sociétés pour participer à cette
manifestation (remboursement des
frais de déplacement, prime de par-
ticipation, banquet), il n'y a stricto-
sensu aucune raison pour que
toutes les sociétés n'y assistent pas.
Aussi afin d'assurer une participa-
tion maximum de toutes les socié-
tés, le président fédéral propose au
Congrès de décider.

Qu'une amende de 5 francs sera
infligée aux Sociétés non présentes
ou non représentées au congrès.

Cette proposition est acceptée à
l'unanimité par tous les congressis-
tes. Cette disposition sera appli-
quée à partir du 1^{er} janvier 1967.

Le président informe les socié-
tés qu'une enquête est actuelle-
ment lancée par M. le ministre de
la Jeunesse et des Sports afin de

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S. A. DENIAU - PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

connaître exactement les désirs et les besoins des jeunes dans l'ensemble de la France. A cet effet, un dossier comprenant diverses questions sera remis aux jeunes incessamment et ils devront répondre avant le 1^{er} septembre 1966. Nos sociétés trouveront copie de ce dossier qui leur sera adressé en temps utile.

Il est donc du plus grand intérêt d'y répondre dans le temps imparti.

A l'issue du Congrès tous les participants précédés de l'Avenir Musical du Beausset et de ses majorettes, se rendirent en cortège déposer une gerbe de fleurs au monument aux Morts de la Ville. En outre une délégation du Conseil d'administration se rendit sur la tombe de M. Murat ex-président de la F.M.O.V., prédécesseur de M. Berthe.

Un banquet offert par la Fédération, servi dans le réfectoire du Groupe Scolaire du Beausset, auquel assistaient M. de Combret, et Poulin et au cours duquel une extraordinaire ambiance de joie et de bonne humeur habilement entretenues par M. Blanc et divers autres chanteurs et danseurs, clôtura cette très agréable journée d'amitié et d'art musical d'amateur.

Clique de Saint-Chamas, l'Avenir Isolois, l'Echo de Pierrelatte, l'Echo Musical de Carpentras et naturellement le Réveil Sorguais.

Compliments à MM. Imbert, et Gielu, principaux responsables du Réveil Sorguais.

JONQUIERES

Dans le cadre de la « Fête du Réveil » à Jonquières, le rassemblement des fanfares a obtenu le 10 juillet, une réussite extraordinaire

Sous les auspices de la Fédération Départementale de Vaucluse le Festival du Réveil Jonquiérois s'est déroulé à la satisfaction générale.

Y ont participé :

La Sirène de Cheval-Blanc, le Réveil Avignonnais, l'Echo de Pierrelatte, l'Echo Musical de Carpentras, Les Enfants d'Arcole de Cadenet.

Le président Henri Moutte était représenté par M. Trinquier, président et le bureau fédéral par M. Genevet, trésorier.

Bravo pour les organisateurs.

PERTUIS

Activités musicales

L'Harmonie Durance-Lubéran, qui défend brillamment la musique Populaire dans notre région, a prêté son concours au Comité des Fêtes des Brandons, œuvre philanthropique de Granges-les-Valence. Lors du Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du midi à Montpellier placé sous la présidence de M. Ehrmann, l'Harmonie a été appelée par l'Etoile Bleue pour offrir à la salle des Concerts une très belle audition qui comportait des œuvres de F.P. Loup, Armand Tournel, Louis Varney, F. Lehar, Léo Delibes etc... A l'occasion de la distribution des prix de son école de musique, un programme identique a été exécuté devant un auditoire de choix, qui a été enthousiasmé par la classe d'ensemble instrumental formé des jeunes élèves de 11 à 14 ans.

Pendant la période estivale, nos valeureux musiciens se produisent chaque semaine dans toutes les communes de nos cantons, apportant à nos populations rurales d'agréables moments de détente.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE - CLEFS
Personnalisé à votre Société
Pour la fin de l'année,
Pensez à offrir un
CALENDRIER
Demandez le catalogue
Echantillons Imprimerie Simatis
42 - ST-ETIENNE

VOSGES

REMIREMONT

Cinquantième Festival fédéral de la Fédération Musicale des Vosges

Le cinquantième Festival de Musique s'est déroulé à Remiremont les 25 et 26 juin 1966, avec la participation de la remarquable Musique Municipale de Metz, invitée d'honneur.

C'est en l'Eglise Abbatiale de Remiremont que débutait dès samedi soir 25 juin le Festival avec un concert de gala donné par cette remarquable formation. Il s'agit d'un ensemble de qualité, composé d'artistes de grand talent, dirigé par un maître éminent, M. André Damon, les pages qu'elle servit à un auditoire recueilli se passent de commentaires : C. Franck, G. Pierre, H. Berlioz, M. Ravel, Khatchatourian Rimsky, Korsakov. La noblesse du cadre, l'excellence des interprètes dont le maître Lucas, organisateur titulaire, les solistes de l'Harmonie, la souplesse de la direction, tout concourut à faire de cette soirée une ouverture d'une solennelle grandeur pour ce 50^e Festival Fédéral présidé par MM. Monnlotte, président de la Fédération Musicale des Vosges.

Le dimanche matin, en même temps que se déroulait la grand'messe pendant laquelle l'orchestre des Mandolinistes sous la direction de M.

Zaug faisait entendre le « Largo » de Haendel, l'Arca Antica » et « Sainte Rita », de nombreux concerts forts appréciés furent donnés par les diverses Sociétés du département dans des différents quartiers de la Cité.

En fin de matinée, les présidents des Sociétés et directeurs entouraient les personnalités officielles, qui, précédées par la fidèle et excellente musique du 18^e R. I. T., sous les ordres du chef Perrin, se rendirent au Monument aux Morts.

Une gerbe fut déposée par MM. Delpont, chef de cabinet, représentant M. le préfet des Vosges, Bucher, maire de Remiremont, et le colonel Jacquin, commandant la subdivision des Vosges. De retour au Palais Abbatial une réception et un vin d'honneur étaient offerts. M. Bucher, salua les hôtes de la Cité et félicita les organisateurs, leur donnant pour consigne de continuer à cultiver l'amour du beau.

MM. Monnlotte, président de la Fédération Musicale Vosgienne ayant à ses côtés M. E. Henry, secrétaire général vice-président ainsi que M. J. Petit, trésorier, ne manqua pas de rappeler le souvenir de son prédécesseur, le regretté Jérôme Roussel avant de joindre ses salutations à celles de M. le maire, allant aux personnalités présentes dont on pouvait remarquer la présence en plus de celles déjà citées de M. le colonel Duchon, commandant le 18^e R. I. T., de M. Lafond, président de la Fédération Musicale de Meurthe-et-Moselle et Moselle, de M. Damon, directeur de l'Harmonie Municipale de Metz, de M. Donze, président de la Musique Municipale de Remiremont, etc...

Après avoir remercié M. le maire pour l'aide reçue de la Municipalité pour l'organisation de ce Festival en citant le dévouement de M. Donze et M. Martin, M. Monnlotte invita les dirigeants des Sociétés à ne pas désespérer de la jeunesse. Il exprima ses vœux en matière d'enseignement musical, invitant les instrumentistes à poursuivre leurs efforts et les Pouvoirs Publics à promouvoir une véritable politique en faveur de la musique.

M. Delpont, chef de cabinet, se réjouit également de la vitalité de la Fédération Musicale et il souhaita grand succès au Festival.

Pour terminer la réception, la médaille d'honneur de la Fédération fut remise par le président fédéral à MM. Lafond, et Damon en hommage de sympathie.

A 14 h 30, toutes les Sociétés étaient rassemblées pour prendre part à un grand défilé à travers la ville pour aboutir au champ de Mars où furent exécutés les morceaux d'ensemble. Ce fut alors un véritable spectacle digne de ces regroupements musicaux qui sont restés dans les annales de l'Histoire. Cette masse de fidèles instrumentistes vosgiens interpréta avec une belle conviction trois morceaux d'ensemble dirigés tour à tour par MM. François, Henry, Monnlotte, et Damon, auquel on avait réservé l'honneur de conduire la « Marsillaise ».

Après cette audition, l'Harmonie Messine se fit entendre en raison du temps, sous le préau du lycée, où là encore quelques centaines de Romarimontains se précipitèrent. Ils n'eurent pas à le regretter, car les musiciens de Metz, furent, par leur belle interprétation, les magiciens de cette fin d'après-midi.

En résumé ce 50^e festival de la Fédération Musicale des Vosges où participèrent 40 sociétés fédérées du département a remporté un beau succès. Un succès d'organisation et un succès de participation.

Il a été la démonstration qu'il ne faut pas désespérer de la Musique en France.

diens du « Pipe Band », que dirige le capitaine aviateur Mac-Ewen, costumés en Ecossais. Il convient de savoir que les membres de cette compagnie, qui gagna d'emblée la sympathie générale, ont leurs racines familiales en Ecosse. D'où leur virtuosité toute héréditaire à la cornemuse. Ils étaient suivis par les Moineaux de Rambervillers.

Dans la soirée au stade Géliot, et avec le concours apprécié des musiciens fraxiniens, ils allaient présenter un gala.

De Molière au French-Cancan

La pluie n'empêcha pas toutefois l'assistance stoïque d'applaudir et les morceaux de musique et, donnés par les Moineaux, la pièce de Molière très connue, autant que très amusante « La Jalousie du Barbouille » ainsi, qu'un French-Cancan des plus réussis qui furent spécialement l'attention de nos amis canadiens-écossais, de même d'ailleurs que de nombre de Fraxiniens et de Plainfainois.

Le dimanche matin, arrivèrent à leur tour l'ensemble des autres groupes invités, qui se remuèrent après aubades et auditions, à la mairie, à l'Hôtel de Ville, où ils étaient reçus officiellement par M. Richard, maire de Fraize, ses adjoints et les membres de son Conseil, M. Krantz, chef de la municipalité, organisatrice des personnalités locales, les présidents de sociétés, etc...

Les Hôtesse de Fraize, en costume régional, aidèrent efficacement avec le plus charmant sourire, au bon déroulement de la réunion.

Réception à l'Hôtel de Ville

M. Richard, prenant le parole pour saluer les présidents canadiens, Allemands du club Hérold, de l'Union des Kaspermann, qui étaient précédés d'un personnel portant le témoignage de leur amitié rédigé en français, Français de la Diane de Lunéville et l'équipage de classe à destination de la doguesmascotte Hérold de l'Harmonie de Plainfain, vint en une bonne volée...

Le maire souhaita cordialement à ses administrés l'envoi d'un geste de sympathie aux autres groupes qui remuèrent en participation. Il déclara que la ville était reconnaissante à nos sociétés de leur présence et de leur collaboration. Il leur souhaita sur pied, avec les vœux de cette fête et souhaita à nos visiteurs, comme tous les Français, en conservant un souvenir durable.

Echange de cadeaux

M. Krantz, au nom de sa compagnie et de sa cité, offrit à tous les chefs de groupes présents, un souvenir, concrétisé par un très beau service de table, venu des Ets. Géliot.

En assurance d'amitié, le président du Hérold, se détachait de ses camarades vêtus du somptueux costume des Lansquenets, pour offrir à la ville de Fraize, un souvenir représentant leur ville.

M. Richard remercia en termes choisis, et un vin d'honneur était servi tandis que la Sainte-Cécile de Fraize donnait une audition très appréciée.

Remise de décorations

par M. Monnlotte
Vers 14 h., un cortège se forma : Majorettes de Brévaux-Heures, Diane de Lunéville, Fanfare de Hérold, Harmonie de Font-à-Mousson, Musique caennaise, Amicale des S.F. du Haut-Rhin Harmonie de Plainfain, Sainte-Cécile de Fraize, pour gagner le stade Géliot où allait se dérouler un grand festival de musique et de danse.

Avant que commence un programme coloré, animé, élégant, divers et réussi en tous points, M. Monnlotte, président de la Fédération Musicale des Vosges, vint spécialement d'Epinal, décorer des médailles d'or ou d'argent d'honneur des Sociétés de Musique, Mme Vve Jeanne Gœury, MM. Germain Cuny, Maurice Gœury, Henri Deparis.

Après avoir remis à Mme Gœury, la médaille d'argent, pour son mari décédé et à MM. Cuny Gœury et Deparis, la médaille d'or, le président Monnlotte se déclarait fier et heureux de présider pour la première fois le festival de Fraize.

Il rendait hommage au dynamisme de M. Krantz, félicitait la municipalité et en particulier, le maire, M. Richard, de savoir par leur compréhension et leur appui accorder leur efficace coopération aux musiciens locaux pour les aider à réussir leur fête. Puis il notait avec plaisir que nombre de jeunes se remarquaient dans les rangs des phalanges musicales et folkloriques de Fraize, Plainfain comme des environs. Ils assurent l'avenir des sociétés, et, ajoutant le président méritent les plus vifs éloges pour leur tenue et leur bonne volonté.

Aussitôt, il donnait le signal des réjouissances.

Et tout l'après-midi, jusqu'à 18 heures, devaient se succéder sur le podium, majorettes et musiciens pour la plus grande joie des spectateurs dont le nombre peut être évalué, sans exagération, à environ 2.000.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

VAUCLUSE

SORGUES

Le Festival de Fanfares a été à Sorgues le clou de la fête des écoles publiques et du Centre aéré

C'est dans le cadre verdoyant du parc Gérard Philippe que cette manifestation a été organisée, sous les auspices de la Fédération départementale que préside M. Henri Moutte, le dimanche 3 juillet 66.

M. le vice-président Trinquier, président du réveil Avignonnais représentait le bureau de la Fédération et plus particulièrement son président. Au nombre de sept les sociétés ont défilé en ville précédées des majorettes du Club Léo-Lagrange.

Étaient présents : Le Réveil Orangeois, la Sirène Cheval-Blanaise, la

LES RÉPÉTITIONS REPRENENT
Notre catalogue général n° 58

DE 124 PAGES

POUR HARMONIES FANFARES
ET BATTERIES-FANFARES

VIENT DE PARAITRE

Nous avons regroupé dans ce catalogue tout ce qui est nécessaire aux sociétés de musique :

- Musique imprimée de tous genres, y compris la musique instrumentale et un extrait du catalogue des Editions MOLENAAR
 - Ouvrages d'enseignement musical
 - Instruments de musique et tous accessoires
 - Articles d'habillement et d'équipement (y compris pour majorettes)
- etc., etc....

Si vous ne l'avez pas encore reçu, nous vous l'adresserons sur demande. A cet effet, veuillez nous indiquer d'une façon précise : NOM et ADRESSE de votre société, FONCTIONS que vous y occupez.

Si vous êtes CHEF DE MUSIQUE, vous recevrez en plus nos recueils de conducteurs spécimen.

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 - Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

FRAIZE
Un grand bravo à la « Sainte-Cécile » pour sa fête 1966, folklore et musique

L'annuelle fête, placée sous le signe de l'amitié internationale, concrétisée par la participation de groupes folkloriques, prend une place importante dans le calendrier des festivités, données dans l'arrondissement de Saint-Dizé.

On sait que l'organisateur est la société de musique « La Sainte-Cécile » de Fraize que dirige le sympathique chef, qu'est M. Krantz. La municipalité, que préside M. Richard lui accorde en l'occurrence tout son appui — et c'est justice. Car il suffisait d'assister aux productions présentées pour constater la qualité du programme présenté. Tout d'abord samedi vers 17 h, arrivaient les spectaculaires can-